

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMMERCE ÉQUITABLE : ÉMERGENCE  
D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT NORD-SUD?  
PRÉSENTATION À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DU CAFÉ AU HONDURAS

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
FRANÇOIS DRAINVILLE

DÉCEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier sincèrement ma directrice Nancy Thède pour son soutien inconditionnel tout au long du processus de ce mémoire.

Je tiens à remercier spécialement mon père Yves et ma mère Lysette qui m'ont toujours été d'une aide inestimable et qui ont fait preuve d'une compréhension sans limites dès le début de mes études jusqu'à l'obtention de cette maîtrise. Merci infiniment!

Merci également à mes fidèles compagnons de la table ronde : Marie, Ju, Isâ, Max, Am, Luigi et Caro qui m'ont permis grâce à leur présence entière de me changer les idées aux moments opportuns.

Je ne peux non plus passer sous silence l'apport essentiel des joueurs de la Ligue des Moustachus, la Ligue de hockey du Vieux Montréal et la LHC4. Ils ont contribué, sans le savoir, à ma libération trois heures par semaine au cours des deux dernières années.

Enfin, merci aussi aux producteurs de café des communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras qui m'ont convaincu de la nécessité d'alimenter la littérature scientifique sur les enjeux de développement du commerce équitable. Ils ont été une source d'inspiration exceptionnelle et m'ont persuadé de la pertinence de mon sujet de mémoire par leur incroyable force de caractère, leur surprenante persévérance au travail et leur inépuisable sens de l'honneur malgré leurs conditions de vie et de travail extrêmement précaires.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |      |
|--|------|
| LISTE DES FIGURES.....   | V    |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES .....                                  | VIII |
| RÉSUMÉ .....   | X    |
| <br>   |      |
| INTRODUCTION .....   | 1    |
| Plan du mémoire .....  | 4    |
| Les constats .....   | 6    |
| La méthodologie de travail.....  | 8    |
| <br>   |      |
| CHAPITRE I.....  | 11   |
| 1.1 1950-1970 : Le mouvement humaniste et religieux du commerce équitable .....    | 13   |
| 1.2 1960-1970 : Le mouvement tiers-mondiste du commerce équitable .....            | 17   |
| 1.3 1980-1990 : Le mouvement du développement durable du commerce équitable .....  | 24   |
| 1.4 1980-1990 : Le mouvement organisationnel du commerce équitable .....           | 30   |
| 1.5 2000 à aujourd’hui : Le mouvement altermondialiste du commerce équitable ..... | 35   |
| 1.6 Conclusion .....   | 41   |
| <br>   |      |
| CHAPITRE II .....  | 43   |
| 2.1 Définition du concept de commerce équitable.....                               | 44   |
| 2.2 Les principes de développement du commerce équitable.....                      | 46   |
| 2.2.1 Le développement économique.....   | 47   |
| 2.2.2 Le développement social.....   | 49   |
| 2.2.3 Le développement environnemental .....                                       | 49   |
| 2.3 Les normes de travail du commerce équitable.....                               | 50   |
| 2.4 Retour sur les principes et normes .....                                       | 50   |
| 2.5 Analyse théorique du prix équitable .....                                      | 54   |
| 2.6 Conclusion .....   | 60   |
| <br>   |      |
| CHAPITRE III .....   | 63   |
| 3.1 La crise du marché international du café .....                                 | 64   |
| 3.2 Objectifs de l’étude de cas .....  | 68   |

|   |     |
|---|-----|
| 3.3 Le marché du café au Honduras.....  | 69  |
| 3.4 Présentation de l'étude de cas à partir de l'expérience des communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras ..... | 71  |
| 3.4.1 Bueltoza : une communauté en crise.....   | 71  |
| Conclusion .....  | 80  |
| 3.4.2 San Luis : une communauté en développement.....   | 81  |
| Conclusion .....  | 92  |
| 3.4.3 San Nicolas : une communauté dynamisée.....   | 94  |
| Conclusion .....  | 103 |
| 3.5 Conclusion .....  | 105 |
| <br>  |     |
| CONCLUSION.....   | 110 |
| Retour sur la problématique.....  | 110 |
| Retour sur l'étude de cas.....  | 113 |
| Regard sur les impacts du commerce équitable.....   | 114 |
| Les défis.....  | 116 |
| <br>  |     |
| ANNEXE A .....  | 118 |
| ANNEXE B.....   | 119 |
| ANNEXE C.....   | 121 |
| BIBLIOGRAPHIE.....  | 122 |
| Monographies.....   | 122 |
| Articles.....   | 125 |
| Sites internet.....   | 129 |

## LISTE DES FIGURES

| Figure   | Page |
|--|------|
| 2.1 La composition du prix équitable.....  | 57   |
| 3.1 Évolution comparée des prix du café entre la communauté Bueltoza, le marché C de New York et équitable de 1994 à 2004.....                           | 73   |
| 3.2 Évolution comparée entre le nombre d'hectares consacrés à la production de café et les prix du café dans la communauté Bueltoza. de 1994 à 2004..... | 75   |
| 3.3 Évolution comparée entre le nombre de quintaux produits et les prix du café dans la communauté Bueltoza de 1994 à 2004.....                          | 76   |
| 3.4 Évolution comparée entre les revenus et les prix du café dans la communauté Bueltoza de 1994 à 2004.....   | 77   |
| 3.5 Diversification de la production dans la communauté Bueltoza de 1994 à 2004.....   | 77   |
| 3.6 Nombre de jours de formation technique et économique dans la communauté Bueltoza de 1994 à 2004.....   | 79   |
| 3.7 Décomposition du prix moyen d'une livre de café vendue sur le marché provenant de la communauté Bueltoza de 1994 à 2004.....                         | 79   |
| 3.8 Évolution comparée des prix du café entre la communauté San Luis, le marché C de New York et équitable de 1994 à 2004.....                           | 83   |
| 3.9 Différences des prix entre la communauté San Luis, le marché C de New York et équitable de 2002 à 2004.....  | 85   |
| 3.10 Différences des prix entre la communauté San Luis, le marché C de New York et équitable de 1994 à 2001.....   | 86   |
| 3.11 Évolution comparée entre le nombre d'hectares consacrés à la production de café et les prix du café dans la communauté San Luis de 1994 à 2004..... | 87   |

|      |  |     |
|------|--|-----|
| 3.12 | Évolution comparée entre le nombre de quintaux produits et les prix du café dans la communauté San Luis de 1994 à 2004.....                            | 88  |
| 3.13 | Évolution comparée entre les revenus et les prix du café dans la communauté San Luis de 1994 à 2004.....   | 89  |
| 3.14 | Diversification de la production dans la communauté San Luis de 1994 à 2004.....   | 90  |
| 3.15 | Nombre de jours de formation technique et économique dans la communauté San Luis de 1994 à 2004.....   | 91  |
| 3.16 | Décomposition du prix moyen d'une livre de café vendue sur le marché provenant de la communauté San Luis de 1994 à 2004.....                           | 92  |
| 3.17 | Évolution comparée des prix du café entre la communauté San Nicolas, le marché C de New York et équitable de 1994 à 2004.....                          | 96  |
| 3.18 | Différences des prix entre la communauté San Nicolas, le marché C de New York et équitable de 1994 à 2001.....   | 97  |
| 3.19 | Différences des prix entre la communauté San Nicolas, le marché C de New York et équitable de 2002 à 2004.....   | 98  |
| 3.20 | Évolution comparée entre le nombre d'hectares consacrés à la production de café et les prix du café dans la communauté San Nicolas de 1994 à 2004..... | 99  |
| 3.21 | Évolution comparée entre le nombre de quintaux produits et les prix du café dans la communauté San Nicolas de 1994 à 2004.....                         | 99  |
| 3.22 | Évolution comparée entre les revenus et les prix du café dans la communauté San Nicolas de 1994 à 2004.....  | 100 |
| 3.23 | Diversification de la production dans la communauté San Nicolas de 1994 à 2004.....  | 101 |
| 3.24 | Nombre de jours de formation technique et économique dans la communauté San Nicolas de 1994 à 2004.....  | 102 |
| 3.25 | Décomposition du prix moyen d'une livre de café vendue sur le marché provenant de la communauté San Nicolas de 1994 à 2004.....                        | 103 |

|      |   |     |
|------|---|-----|
| 3.26 | Évolution comparée des prix du café entre les communautés<br>Bueltoza, San Luis, San Nicolas 1994 à 2004.....         | 105 |
| 3.27 | Évolution comparée des prix du café entre les communautés<br>Bueltoza, San Luis, San Nicolas 1999 à 2004.....         | 105 |
| 3.28 | Évolution comparée des revenus annuels entre les communautés<br>Bueltoza, San Luis et San Nicolas de 1994 à 2004..... | 106 |
| 3.29 | Évolution comparée des revenus annuels entre les communautés<br>Bueltoza, San Luis et San Nicolas de 1999 à 2004..... | 107 |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

|        |   |
|--------|---|
| AIC    | Accord international du café  |
| ALENA  | Accord de libre-échange nord-américain                                |
| AMI    | Accord multilatéral sur l'investissement                              |
| CCE    | Centrale du commerce équitable  |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement     |
| CNUED  | Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement |
| DIT    | Division internationale du travail                                    |
| EFTA   | European Fair Trade Alternative                                       |
| FINE   | Table de concertation internationale du commerce équitable            |
| FLO    | Fairtrade Labelling Organization International                        |
| FTN    | Firme transnationale  |
| IDE    | Investissement direct étranger  |
| IFAT   | International Federation for Alternative Trade                        |
| IFI    | Institution financière internationale                                 |
| MACE   | Mouvement altermondialiste du commerce équitable                      |
| MCE    | Mouvement du commerce équitable                                       |
| MCSI   | Mouvement de coopération et de solidarité internationale              |
| MDDCE  | Mouvement de développement durable du commerce équitable              |
| MHRCE  | Mouvement humaniste et religieux du commerce équitable                |
| MOCE   | Mouvement organisationnel du commerce équitable                       |
| MTMCE  | Mouvement tiers-mondiste du commerce équitable                        |
| NEWS!  | Network of European World Shops                                       |
| NOEI   | Nouvel ordre économique international                                 |
| OCE    | Organisation du commerce équitable                                    |
| OIC    | Organisation internationale du café                                   |

|      |   |
|------|---|
| OICE | Organisation internationale du commerce équitable |
| OIT  | Organisation internationale du travail            |
| ONG  | Organisation non gouvernementale                  |
| OPEP | Organisation des pays exportateurs de pétrole     |
| PVD  | Pays en voie de développement                     |
| SGPC | Système généralisé de préférences commerciales    |

## RÉSUMÉ

La recherche de l'équité dans les échanges économiques Nord-Sud n'est pas un enjeu nouveau dans les études sur le développement. Cette problématique a toujours soulevé des débats importants dans la littérature scientifique. Ce qui est récent cependant, c'est qu'on assiste aujourd'hui à un phénomène qui est à la base d'un nouveau dialogue en matière d'équité dans les échanges économiques Nord-Sud.

Ce phénomène s'observe par les actions du mouvement du commerce équitable (MCE) qui, depuis une quarantaine d'années, propose des solutions alternatives afin de résoudre le problème de l'iniquité dans les échanges économiques mondiaux. Pour ce faire, les acteurs de ce mouvement en sont venus à la conclusion qu'il fallait mettre en œuvre un système alternatif d'échanges économiques pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international.

La thèse de ce mémoire part du fait que le mode d'organisation actuel du commerce international peut certainement être une source de développement pour les populations au Sud, mais peut être aussi, en même temps, une source de problèmes cycliques pour certaines d'entre elles si aucun changement n'est apporté.

Ce mémoire cherche à démontrer que le commerce équitable est bien plus qu'un simple système alternatif d'échanges économiques. Il constitue aussi une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud. En effet, cette nouvelle dynamique est non seulement à la recherche d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux, mais elle vise également à favoriser un type de développement spécifique aux besoins des populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. La nouvelle dynamique est ainsi une innovation en matière de développement, en améliorant les conditions de vie et de travail de ces populations et en transformant la logique des relations commerciales et des rapports de pouvoir dans le système économique international.

Le premier chapitre fait une synthèse des différents MCE qui ont contribué à l'émergence du commerce équitable sur la scène internationale. Le deuxième chapitre se penche sur la consolidation des principes et des normes du commerce équitable. Le troisième chapitre étudie la problématique à partir de l'expérience de trois communautés productrices de café au Honduras.

COMMERCE ÉQUITABLE, DÉVELOPPEMENT NORD-SUD, COOPÉRATION, INNOVATIONS ÉCONOMIQUES, PRODUCTION DE CAFÉ, HONDURAS.

## INTRODUCTION

Le concept de commerce équitable n'est pas un phénomène nouveau dans les études sur le développement Nord-Sud. Si l'on en parle depuis un certain nombre d'années, en particulier dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationale, ce n'est cependant que tout récemment que le commerce équitable a connu une véritable popularité dans la littérature scientifique sur le développement.

Dans ce contexte, ce mémoire cherche à faire une contribution au débat sur les enjeux de développement du commerce équitable. Cette recherche s'intéresse à l'évolution du concept de commerce équitable dans les relations Nord-Sud dans une perspective de développement et dans un contexte de mondialisation économique. Elle cherche à démontrer que le commerce équitable est bien plus qu'un simple système alternatif d'échanges économiques. Le commerce équitable constitue aussi une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud. L'objectif principal de cette nouvelle dynamique est non seulement la recherche d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux, mais elle vise également à favoriser un type de développement spécifique aux besoins des populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. La question centrale que pose ce mémoire est de savoir si cette nouvelle dynamique de développement Nord-Sud est une réponse viable au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux pour ces populations marginalisées.

S'il s'agit encore d'une pratique en pleine évolution et qui varie considérablement selon les régions et les secteurs d'activités, cette nouvelle dynamique marque malgré tout une rupture importante avec la logique de développement Nord-Sud qui prévaut depuis une cinquantaine d'années. Il est donc essentiel de s'attarder à ce phénomène car il est à la base d'un nouveau dialogue sur les enjeux de développement Nord-Sud, qui s'observe dans les principes et les normes définis par le mouvement du commerce équitable (MCE).

L'émergence du MCE dans les relations Nord-Sud est liée aux problèmes concernant la mise sur pied de règles commerciales plus justes dans les échanges économiques mondiaux en faveur des populations les plus démunies au Sud. Face à ces difficultés, le MCE a mis en œuvre un système alternatif d'échanges économiques s'appuyant sur des règles qui encouragent une meilleure intégration de celles-ci à l'économie mondiale.

Ce phénomène est intéressant à analyser en vertu de la popularité grandissante du commerce équitable dans les études et les pratiques de développement, et de son caractère normatif dans un contexte où la tendance commerciale actuelle est surtout axée sur le libre-échange. En effet, le commerce équitable est issu d'une remise en question du fonctionnement du système économique international: d'une part, la tendance contemporaine vers la libéralisation des marchés nationaux plutôt favorable aux pays du Nord, et d'autre part, la montée en force des firmes transnationales (FTN) de plus en plus aux commandes de la gouvernance économique mondiale, et ce au détriment de la souveraineté des États. C'est donc en grande partie contre les rapports de force inégaux entre les acteurs dans le cadre des négociations sur les échanges économiques mondiaux, notamment à l'OMC, que le MCE réagit, contre le déséquilibre des rapports de pouvoir entre le Nord, les FTN et le Sud. En d'autres

termes, il conteste la politique du « Deux poids, deux mesures »<sup>1</sup> qui domine plus souvent qu'autrement ces relations, en particulier dans le domaine agricole, et propose des alternatives pour en changer les règles du jeu. Cela constitue la toile de fond de notre problématique.

Dans ce contexte, les acteurs du MCE arrivent à la conclusion que le développement des populations exclues du pouvoir des circuits du commerce international au Sud, principalement au sein de leurs communautés rurales dans lesquelles les besoins fondamentaux sont peu assurés, ne peut plus seulement passer par la simple intervention des États, ni par le seul apport d'une plus grande ouverture des marchés nationaux au marché international, ni non plus par la force d'attraction IDE des FTN. Il faut selon le MCE mettre en place un système alternatif d'échanges qui renforce la position actuellement faible des populations marginalisées dans les échanges économiques mondiaux, leur permettant ainsi de s'intégrer plus activement à la mondialisation économique de manière à ce qu'elles deviennent des acteurs à part entière de leur propre développement. Nous ajoutons à cela qu'il ne suffit pas simplement de mettre en œuvre un système alternatif d'échanges pour répondre aux besoins de ces populations. Il faut aussi y joindre une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud qui couvre l'ensemble de leurs besoins fondamentaux.

En ce sens, le commerce équitable est l'un des mouvements sociaux qui procède dans le champ économique à une redéfinition, une repolitisation et une resocialisation de la transaction économique, qui récupère ainsi son statut de véritable relation sociale.<sup>2</sup> Globalement, il pave la voie à l'émergence d'une « autre logique » de développement

---

<sup>1</sup> Oxfam, *Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*, 2002.

<sup>2</sup> Corinne Gendron, *Le commerce équitable: un nouveau mouvement social économique au cœur d'une autre mondialisation*, Cahier de recherche conjoint : Chaire de coopération Guy Bernier et Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, Les cahiers de la Chaire-collection recherche, no 02 (2004), p.18.

Nord-Sud qui a pour but l'élévation des conditions de vie et de travail de ces populations, essentiellement concentrées dans les régions rurales au Sud.

Le débat sur les enjeux de développement du commerce équitable est donc révélateur d'une interrogation profonde sur la notion d'égalité des chances entre les acteurs dans les échanges économiques mondiaux. Si le commerce équitable n'exprime pas en soi un discours nouveau – la notion d'égalité dans les échanges économiques est depuis les premiers balbutiements de l'économie mondiale au centre des débats internationaux –, il procède à une redéfinition de la nature des relations économiques et sociales Nord-Sud en matière de développement dans leur dimension micro-économique.

### **Plan du mémoire**

Le premier chapitre du mémoire a pour objectif de présenter certaines considérations historiques, conceptuelles et théoriques au sujet de l'évolution du concept de commerce équitable, et du mouvement qui en découle, dans les relations Nord-Sud des années 1950 à aujourd'hui, et d'en établir une périodisation. Il identifie les acteurs qui sont à la source du concept de commerce équitable en lien avec la conjoncture économique internationale propre à chaque époque. Il étudie les problèmes et les contraintes qui pèsent sur le MCE dans la promotion du commerce équitable dans les sphères nationales et internationales. Il cherche à démontrer que les différents MCE sont à l'origine d'un nouveau dialogue en matière d'équité dans les échanges économiques Nord-Sud. Le choix d'étudier la période depuis 1950 se justifie par le fait que c'est durant cet espace-temps que les manifestations du commerce équitable ont été les plus significatives sur les scènes nationale et internationale.

Le deuxième chapitre se penche sur la consolidation des principes et des normes du commerce équitable. D'abord, il présente la définition du commerce équitable adoptée par le MCE. Suite à cela, il fait une analyse des concepts sous-jacents de la définition du commerce équitable. Ensuite, il étudie l'opérationnalisation des principes et des normes du commerce équitable dans une perspective théorique. Enfin, il explique comment nous considérons que le commerce équitable est bien plus qu'un simple système alternatif d'échanges économiques, mais qu'il constitue également une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud.

Le troisième chapitre présente une étude de cas comparative réalisée dans trois communautés productrices de café au Honduras.<sup>3</sup> Il a pour objectif de vérifier nos hypothèses de recherche dans une perspective expérimentale sur les enjeux de développement du commerce équitable. L'étude compare la situation économique et sociale des trois communautés de café. Elle analyse aussi bien leurs ressemblances que leurs différences. La première communauté, Bueltoza, utilise les règles du commerce traditionnel<sup>4</sup> et ne fait partie d'aucun regroupement coopératif ni d'un système alternatif d'échanges. La seconde, la communauté San Luis, se base sur les règles du commerce éthique,<sup>5</sup> et fait partie d'un regroupement coopératif et d'un système alternatif d'échanges. La dernière, la communauté San Nicolas, s'inscrit dans un regroupement coopératif et un système alternatif d'échanges, et s'appuie par-

---

<sup>3</sup> L'étude fut réalisée en 2004. Elle a été rendue possible grâce au soutien logistique de CARE Canada et CARE Honduras et à l'appui financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

<sup>4</sup> Les règles du commerce traditionnel renvoient à une communauté où il n'y a aucun soutien financier et technique interne et externe (État, ONG etc.) et où aucune coopérative n'encadre le travail des producteurs de café. C'est la loi du libre marché qui domine.

<sup>5</sup> Les règles du commerce éthique correspondent à une communauté qui bénéficie de certains avantages concurrentiels, comme par exemple un soutien financier et technique d'une ONG. Le commerce éthique concerne principalement la mise en place de codes de conduite et d'un label social entre une communauté de café et une entreprise importatrice. On parle alors davantage de la responsabilité sociale des entreprises.

dessus tout sur les principes et les normes du commerce équitable.<sup>6</sup> L'étude de cas permettra de vérifier si la situation économique et sociale de la communauté San Nicolas a eu tendance à s'améliorer au cours des dernières années en s'intégrant au système d'échanges du commerce équitable, et plus précisément à la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud analysée dans ce mémoire.

Ce mémoire ne prétend pas que cette nouvelle dynamique s'applique à toutes les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. Au contraire, le mémoire avance plutôt que ces populations ont des formes de relations commerciales distinctes qui s'inscrivent dans des contextes sociaux et des rapports de pouvoir propres. Le Honduras est pertinent pour notre analyse parce qu'il est un pays où les relations sociales entre les communautés productrices de café et les intermédiaires ont subi de profondes transformations au cours des dernières années, selon le type de réseau de commercialisation qu'elles ont choisi, et qu'il représente une région où les rapports de force dans le cadre des négociations sur le café sont inégaux d'une communauté à l'autre, et ce au sein du même pays. Le Honduras est donc un terrain d'analyse pertinent pour faire avancer le débat sur les enjeux de développement du commerce équitable, mais aussi pour répondre plus précisément à notre question de recherche, à savoir si la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud est une réponse viable au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux pour les populations marginalisées.

### **Les constats**

En guise de réponse à cette question, ce mémoire postule que les principes et les normes de la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud, définis par le MCE,

---

<sup>6</sup> Les règles du commerce équitable renvoient à une communauté au Sud qui bénéficie d'un soutien financier et technique provenant par exemple d'une ONG au Nord. Les deux parties s'engagent à respecter mutuellement les normes et les principes du commerce équitable.

favorisent à la faveur des populations marginalisées une plus grande équité dans les échanges économiques en procédant à une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. La nouvelle dynamique est ainsi une innovation économique en matière de développement, en renouvelant les formes de relations commerciales et en rééquilibrant les rapports de pouvoir dans les filières commerciales locales, en particulier celles du café.

D'abord, les principes et les normes du commerce équitable produisent des changements majeurs dans la nature des relations économiques dans une perspective qualitative. On remarque que les relations entre les acteurs impliqués dans un réseau de commerce équitable se maintiennent dorénavant sur une base plus égalitaire, et chaque acteur tire partie du réseau en partageant plus équitablement les bénéfices engagés par ce type de commerce. Ce n'est plus uniquement l'ampleur des bénéfices qui détermine le succès du modèle de développement, mais plutôt la nature des relations entre les acteurs et la manière dont sont répartis les bénéfices entre ceux-ci. Les populations marginalisées au Sud liées à un réseau de commerce équitable reçoivent ainsi une rémunération supérieure à celle offerte par le commerce traditionnel. Ces populations renforcent ainsi leur pouvoir d'achat et de négociation dans les échanges économiques, leur permettant de rééquilibrer les rapports de force dans les filières commerciales locales, et de jouer un rôle plus actif dans leur propre développement en changeant les règles du jeu du commerce traditionnel.

En revanche, on observe que les impacts du commerce équitable sont minimes pour les populations marginalisées d'un point de vue quantitatif. Elles ne réussissent qu'à investir une faible portion des bénéfices au développement social de leurs communautés. Cette situation s'explique notamment par le fait qu'elles ne parviennent à écouler qu'une fraction de leur production dans le réseau étant donné l'infime part de marché du commerce équitable dans le commerce international. Ce qui a pour effet que les populations doivent écouler le reste de leur production dans le

marché du commerce traditionnel, et subir les règles du jeu qui alors s'imposent. C'est donc surtout d'un point de vue qualitatif, voire symbolique et idéologique, que le commerce équitable a une incidence significative sur le défi d'une plus grande équité pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international.

### **La méthodologie de travail**

La méthodologie de travail retenue dans le cadre de ce mémoire repose sur une approche empirique et qualitative.<sup>7</sup> Si les objectifs de ce mémoire sont de présenter l'évolution du concept de commerce équitable à travers le MCE dans les relations Nord-Sud des années 1950 à aujourd'hui, d'exposer les principes et normes de la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud et d'en mesurer ses effets pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international, une telle méthodologie de travail est nécessaire pour analyser les enjeux de développement du commerce équitable.

Il est important de noter que ce mémoire ne vise pas à présenter les modèles de développement Nord-Sud antérieurs ni à les comparer avec ceux du commerce équitable. Les études à cet égard sont nombreuses et suffisamment documentées.<sup>8</sup> Ce mémoire a comme objectif de faire une synthèse et une étude critique de la littérature portant sur les enjeux de développement du commerce équitable. Il cherche à découvrir les motivations du MCE qui le conduisent à faire la promotion d'un autre

---

<sup>7</sup> Voir annexe B, p.119.

<sup>8</sup> Voir notamment celles de Michael Barrett Brown, *Fair Trade: Reform and Realities in the International Trading System*. London: Zed Books, 1993, European Fair Trade Association. *EFTA Yearbook: Challenges of Fair Trade 2001-2003*. Bruxelles: EFTA, 2002, Albert, O *et al.* *Pour un commerce équitable. Expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*. Paris: Edition Léopold Mayer, 1998. Pour d'autres études voir bibliographie.

type de commerce dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. Le mémoire cherche ainsi à apporter des éléments qui démontrent ces tendances dans une perspective historique et théorique.

Ce mémoire s'inscrit dans la littérature qui se base sur la Théorie critique pour analyser les relations Nord-Sud dans une perspective de développement et dans un contexte de mondialisation économique. Ces écrits portent sur le fonctionnement du système actuel d'échanges économique international et proposent des solutions pour en changer les règles du jeu en faveur des principes du commerce équitable. Le mémoire s'appuie donc essentiellement sur trois sources. Premièrement, les études de chercheurs et de praticiens concernant l'histoire, les valeurs, les normes et les fondements économiques du commerce équitable. Deuxièmement, les données statistiques recueillies par les principales organisations internationales du commerce équitable (OICE), notamment celles de l'Organisation internationale de labellisation du commerce équitable (FLO). Troisièmement, une série d'interviews et des observations sur le terrain réalisées auprès de trois communautés productrices de café au Honduras.

La conclusion de ce mémoire fait un retour sur nos hypothèses de recherche et notre problématique, examine les défis et les limites du commerce équitable et pose un regard critique sur notre sujet et notre démarche de recherche.

Globalement, cette matrice permettra de vérifier la validité de nos hypothèses de recherche analysées dans ce mémoire. Elle cherchera à démontrer que la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud n'est pas une panacée infallible au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux pour les populations marginalisées. Néanmoins, la nouvelle dynamique est une innovation économique en matière de développement pour certaines populations au Sud, en

procédant à un renouvellement des relations commerciales et à un rééquilibrage des rapports de pouvoir dans certaines filières commerciales internationales. Elle leur fournit ainsi à elles, mais aussi à d'autres types de population marginalisée, des possibilités alternatives de développement qui répondent à leurs besoins fondamentaux spécifiques.

## CHAPITRE I

### ÉVOLUTION DU MOUVEMENT DU COMMERCE ÉQUITABLE DANS LES RELATIONS NORD-SUD : PRÉSENTATION HISTORIQUE, THÉORIQUE ET CONCEPTUELLE

D'une situation marginale à ses débuts, le commerce équitable est devenu aujourd'hui l'un des mouvements de la transformation des formes de relations commerciales et des rapports de pouvoir dans le système économique international. À travers son évolution, le MCE a redéfini la nature des relations économiques et sociales Nord-Sud, sur la base desquelles les rapports entre acteurs ne sont plus synonymes de pouvoir les uns contre les autres mais plutôt de partenariat les uns envers les autres. À vrai dire, l'évolution du MCE dans les relations Nord-Sud aura permis de transformer la manière traditionnelle de faire du commerce, qui permet désormais aux acteurs de pratiquer entre eux des relations commerciales durables axées sur le partage équitable des bénéfices à long terme et non plus sur des gains absolus à court terme. L'innovation du MCE réside donc dans la redéfinition des relations économiques et sociales Nord-Sud qui favorisent un nouveau dialogue en matière d'équité dans les échanges économiques mondiaux.

Ce chapitre a pour objectif de faire une synthèse historique, théorique et conceptuelle au sujet de l'évolution du MCE dans les relations Nord-Sud des années 1950 à aujourd'hui, et d'en établir une périodisation. D'abord, il identifie les acteurs au niveau international à partir desquels ont pris forme les premières initiatives de concept de commerce équitable en lien avec la conjoncture économique internationale propre à chaque époque. Ensuite, il fait un retour sur les problèmes rencontrés dans la promotion du commerce équitable durant chaque période étudiée, et les solutions apportées pour corriger la situation. Cette analyse se répète pour l'émergence des MCE suivants qui s'observent à travers leurs nouvelles revendications au cours des années 1960 à aujourd'hui. Enfin, il cherche à démontrer que les différents MCE sont à l'origine d'un nouveau dialogue en matière d'équité dans les échanges économiques Nord-Sud.

Devant une mutation profonde des règles du commerce international depuis la création du GATT jusqu'à son aboutissement final par le biais de l'OMC, qui sont de plus en plus déterminées par des forces sociales qui se présentent comme étant l'ordre économique international à suivre, comment le MCE a-t-il réagi et quelles décisions a-t-il prises pour transformer la logique de ces relations commerciales dominantes?

Cinq principaux MCE ont émergé au cours des cinquante dernières années et ont participé au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux.

### 1.1 1950-1970 : Le mouvement humaniste et religieux du commerce équitable

Les premiers balbutiements significatifs du MCE remontent au début des années 1950.<sup>9</sup> C'est par le biais du mouvement humaniste et religieux du commerce équitable (MHRCE) que les bases structurelles du concept de commerce équitable ont été inaugurées pour la première fois. Le développement de ce mouvement est soutenu aussi bien par les réseaux d'Églises catholiques que protestantes européennes qui y voient un moyen d'humaniser l'économie, de la moraliser et de réintroduire une certaine éthique dans le système économique international.<sup>10</sup>

Bien que des initiatives semblables aient déjà fait l'objet d'essais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'action de réseaux coopératifs en Italie et au Royaume-Uni,<sup>11</sup> ce n'est véritablement que dans les années 1950 que le MCE prend officiellement forme. On ne parle pas encore cependant ouvertement de commerce équitable, mais plutôt de mettre en place un système de commerce alternatif qui a pour objectif d'encourager l'inclusion des produits des pays du Tiers-Monde à des prix plus rémunérateurs dans les marchés nationaux du Nord, en particulier européens.

C'est en s'inspirant de ces initiatives qu'un groupe de jeunes catholiques hollandais,<sup>12</sup> nommée *Kerkrade*,<sup>13</sup> met en opération une filière commerciale alternative en vue d'importer des produits directement des pays du Tiers-Monde pour ensuite les vendre

---

<sup>9</sup> Sophie Adam et Michael Barrat Brown, « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud », in *L'économie solidaire au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck, 1999, p.107.

<sup>10</sup> Patrice Lecomte, *Le pari du commerce équitable*, Paris, Éditions Organisation, 2003, p.54.

<sup>11</sup> Mauro-F. Malservisi et Isabel Faubert-Mailloux, *Le commerce équitable*, Cahier de la Chaire de coopération Guy-Bernier, Montréal, 2000, p.4.

<sup>12</sup> Tonino Perna, « La réalité du commerce équitable », in *Éthique et économie : l'impossible (re) mariage*, *Revue du MAUSS* (2000), p.359.

<sup>13</sup> Cette association s'est ensuite constituée en fondation sous le nom de *SOS Wereldhandel*.

par correspondance via leur réseau d'Églises et tiers-mondistes.<sup>14</sup> Devant l'ampleur de la diffusion qu'allait connaître cette pratique commerciale, les initiateurs du mouvement catholique décident alors d'ouvrir le premier magasin de commerce « équitable » aux Pays-Bas en 1969, le *World Shop*, afin de répondre à la demande pour ce type de produits.<sup>15</sup> Deux ans plus tard, on en compte plus d'une centaine à l'extérieur des frontières hollandaises s'établissant rapidement un peu partout en Europe: Allemagne, Autriche, Belgique, France, Suède, Suisse et Royaume-Uni.<sup>16</sup>

Initialement axé sur l'importation et la vente de produits artisanaux provenant de quelques pays du Tiers-Monde, le groupe catholique hollandais s'intéresse ensuite aux produits agricoles de base de l'hémisphère Sud en introduisant dans sa filière commerciale alternative, en 1973, le premier café dit « équitable », *Indio Solidaritätskaffe*, fourni directement par des coopératives guatémaltèques.<sup>17</sup> Ces deux types de produits caractériseront ensuite les niches officielles de l'aile jeunesse catholique hollandaise ainsi que celles du MCE au cours des décennies suivantes.

En 1974, c'est au tour de quelques militants français issus de l'*Union des Comités de Jumelages Coopération* à prendre le relais en créant l'Association *Artisans du Monde* qui achète les surplus des producteurs de jute du Bangladesh dans le but d'écouler leur production sur le marché français.<sup>18</sup> L'association est née du principe suivant : « Plutôt que d'apporter une aide financière aux pays en développement, mieux vaut

---

<sup>14</sup> Elizabetta Bucolo, *Le commerce équitable*, Les Notes de l'Institut Karl Polanyi, Paris, CRIDA, 1999, p.9.

<sup>15</sup> Sophie Adam et Michael Barrat Brown, *op.cit.*, p.107.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Amina Béji-Bécheur et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *Commerce équitable, une approche alternative de l'échange?*, Actes du 17<sup>ème</sup> congrès international de Association Française de Marketing, Deauville, 2001, p.5.

<sup>18</sup> Sophie Adam et Michael Barrat Brown, *op.cit.*, p. 107.

leur donner les moyens de se développer eux-mêmes ». <sup>19</sup> L'objectif d'*Artisans du monde* est aussi d'informer les consommateurs européens sur les conditions de travail des producteurs du Sud, et faire de l'éducation au développement une priorité dans les pays du Nord. <sup>20</sup> C'est à partir de ce moment qu'*Artisans du Monde* ouvre à son tour sa première boutique de commerce équitable sous la bannière portant le même nom. <sup>21</sup> Depuis, *Artisans du Monde* a créé, avec d'autres d'associations, notamment *Solidar Monde*, une centrale d'importation de produits équitables provenant de coopératives de petits producteurs du Sud. <sup>22</sup> Par la suite, le MCE prend encore davantage d'expansion par le biais d'organisations non gouvernementales (ONG) issues du mouvement humanitaire, notamment *OXFAM Grande-Bretagne*, qui s'approprient les principes du commerce équitable en les diffusant plus largement sur le continent européen. Dès lors, la notion de commerce équitable prend de plus en plus d'ampleur dans le MHRCE, aussi bien dans les organisations de coopération et de solidarité internationale que dans les réseaux d'Églises catholiques et protestantes.

Cela dit, même si au cours des années 70 on dénombre une quinzaine d'associations locales qui participent au MCE, la diffusion du concept de commerce équitable est toutefois encore lente. <sup>23</sup> En effet, ce sont surtout les militants et les bénévoles issus de la même catégorie de population qui constituent les vecteurs de diffusion principaux du MCE. <sup>24</sup> On remarque également que sa diffusion sur le continent européen est liée

---

<sup>19</sup> Carvalho da França Genauto *et al.*, « Introduction au dossier », *Revue du M.A.U.S.S. L'Alter-économie. Quelle « autre mondialisation » ?*, no.21 (2003), p.40.

<sup>20</sup> Consulté le 12 octobre 2006: [www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org).

<sup>21</sup> Amina Béji-Bécheur et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *op.cit.*, p.5.

<sup>22</sup> Sophie Adam et Michael Barrat Brown, *op. cit.*, p. 107.

<sup>23</sup> E. Rogers, *Diffusion of innovation*, The Free Press, New York, 3<sup>ième</sup> édition, 1983, in Amina, Béji-Bécheur, et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *op.cit.*, p.6

<sup>24</sup> Amina Béji-Bécheur et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *op.cit.*, p.6.

au revenu par habitant, et au niveau d'éducation de la population.<sup>25</sup> Qui plus est, elle est la conséquence des liens historiques et coloniaux entre les différents pays concernés, européens et tiers-mondistes.<sup>26</sup>

C'est donc au moyen d'actions de lobbying, et au travers des réseaux religieux et humanitaires, que le MCE parvient à se tailler une place au sein de nouveaux segments de la population et au-delà des réseaux de militants les plus actifs sur les scènes nationales.<sup>27</sup> Toutefois, si le MCE connaît une certaine progression sur le plan des idées, il n'en demeure pas moins qu'il se situe encore à cette époque dans un état de marginalité. En effet, les carences structurelles de son réseau de commercialisation ont pour effet que les retombées économiques et sociales pour les populations visées par ce type de commerce ne sont pas aussi importantes que le souhaiterait le MHRCE. Le MCE durant cette période prend donc davantage une direction éducatrice plutôt que développementaliste. En d'autres termes, on recherche davantage à cette époque à mener une campagne de sensibilisation afin de rendre l'économie plus « humaine » plutôt que d'apporter des changements d'ordre structurel dans la logique du système d'échanges économiques Nord-Sud.

Le MCE issu du milieu humaniste et religieux a connu depuis ses premières initiatives une certaine évolution politique, économique et sociale au sein de quelques sphères nationales. Une évolution lente, certes, mais qui lui permettra tout de même de s'immiscer dans une autre zone de débats plus importante sur la scène internationale, celle de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). C'est d'ailleurs à partir de celle-ci que le MCE connaîtra sa plus grande progression sur la scène internationale en définissant plus clairement

---

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Tonino Perna, *op.cit.*, p.359-372.

<sup>27</sup> Amina Béji-Bécheur et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *op cit.*, p.6.

ses revendications, notamment lors des discussions sur le Nouvel ordre économique international (NOEI).

Si les buts visés par le MHRCE ne sont pas nécessairement de nature politique, le mouvement tiers-mondiste du commerce équitable (MTDCE) des années 1960-70 est distinctement de nature politique de même qu'idéologique. Alors que le MHRCE cherche surtout à mener une campagne de sensibilisation en faveur de nouveaux débouchés pour les produits des populations au Sud exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international, le MTDCE recherche en revanche à améliorer directement les conditions de vie des populations marginalisés. C'est l'une des raisons pour lesquelles le principe axé sur les débouchés est relayé par le mouvement tiers-mondiste et prend un nouveau virage au début des années 1960 en dénonçant systématiquement les termes de « l'échange inégal »<sup>28</sup> entre le Nord et le Sud, et en remettant fondamentalement en cause le mode d'organisation de l'économie internationale qui conduit selon lui à « l'exploitation et la prolétarianisation des pays du Tiers-Monde ».<sup>29</sup>

## 1.2 1960-1970 : Le mouvement tiers-mondiste du commerce équitable

Au moment où certains pays du Sud obtiennent leur indépendance nationale, le regroupement de pays du tiers-monde, les Non-alignés,<sup>30</sup> forme, en 1964, une

---

<sup>28</sup> Pour de plus amples informations voir notamment la *Théorie de l'échange inégal* dans : Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal : essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux*, Éditions Maspéro, 1969.

<sup>29</sup> Patrice Lecomte, *op.cit.*, p.54.

<sup>30</sup> Consulté le 12 octobre 2006 : Le Monde diplomatique : [http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/RUIZ\\_DIAZ/12767](http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/RUIZ_DIAZ/12767). Les origines du mouvement des « Non-alignés » remontent à la Conférence de Bandoung en 1955, mais naît officiellement à Belgrade en septembre 1961. Tito, Nasser et Nehru, respectivement présidents de la Yougoslavie, de l'Égypte et de l'Inde, exposent le principe de « neutralisme positif ». Le neutralisme rejette l'adhésion à l'un ou l'autre bloc en Guerre froide. Il s'agit de tirer parti de chaque « camp » au mieux de ses intérêts, voire de profiter de la rivalité entre les opposants. Mais le mouvement veut surtout promouvoir une « Troisième force »

coalition au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette coalition, le Groupe des 77, cherche des moyens pour les pays du Tiers-Monde de promouvoir leurs intérêts économiques, leur capacité de négociation conjointe concernant les problèmes de développement international ainsi que la coopération économique et technique.<sup>31</sup> Elle se définit comme un moyen pour accroître le commerce dans les pays du Sud, protéger leur souveraineté sur leurs matières premières, ériger des institutions de financement propres à leurs besoins spécifiques et favoriser le développement de technologies.

Mais c'est surtout lors de la première session de la CNUCED à Genève en 1964 que le Groupe des 77 fait véritablement son entrée sur la scène internationale en publiant sa « Déclaration conjointe des 77 pays »,<sup>32</sup> qui revendique l'instauration d'un nouveau système commercial international « équitable ». De là, le Groupe des 77 se dote d'une plate-forme commune pour exprimer ses préoccupations et défendre de façon consensuelle ses intérêts économiques dans le but de se donner les moyens de lutter pour l'équité et la justice sociale dans les relations économiques internationales.

En fait, le Groupe des 77 revendique plus globalement, à la Conférence d'Alger en 1973, la refonte des règles économiques internationales en proposant de mettre en œuvre un Nouvel ordre économique international (NOEI)<sup>33</sup> qui répondra aux particularités politiques, économiques et sociales des pays du Tiers-Monde. Le

---

dans le but avoué de mettre fin au complexe d'infériorité des pays du tiers-monde. Le premier sommet des Non-alignés réunit vingt-cinq pays, parmi lesquels on retrouve notamment l'Arabie Saoudite, l'Éthiopie, l'Afghanistan, le Congo, le Liban, la Tunisie, la Birmanie, le Cambodge, le Soudan, l'Irak, le Maroc et Cuba.

<sup>31</sup> Consulté le 6 septembre 2006: UNCTAD, <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=3358&lang=2>

<sup>32</sup> Consulté le 8 octobre 2006 : Groupe des 77, <http://www.g77.org>.

<sup>33</sup> Pour de plus amples informations concernant le NOEI : Brigitte Stern, *Un nouvel ordre économique international?*, Paris, Economica, 1983.

Groupe des 77 cherche ainsi à renverser à sa faveur les rapports de pouvoir, visant à réduire les inégalités qui le pénalisent dans le cadre des négociations sur les échanges économiques mondiaux. L'un des enjeux importants de la négociation sur le NOEI pour les pays du Tiers-Monde est de pouvoir contrôler les prix de leurs matières premières sur le marché international dont ils sont les principaux producteurs pour les marchés du Nord. Selon Robert W. Cox, le NOEI

[...] is a negotiation process, broadly speaking, between countries of North and South but taking place through a variety of institutions and forums in which are represented wider or narrower ranges of functional and geographic interest. This negotiation process is concerned with the possibilities of agreement concerning both revised international policies and reformed or new institutions (including the power relationships governing these institutions).<sup>34</sup>

Ce qu'ils souhaitent en réalité c'est d'inscrire leur indépendance politique et économique, nouvellement acquise, dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail (DIT) plus équitable entre le Nord et le Sud. L'essence des revendications du NOEI repose sur l'importance d'appliquer les concepts d'équité et de coopération dans les rapports économiques, et reflète une volonté de redéfinir la logique des relations commerciales et les rapports de pouvoir dans le système économique international.

Mais ce qu'il faut surtout retenir des revendications du Groupe des 77, c'est qu'elles s'inscrivent dans le contexte de la crise du pétrole de 1973 durant laquelle on assiste à une flambée des prix des matières premières. Cette crise est fondamentale pour le Groupe des 77, car elle a pour effet d'accroître l'appui des pays du Sud aux revendications du NOEI. En effet, les pays membres du Groupe des 77 producteurs de pétrole, l'OPEP, bénéficient largement de la montée des prix sous l'effet d'une

---

<sup>34</sup> Robert W. Cox et Timothy J. Sinclair, « Ideologies and the New International Economic Order: reflections on some recent literature », in *Approaches to world order*, Melbourne, Cambridge University Press, 1996, p.377.

demande accrue de la part de l'industrie des pays du Nord, qui se reconstruit depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. De plus, les pays du Tiers-Monde producteurs de pétrole sont conscients de l'avantage comparatif dont ils disposent vis-à-vis les pays du Nord. Le pétrole constitue une matière première stratégique qui leur procure un important pouvoir de négociation.

Cependant, cette soudaine reprise de contrôle des pays du Tiers-Monde sur le prix de leurs matières premières n'aura été que de courte durée. Une deuxième crise de pétrole survient en 1979 qui, cette fois-ci, creuse un fossé important entre les pays producteurs et les autres pays au Sud.<sup>35</sup> Par conséquent, on assiste à une flambée des taux d'intérêts suite aux politiques financières adoptées par le Nord pour corriger la situation, ce qui au bout du compte a piégé les économies du Sud non productrices de pétrole qui s'endettent lourdement afin de financer leurs importations de pétrole, et pour maintenir le niveau de financement de leurs programmes de développement économique et social. À long terme, la crise du pétrole de 1979 aura pour effet que les pays du Tiers-Monde continuent à produire pour les marchés d'exportation du Nord, même si les prix qu'ils obtiennent pour leurs matières premières ne couvrent plus les coûts de production, de transformation et de commercialisation. Les taux d'intérêts élevés rendent ainsi le service de la dette insoutenable dans ces pays.

Dans ce contexte, le NOEI proposé par le Groupe des 77 insiste donc sur l'importance de réformer, en période de crise, le système d'échanges économiques de manière à leur permettre de devenir à leur tour des acteurs à part entière et égaux à ceux du Nord au sein du système économique international. Pour cela, le Groupe des 77 demande aux bailleurs de fonds multilatéraux, notamment aux institutions de Bretton-Woods et aux pays industrialisés du Nord, de mettre un terme à leur aide financière ponctuelle à court terme pour remplacer celle-ci par de réelles politiques

---

<sup>35</sup> Sophie Adam et Michael Barratt Brown, *op. cit.*, p.107.

commerciales « équitables ».<sup>36</sup> Il est donc proposé à la CNUCED que les pays membres mettent en œuvre des mécanismes collectifs favorisant la stabilisation des prix des matières premières, le développement de systèmes de taux préférentiels, le transfert de technologies et la régulation des activités des entreprises transnationales.<sup>37</sup>

L'idée générale qui se dégage en fait du Groupe des 77 « c'est qu'il faut substituer le commerce à l'aide au développement »<sup>38</sup> de manière à établir de véritables relations économiques « équitables »<sup>39</sup> qui reflètent les particularités politiques et sociales des parties engagées dans le processus de négociation sur les échanges économiques mondiaux, et non plus des programmes d'aide financière accompagnés de dettes, d'intérêts et de déficits. De plus, le Groupe des 77 souhaite surtout une amélioration des termes des échanges grâce à des prix « justes et équitables » et à une participation plus effective des pays du Sud aux décisions des institutions financières internationales (IFI), notamment la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI).<sup>40</sup> Ce qu'il convoite, « c'est donc un rééquilibrage interétatique, un supplément de poids qui serait accordé – au nom de la justice et de l'équité – aux pays du Sud dans les négociations internationales, une volonté de supprimer les inégalités tout en continuant d'affirmer l'égalité souveraine des États. ».<sup>41</sup> D'où le

---

<sup>36</sup> Elizabetta Bucolo, *op.cit* p.10.

<sup>37</sup> Pierre De Sernaclens, *La mondialisation: théories, enjeux et débats*, Paris : Éditions Armand Colin, 2001, p.92.

<sup>38</sup> Pierre Harbbard *et al.*, *op.cit.*, p.5.

<sup>39</sup> Le terme équitable est utilisé ici au sens propre. Il ne fait pas référence au concept de commerce équitable tel que définit par FINE. Cependant, l'utilisation qu'en a faite le Groupe des 77 a façonné la définition actuelle du commerce équitable.

<sup>40</sup> Gilbert Ritz, *Le développement: Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1996, p.243.

<sup>41</sup> *Ibid*, p.243.

slogan lancé à la CNUCED à New Delhi en 1968: « Trade, not Aid » (du commerce, pas de la charité).<sup>42</sup>

Cette demande des 77 retient partiellement l'attention des autres membres de la CNUCED à New Delhi. Les négociations débouchent sur la définition d'un système généralisé de préférences commerciales (SGPC) en vertu duquel les pays du Nord concèderaient d'appliquer des barrières tarifaires très faibles aux matières premières exportées par les pays du Sud, et ce d'une manière non réciproque et non discriminatoire. Mais la mise en œuvre d'un tel système n'a jamais été formellement adoptée, car il s'agissait d'une remise en question des principes du GATT, fondés justement sur la réciprocité et la discrimination positive, notamment avec la « clause de la nation la plus favorisée », des principes auxquels les pays du Nord n'étaient pas prêts à renoncer étant donné les avantages économiques multilatéraux qu'ils pouvaient en tirer. En effet, les pays du Nord appréhendaient que ce type de système préférentiel les conduise à la perte de leur pouvoir d'influence dans le cadre des négociations internationales sur le commerce au sein des assemblées générales des organisations des Nations Unies. Rappelons que vu leur nombre plus important, les pays du Tiers-Monde allaient pouvoir contrôler une grande partie des votes au sein de l'Assemblée générale de l'ONU, et ainsi faire adopter le SGPC par la CNUCED. Cette situation de faiblesse des pays du Nord quant à l'adoption possible du SGPC est en grande partie à l'origine du refus de ceux-ci d'opter pour un tel système. Qui plus est, les pressions exercées par les pays du Nord sur quelques pays du Tiers-Monde, notamment ceux de l'OPEP, sont parvenues à fracturer l'unité politique en faveur du Nord.

---

<sup>42</sup> Le « Trade, not Aid » sera ensuite repris par le mouvement du commerce équitable et deviendra la maxime officielle sur la scène internationale.

Malgré cela, les négociations ont tout de même abouti à la création d'un fonds commun pour maintenir une certaine stabilisation du prix de certains produits de base. On ne parle pas ici cependant de prix minimum garanti mais bien de stabilisation de prix. L'objectif de ce programme consiste à permettre aux pays du Sud de mieux positionner leurs produits sur le marché international de façon à ce qu'ils puissent concurrencer ceux des pays du Nord. En général, les accords signés entre les différentes parties cherchent à stabiliser les prix en contrôlant l'offre des produits sur le marché international, ce qui a pour effet de diminuer les risques liés à une éventuelle surproduction, et conséquemment à une chute des prix des matières premières. Mais ce fonds n'a jamais obtenu un financement adéquat. Il a été abandonné quelques années plus tard.

Somme toute, la mobilisation conduite par le Groupe des 77 pour l'instauration d'un NOEI se verra réduite à une seule déclaration de principes sans pouvoir de coercition. La rivalité entre les blocs Est-Ouest qui commence à s'essouffler au début années 80 fait en sorte que les demandes du Tiers-Monde ne retiennent plus autant l'attention des pays du Nord, et il n'est plus dans cette perspective une zone stratégique pour la conquête de nouveaux appuis comme ce fut le cas lors du début de la Guerre froide. De plus les enjeux politiques et économiques internationaux ont changé, et les pays du Nord craignent la montée en force des pays émergents du Sud avec les avantages concurrentiels dont ils bénéficient quant à leur main-d'œuvre peu coûteuse. En revanche, les revendications du Groupe des 77 auront produites des impacts importants dans l'évolution du MCE dans les relations Nord-Sud jusqu'à aujourd'hui, car elles auront permis « d'armer idéologiquement » de nombreux pays du Sud à exprimer ouvertement leurs désaccords à l'égard du système d'échanges économiques instauré par les pays industrialisés du Nord et les IFI. La mobilisation aura aussi permis la dénonciation du caractère fondamentalement inéquitable du commerce international vis-à-vis certains marchés nationaux des PVD et, ultimement, vis-à-vis

certaines populations du Sud.<sup>43</sup> Qui plus est, si le Groupe des 77 n'a pas officiellement adopté à l'époque les principes du commerce équitable tel qu'on les connaît aujourd'hui, il a néanmoins participé à les diffuser sur la scène internationale en contribuant au débat sur les enjeux de développement du commerce équitable dans les relations Nord-Sud.

Les années 1980-90 sont d'ailleurs significatives à cet égard; c'est durant cette période que le MCE élargit le débat avec la notion de développement durable. C'est maintenant au tour du mouvement de développement durable de promouvoir les principes du commerce équitable sur la scène internationale.

### **1.3 1980-1990 : Le mouvement du développement durable du commerce équitable**

Les années 1980-90 marquent un tournant important pour le MCE qui s'approprie plus assurément le concept de commerce équitable, du fait que le contexte politique international est de plus en plus favorable à ses principes, notamment avec la popularité des questions environnementales. La montée en force des groupes environnementalistes permet également au MCE de prendre de l'assurance et de la notoriété en introduisant dans ses principes la notion de développement durable.

Deux événements majeurs au niveau international confirment le passage d'un commerce alternatif à un commerce équitable. Le premier est l'arrivée du concept de développement durable, suite au rapport Brundtland en 1987.<sup>44</sup> Le deuxième est le

---

<sup>43</sup> Pierre Harbbard, *op.cit.*, p.5.

<sup>44</sup> Le rapport Brundtland (du nom de son auteur, Gro Harlem Brundtland, *Notre avenir à tous*, Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, 1987) donne naissance à un nouveau concept, une nouvelle manière d'appréhender les enjeux du développement. Brundtland définit le développement durable comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, chapeauté par la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement (CNUED), tenue à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la première conférence sur l'environnement à Stockholm en 1972, et qui contribue à légitimer et à institutionnaliser l'approche du commerce équitable sur la scène internationale.<sup>45</sup> Cette manière plus positive d'aborder la question des enjeux de développement Nord-Sud, plutôt que d'être en réaction comme c'était le cas dans les années 1960-70, en est en grande partie responsable.

Lecomte souligne à cet effet que, suite à la publication du rapport Brundtland,

[...] le mouvement du commerce équitable est plus rassembleur et consensuel puisqu'il s'adresse aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises et aux États. Il ne remet pas en cause fondamentalement le système libéral, il propose des ajustements dans le processus de création de valeur, afin que la création de richesses aujourd'hui ne mette pas en péril notre capacité à répondre aux enjeux de demain.<sup>46</sup>

Le mouvement de développement durable du commerce équitable (MDDCE) propose donc :

[...] une croissance économique dynamique et saine, respectueuse de critères sociaux et environnementaux minimaux: limiter les impacts négatifs de la croissance économique sur la condition sociale des travailleurs et sur l'environnement, proposer des alternatives au modèle libéral actuel, afin d'obtenir un développement plus respectueux de notre planète, plus solidaire avec les pays du Sud et aussi solidaire vis-à-vis des générations futures.<sup>47</sup>

---

<sup>45</sup> Patrice Lecomte, *op.cit.*, p.51.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Ibid.*

Qui plus est, avec l'arrivée de la notion de développement durable dans le mouvement du commerce équitable, il n'est plus question de dénoncer globalement la logique du système d'échanges économiques comme l'a fait le mouvement tiers-mondiste dans les années 1960-70, mais plutôt de proposer un axe de développement stratégique qui vise à réformer ses pratiques commerciales. Ainsi, faisant face à un mouvement plus conciliant, les forces sociales en faveur de la libéralisation des économies nationales sont plus à même d'être à l'écoute d'un discours qui s'insère à leur activité économique, qui, dans le fond, ne demande qu'à réformer quelques aspects de leurs pratiques commerciales sans pour autant remettre en cause systématiquement les fondements de la logique de leur approche libérale de développement.<sup>48</sup>

Le MTMCE qui contestait la logique des approches libérales de développement dans les années 1960-70 cède donc la place à un mouvement axé sur la coopération plutôt qu'à un mouvement orienté vers la contestation du système économique international. Selon Carolyn Strong,

[...] the implementation of fair trade principles can contribute to the development of long-term sustainable development. Fair trade is a mechanism to help achieve sustainable development. The message of the Brundtland report was that it is possible to relate to environment in a way that maintains the needs of the present generations without compromising the ability of future generations to meet their own needs. Fairly traded products promote patterns of consumption and production that reduce environmental stress and meet the needs of humanity. These products are characterized by production processes that give suppliers in the less developed world a fair share of the benefits of trade and ensure a good standard of working conditions for employees, while ensuring the sustainability of natural resources.<sup>49</sup>

---

<sup>48</sup> *Ibid*, p.52

<sup>49</sup> Carolyn Strong, « The Role of Fair Trade Principle within Sustainable Development », *Sustainable Development*, vol.15 (1997), p.6.

Le MDDCE s'inspire ainsi non seulement du rapport Brundtland, comme on l'a vu, mais également du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Suggestion faite suite à la remise du rapport Brundtland, la CNUED organise un Forum international sur les enjeux environnementaux pour le 21<sup>ème</sup> siècle. De là, le MDDCE reprend les grandes lignes des principes fondamentaux de l'*Agenda 21*<sup>50</sup> qui a pour mandat « d'examiner les progrès accomplis et de susciter les arrangements qui continueront d'être nécessaires pour poser les jalons sur la voie du progrès humain et le maintenir dans des normes en harmonie avec les besoins de l'homme et les lois naturelles ».<sup>51</sup> Le MDDCE inclut donc dans ses principes les bases conceptuelles de l'*Agenda 21*.<sup>52</sup> Mais ce qui retient surtout son attention, comme le souligne Pierre W. Johnson, c'est le chapitre 2 de la section 1 de l'*Agenda 21* dans lequel on traite de la « Coopération internationale visant à accélérer le développement durable dans les pays en développement et politiques nationales connexes »<sup>53</sup>. D'après la première section de ce chapitre – intitulée « Promouvoir un développement durable par le commerce » – on identifie quatre objectifs que les gouvernements devraient s'efforcer d'atteindre:<sup>54</sup>

- 1) Promouvoir un système commercial multilatéral ouvert, non discriminatoire et équitable, permettant à tous les pays - en particulier aux pays en développement - d'améliorer leurs structures économiques et de relever le niveau de vie de leur population par un développement économique continu;

---

<sup>50</sup> L'Agenda 21 est un guide de mise en oeuvre du développement durable pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Les nations qui se sont engagées pour sa mise en place doivent l'appliquer au niveau national, régional et local. [www.agora21.org/](http://www.agora21.org/), consulté le 25 avril 2005.

<sup>51</sup> Gilbert Ritz, *op.cit.*, p.306.

<sup>52</sup> Consulté le 10 septembre 2006: <http://www.agora21.org/dd.html>

<sup>53</sup> Pierre William Johnson, « Commerce équitable et mondialisation », in *L'alteréconomie Quelle « autre mondialisation? »*, no.21 (2003), p.73.

<sup>54</sup> Consulté le 5 septembre 2006 : <http://www.agora21.org/dd.html>

- 2) Améliorer l'accès des exportations des pays en développement aux marchés des pays développés;
- 3) Améliorer le fonctionnement des marchés des produits de base et mettre en oeuvre des politiques de produits de base qui soient rationnelles, compatibles et cohérentes aux échelons nationaux et internationaux dans le but d'optimiser la contribution du secteur de produits de base au développement durable compte tenu des considérations d'environnement;
- 4) Promouvoir et soutenir des politiques intérieures et internationales qui fassent que la croissance économique et la protection de l'environnement se soutiennent mutuellement.

Plus loin, on indique également que la libéralisation des marchés et le commerce international peuvent être des facteurs de développement durable à condition que l'on tienne compte de trois conditions:<sup>55</sup>

- 1) Les pays développés ouvriront plus qu'ils ne le font présentement leurs marchés aux produits des pays en développement;
- 2) Des accords sont négociés pour soutenir le prix des produits de base dont dépendent en grande partie les exportations de ces pays;
- 3) Ces pays développent les activités de transformation et la distribution, améliorent les méthodes de commercialisation et rendent le secteur des produits de base plus compétitif, diversifient leur économie pour la rendre moins tributaire des exportations de produits de base, font en sorte que le prix des produits de base traduise une utilisation efficiente et durable des facteurs de production et reflète également le coût de cette production du point de vue de l'environnement, des ressources et sur le plan social.

Pourtant, plus d'une décennie après le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, Johnson souligne qu'un

---

<sup>55</sup> Pierre William Johnson, *op.cit.*, p.73-74.

[...] tel système commercial multilatéral - « ouvert, équitable, sûr, non discriminatoire, prévisible, compatible avec les objectifs du développement durable » - reste encore dans une large mesure à construire. Les objectifs énoncés ci-dessus sont ceux des pratiques et des campagnes pour un commerce équitable. Cependant, les acteurs de ce commerce ont pris conscience que ces objectifs ne peuvent pas être atteints par le seul effort des pays producteurs et que les obstacles à leur réalisation tiennent aux structures actuelles du commerce international. C'est pourquoi leurs actions reposent sur la mise en place de partenariats concrets avec ces pays, alliant les principes du commerce, de l'équité et de la durabilité.<sup>56</sup>

Alors que le MCE est principalement soutenu par des groupes minoritaires, humanistes et religieux dans les années 1950-60, par le mouvement tiers-mondiste dans les années 1960-70 qui s'oppose au modèle libéral de développement, l'intégration de la notion de commerce équitable dans le mouvement du développement durable dans les années 1980-90 permet non seulement sa diffusion à une plus grande échelle, mais surtout légitime encore davantage la nécessité d'un système alternatif d'échanges économiques comme celui du commerce équitable dans un contexte où le mode de production et de consommation prévalant engendre des problèmes environnementaux importants. De plus, il aura également permis à certains acteurs du MCE de constater qu'il ne suffit pas simplement d'inclure la notion de développement durable dans l'approche de développement du commerce équitable pour réussir « à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Les années 1980-90 sont d'ailleurs importantes à cet égard, car le MCE se dote de lobbyistes, de réseaux, de labels et crée ses propres organisations internationales. Dès lors, c'est maintenant au tour du mouvement organisationnel de promouvoir plus largement les principes et les pratiques du commerce équitable sur la scène internationale.

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p.74.

#### 1.4 1980-1990 : Le mouvement organisationnel du commerce équitable

Les années 1980-90 marquent officiellement l'entrée du MCE sur la scène internationale. Trois événements en favorisent l'avènement. Le premier est le lancement du premier label de certification équitable, *Max Havelaar*, en 1988 aux Pays-Bas. Le deuxième est la création d'un vaste réseau d'organisations internationales de commerce équitable (OICE) dont les plus importantes sont : la Fédération internationale du commerce équitable (IFTA), l'Association européenne du commerce équitable (EFTA), le Réseau de magasins du monde européens (Network of European World Shops, NEWS!) et l'Organisation internationale de labellisation du commerce équitable (FLO). Ces quatre organisations se regroupent à l'occasion autour de la table de concertation le « Consensus FINE ».<sup>57</sup> Le troisième est le lancement de deux autres labels internationaux de commerce équitable, soit *TransFair* et *FairTrade*.

Suite à la création du premier label de certification et d'un réseau international de commerce équitable, on ne parle plus simplement d'un mouvement marginal conduit par des groupes minoritaires, populaires et militants. Désormais, le mouvement organisationnel du commerce équitable (MOCE) occupe une place majeure sur la scène internationale en participant activement aux débats sur les enjeux de développement Nord-Sud.

C'est à partir de cette dynamique sociale que naît le premier label de commerce équitable *Max Havelaar* aux Pays-Bas,<sup>58</sup> lorsque des requêtes sont adressées aux fondateurs du label pour répondre aux demandes des consommateurs européens et à

---

<sup>57</sup> FINE est l'acronyme de la première lettre de chacune des organisations suivantes: FLO, IFAT, NEWS et EFTA.

<sup>58</sup> Les Pays-Bas constituent véritablement le marché historique du commerce équitable. On y compte un grand nombre d'importateurs, dont le leader mondial du café, la société Van Weely, le deuxième importateur du commerce équitable, Fair Trade Organisatie (FTO). In Pierre, Harbbard, *op.cit.*, p.20.

celles des petits producteurs au Sud.<sup>59</sup> Il s'étend ensuite rapidement au-delà des frontières hollandaises: les organisations de commerce équitable (OCE) adoptent cette garantie de certification équitable *Max Havelaar* en Belgique en 1990, en Suisse et en France en 1992, et au Danemark en 1994. Deux autres labels de commerce équitable viennent ensuite compléter l'éventail, soit *TransFair* en 1993 (Autriche, Canada, États-Unis, Italie et Japon) et *FairTrade* en 1994 (Irlande et Royaume-Uni). Avec ces labels de certification équitable, les consommateurs sont assurés que les principes du commerce équitable ont été contrôlés par une organisation indépendante tout au long de la filière de production et de commercialisation du Sud jusqu'au Nord. Selon Jeudy, le foisonnement des OCE peut s'expliquer par le fait que

[...] l'inégalité Nord-Sud prend aussi pied au Nord. C'est la raison pour laquelle un nombre croissant d'associations et d'entreprises européennes s'intègrent dans les réseaux du commerce équitable. Elles bénéficient alors des principes du commerce équitable (prix plus élevés, relation de long terme, préfinancement de la production etc.).<sup>60</sup>

La création des OICE aura donc permis au MCE de consolider sa présence sur la scène internationale, aussi bien dans les réseaux de coopération et de solidarité internationale que dans les Forums économiques internationaux, notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).<sup>61</sup>

---

<sup>59</sup> En 1986, de petits producteurs de café du Chiapas au Mexique lancent un cri d'alarme sur leurs conditions de travail, notamment sur la faible rémunération qu'ils reçoivent sur les marchés internationaux pour la production de leur café. In Sophie Adam et Michael Barrat Brown, *op. cit.*, p. 108.

<sup>60</sup> Emmanuel Jeudy, «Des partenaires-producteurs au Nord de plus en plus nombreux », in Collectif, *Pour un commerce équitable: expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*, Éditions Charles Leopold Mayer, 1998, p.63.

<sup>61</sup> Depuis la 5<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun en 2003 et, plus récemment à la 6<sup>e</sup> à Hong Kong en 2005, un symposium sur le commerce équitable et sur le développement durable est organisé à chaque réunion de l'OMC par un regroupement d'ONG dans le but d'informer les décideurs à propos des liens existant entre les politiques commerciales globales et les conditions de vie des petits producteurs.

### **Fédération internationale pour un commerce alternatif**

L'IFTA, créée en 1988 et située à Oxford en Grande-Bretagne, en fait la démonstration. Elle est la seule fédération regroupant l'ensemble des partenaires impliqués dans le processus de commercialisation du commerce équitable. Cette fédération rassemble à la fois les CCE importatrices au Nord et celles d'exportation au Sud. L'objectif poursuivi par l'IFTA est de fournir un cadre permettant l'échange d'informations entre les membres et l'élaboration de stratégies communes (campagne de sensibilisation, éducation citoyenne et activités de lobbying) pour faciliter le développement du commerce équitable à l'échelle internationale. L'IFTA regroupe près de 150 membres originaires de 47 pays de tous les continents.<sup>62</sup> Par contre, à l'instar des CCE, ses activités sont surtout concentrées sur le continent européen.

### **Fédération européenne du commerce équitable**

L'EFTA joue également un rôle important sur la scène internationale. Cette fédération créée en 1990 et basée à Maastricht, au Pays-Bas, est le principal porte-parole en Europe du commerce équitable. Elle regroupe douze des principales CCE situées dans neuf pays européens.<sup>63</sup> L'EFTA représente environ 60% des importations équitables en Europe. Elle permet l'importation de produits provenant de 800 groupes de producteurs du Sud issus de 45 pays différents, représentant environ 800 000 familles de producteurs, soit environ 5 millions de personnes.<sup>64</sup> Les membres de l'EFTA apportent avant tout un soutien logistique aux producteurs et artisans du Sud, notamment par le biais de conseils techniques et financiers.

---

<sup>62</sup> Mauro-F. Malservisi et Isabel Faubert-Mailloux, *op.cit.*, p.14.

<sup>63</sup> Organisations membres: Gepa (Allemagne), Magasins du Monde-Oxfam (Belgique), Intermón (Espagne), C.T.M. (Italie), Alternativ handel (Norvège), Oxfam Trading (Grande-Bretagne), Solidar'Monde (France), O.S.3 (Suisse), Fair Trade Organisatie (Pays-Bas).

<sup>64</sup> Consulté le 3 février 2005 : EFTA, *Mémento pour l'an 2000*, [www.eftafairtrade.org](http://www.eftafairtrade.org).

### **Le réseau de magasins du monde européen**

Le réseau de magasins du monde européen (NEWS!) a quant lui été créé en 1994 et a son siège à Utrecht, en Belgique. Il regroupe 15 fédérations nationales dans 13 pays.<sup>65</sup> Il représente les 2 500 magasins des pays membres. Son objectif est d'harmoniser les critères du commerce équitable, de soutenir la création de coordinations nationales dans les pays qui en sont dépourvus et d'organiser des actions européennes de sensibilisation auprès des consommateurs et des décideurs politiques et économiques.

### **L'Organisation internationale de labellisation du commerce équitable (FLO)**

FLO regroupe depuis 1997 l'ensemble des OICE, soit l'IFTA, l'EFTA et NEWS!, et qui a son siège à Bonn en Allemagne. Elle vise d'une part à harmoniser les différentes politiques de certification, et d'autre part à faciliter la communication entre les organisations nationales de certification et les groupes de producteurs en offrant un lieu de concertation. Mais son mandat est avant tout de certifier les produits équitables à l'échelle internationale selon les critères d'admission afin qu'il n'y ait aucune irrégularité dans le processus de certification.

### **FINE**

Enfin, les quatre OICE coordonnent leurs activités autour de la table de concertation FINE.<sup>66</sup> Elles se rencontrent sur une base régulière pour discuter des actions et des stratégies à mettre de l'avant pour faire progresser le commerce équitable dans les débats internationaux liés aux enjeux de développement dans les pays du Sud. Mais cette table de concertation a surtout pour but d'élaborer des revendications cohérentes pour les membres qui en font partie. FINE est devenu récemment le porte-parole

---

<sup>65</sup> Les 13 pays sont : l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, la Suède, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, le Pays-Bas, la Suisse, le Danemark et la Grande-Bretagne.

<sup>66</sup> Consulté le 15 décembre 2006 : [www.fairtrade.net/partners.html](http://www.fairtrade.net/partners.html)

officiel des actions de lobbying OICE en se dotant d'un bureau permanent à Bruxelles en 2004. FINE est aussi l'interlocuteur privilégié de la Commission européenne et d'autres organisations internationales comme l'OMC et la CNUCED.<sup>67</sup>

Les années 1980-90 auront été celles du MOCE. Le mouvement prend de l'ampleur sur la scène internationale, en créant ses propres organisations et labels tout en consolidant ses réseaux de manière à renforcer sa crédibilité auprès des administrations étatiques et des institutions internationales. D'un mouvement local au début des années 1950, le mouvement fait maintenant le passage à l'échelle internationale. Cependant, certains acteurs du MCE issus du mouvement altermondialiste, comme par exemple la *Revue du MAUSS*,<sup>68</sup> considèrent qu'au-delà de la simple création d'OICE qui lui a permis de se structurer à l'échelle internationale, il est encore nécessaire de questionner, dans un contexte de mondialisation économique, les fondements structurels du système économique international.

En fait, on reprend en quelque sorte une large part des revendications du MRHCE des années 1950, du MTMCE des années 1960 et du MDDCE des années 1980, mais en insistant cette fois-ci sur le fait que les problèmes d'exclusion du pouvoir dans les circuits du commerce international sont en grande partie déterminés par des rapports de force, lesquels ne sont pas seulement le fruit d'une mauvaise gouvernance étatique ou encore d'un manque d'ouverture à la libéralisation, mais bien la conséquence

---

<sup>67</sup> Consulté le 15 décembre 2006: [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr). L'ouverture d'un bureau permanent à Bruxelles a pour but de faire avancer le concept de commerce équitable auprès des institutions internationales. Cette création répond, en premier lieu, à un vœu de la Commission européenne qui avait souhaité avoir un interlocuteur unique sur le sujet. Selon FINE, « L'important était de réussir à s'organiser pour dialoguer avec la Commission européenne qui dispose, depuis 2003, d'un Programme d'action pour le commerce durable ». Deux sujets sensibles seront étudiés: la reconnaissance d'une appellation de commerce équitable, et de surcroît une définition juridique du concept comme celle accordée aux produits biologiques, et la gestion de la confiance liée au label de commerce équitable auprès des consommateurs.

<sup>68</sup> La prochaine section présentera le mouvement altermondialiste.

d'une incompréhension des enjeux de développement des pays du Sud et d'un rétrécissement de l'espace démocratique dans le cadre des négociations sur le commerce international. Cet MCE insiste donc sur l'importance de redéfinir le modèle de développement actuel qui engendre des conséquences importantes sur les conditions économiques, sociales et environnementales des populations au Sud.

Dans ce contexte, on ne cherche plus seulement à revendiquer de réelles politiques commerciales « équitables » pour les pays du Sud, ni à appliquer des politiques favorisant la protection de l'environnement en incluant la notion de développement durable, ni non plus à consolider un réseau de commerce équitable à l'échelle internationale, mais plutôt de repenser en profondeur les fondements structurels du système d'échanges économiques mondial qui produisent des injustices économiques et sociales majeures au sein de certaines populations au Sud. C'est le mouvement altermondialiste qui se porte maintenant à la défense des principes du commerce équitable sur la scène internationale.

### **1.5 2000 à aujourd'hui : Le mouvement altermondialiste du commerce équitable**

Les années 2000 permettent aux MCE de percevoir les efforts de leur mobilisation depuis les cinquante dernières années en occupant désormais une place importante dans les débats internationaux concernant les enjeux de développement du commerce équitable dans les relations Nord-Sud. La vague de libéralisation et de privatisation entamée par le Cycle de l'Uruguay dans les années 50 et poursuivie par le « Consensus de Washington » dans les années 80, procurent en plus suffisamment de recul au mouvement pour questionner les impacts de ces modèles de développement au sein des populations au Sud. Qui plus est, le contexte politique et économique international est de plus en plus favorable aux principes du commerce équitable, comme en témoignent notamment les manifestations lors des réunions de l'OMC et des Forums économiques mondiaux, comme ceux de Davos. Enfin, la chute des prix

des matières premières et la spéculation généralisée qui les entourent sur le marché international fournissent au MCE des arguments de poids pour revendiquer la nécessité de mettre en place des politiques alternatives de développement s'adressant aux besoins économiques et sociaux spécifiques des populations au Sud.

Ainsi, alors que certains prétendaient la « fin de l'histoire » suite à la chute du Mur de Berlin en 1989 et, conséquemment le triomphalisme de la démocratie libérale et du marché capitaliste comme mode de régulation économique et de progrès social, un nouveau mouvement à caractère « altermondialiste »<sup>69</sup> prend forme quelques années seulement après ces événements venant remettre en question la légitimité des idées néolibérales et des aspirations individualistes. Plus précisément, la question centrale que posent les acteurs du mouvement altermondialiste est de savoir quelle « autre mondialisation » reposant sur un autre modèle de développement peut se réaliser dans le contexte actuel? Une mondialisation plus « transparente », « équitable » et « démocratique »? En fait, ils s'interrogent sur les fondements théoriques de la mondialisation néolibérale, au sein desquels une plus grande place est laissée à la libéralisation des marchés nationaux, à la privatisation des services sociaux, à la quasi-abolition des barrières tarifaires et à la libre circulation des capitaux transnationaux. C'est donc en réaction au « laissez-faire » qui semble désormais être la norme dans les discours des partisans de la mondialisation néolibérale que le mouvement altermondialiste se positionne et non, contrairement à ce que certains laissent entendre, au processus de mondialisation lui-même.

Cela dit, au-delà des multiples critiques qui sont adressées aux fondements théoriques de la mondialisation néolibérale, il apparaît que le mouvement altermondialiste est aussi marqué par sa diversité. En effet, une multitude de mouvements se mobilise au

---

<sup>69</sup> Pour de plus amples informations sur le mouvement altermondialiste : Favreau, L. *et al.*, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004.

sein même du mouvement altermondialiste par le biais de campagnes aussi bien locales, nationales qu'internationales. Gustave Massiah souligne à cet égard que plusieurs campagnes se sont d'ailleurs taillées une place au sein du mouvement altermondialiste. Ainsi, dit-il,

[...] la campagne sur la dette, à partir des mouvements de solidarité internationale, s'est élargie aux différentes Églises et mobilise aujourd'hui les syndicats. La réforme des institutions internationales mobilise les mouvements de solidarité internationale et les mouvements écologistes. La remise en cause des marchés financiers et de la spéculation financière s'organise autour des syndicats, des mouvements politiques et des mouvements de lutte contre les exclusions. La mise en cause de l'OMC met en scène de manière nouvelle la relation entre les mouvements écologistes et de consommateur, et les associations de travailleurs et de producteurs, notamment paysans.<sup>70</sup>

Mais pour Eddy Fougier, il faut cependant constater qu'un consensus semble se dégager dans le mouvement altermondialiste, et ce malgré sa diversité :

Les groupes contestataires partagent une même dénonciation des effets négatifs supposés de la « mondialisation libérale ». Les entreprises multinationales et les organismes financiers constituent, en effet, le cœur de leurs critiques. Ils considèrent, pour la plupart, que les gouvernements, les institutions internationales, le G8 ou Davos sont d'une certaine manière les instruments institutionnels de ces entreprises, tandis que le néo-libéralisme, notamment via le « consensus de Washington », serait leur instrument idéologique et politique. La politique de ces protagonistes de la mondialisation, dont le pouvoir croissant semblerait échapper à tout contrôle démocratique, aboutirait à une course généralisée vers le bas sur le plan social, environnemental, culturel ou démocratique, à une « marchandisation » et à une privatisation de tous les secteurs, et à une remise en cause de la plupart des « acquis » et des « biens communs ».<sup>71</sup>

<sup>70</sup> Gustave Massiah, « Le mouvement citoyen mondial ». *Revue du M.A.U.S.S. L'Alter-économie. Quelle « autre mondialisation ? »*, no.21 (2003), p.24.

<sup>71</sup> Eddy Fougier, « Le mouvement altermondialiste », in *Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, no 894, (février 2004), p.8.

Si une multitude de campagnes internationales s'activent au sein du mouvement altermondialiste, on peut cependant situer son émergence autour de trois moments fondateurs qui donnent le coup d'envoi à ce nouveau mouvement au cours de la décennie 90.<sup>72</sup> Le premier est la rébellion zapatiste de l'État du Chiapas au Mexique à partir de 1994 lors de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, qui a donné le ton aux nouvelles formes de la contestation altermondialiste. Le deuxième moment fondateur a été la lutte menée contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en 1997-98, considérée par plusieurs altermondialistes comme leur première campagne à l'échelle internationale. Enfin, les manifestations entourant la 3<sup>e</sup> réunion de la Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999 constituent un tournant décisif. En effet, le mouvement altermondialiste y prend forme et, les structures de la contestation actuelle se mettent en place sur la scène internationale.

Cependant, même si la rébellion zapatiste et la lutte menée contre l'AMI ont alimenté à leur manière l'émergence du mouvement altermondialiste dans les années 90, ce sont surtout les manifestations lors de la réunion de l'OMC à Seattle qui ont permis au mouvement altermondialiste du commerce équitable (MACE) de faire connaître ses revendications à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de mondialisation. En effet, la rébellion zapatiste a dévoilé au niveau local les effets parfois pervers de la libéralisation dans les petites populations, en dénonçant notamment la discrimination faite à l'égard des communautés indigènes qui ne pourraient plus compter désormais sur les programmes d'aide au développement, sous forme de subventions étatiques, pour favoriser le développement adéquat de leurs coopératives agricoles comme par exemple dans la région du Chiapas, la plus

---

<sup>72</sup> *Ibid.*

défavorisée du Mexique.<sup>73</sup> Quant à la lutte menée contre l'AMI, elle a certes contribué à consolider le mouvement altermondialiste sur la scène internationale, en dénonçant les règles entre gouvernements et investisseurs à l'échelle internationale. Ces règles allaient notamment interdire tout traitement discriminatoire à l'égard des investisseurs leur permettant de poursuivre les gouvernements devant des juridictions internationales et les empêcheraient d'avoir accès à certains secteurs d'activités ou de faire fructifier encore davantage leur marge de profit.

C'est donc surtout à partir des manifestations à Seattle que le MACE a pris forme, en réaction aux conclusions qu'allaient tirer les technocrates sur les enjeux globaux de développement concernant l'application des politiques néolibérales de l'OMC dans les économies nationales, en particulier celles dans les pays du Sud.

En effet, comme le souligne Mark S. Leclair,

[...] the meeting of the World Trade Organization (WTO) in Seattle was accompanied by violent protests of groups supporting environmental and labor causes. As the process of globalization has accelerated, driven largely by the WTO – and its imbedded GATT protocols – a backlash against unrestrained free trade has emerged. For the most part, this reaction has occurred on the political front, most visibly with the continued protests against the WTO, but also through proposed legislation that addresses the perceived shortcomings of unrestrained free trade. At the grass-roots level, a less perceptible but nevertheless growing movement has been underway to pursue Fair Trade also known as alternative trade, which entails the marketing of products at greater than free market prices.<sup>74</sup>

Leclair poursuit en disant que :

---

<sup>73</sup> Naomi Klein, *Nouvelles du front de la mondialisation*, Arles, Actes Sud, 2003, p.187. In Eddy Fougier, *op.cit.*, p.13.

<sup>74</sup> Mark S. Leclair, « Fighting the tide: Alternative Trade Organizations in the Era of Global Free Trade », *World Development*, vol.30, no.6 (2002), p.949.

The supporters of Fair Trade regard free trade pricing as fundamentally unfair to developing countries, particularly as the terms of trade have turned against the exports of these countries over the last three decades. As a result, these states have been forced to export an increasing volume of goods in order to maintain their level of imports from industrialized countries. In addition, the relative decline in prices has contributed to the recent debt crisis in the poorest countries of Africa and Asia, a situation that forced the forgiveness of a significant volume of debt that these countries have accumulated. Supporters of alternative trade view a reorientation of relative prices as essential to any recovery in these economies.<sup>75</sup>

Ainsi, les manifestations entourant la poursuite des négociations entreprises par le GATT et le Cycle de l'Uruguay, dans le cadre de l'OMC, ont permis au MACE non seulement d'accroître la diffusion de ses principes, mais surtout de faire la démonstration que des alternatives de développement peuvent produire des impacts bénéfiques autre que ceux promus par l'OMC au sein de certaines populations au Sud. La campagne lancée par *Oxfam international* dans les années 2000, intitulée *Pour un commerce équitable*, est d'ailleurs significative à cet égard. Elle s'inscrit dans le mouvement altermondialiste en reprenant une grande partie des revendications du MCE, mais en plaidant cette fois-ci pour une plus grande participation des pays pauvres dans la prise des décisions et pour une plus grande diffusion de leurs produits agricoles dans le commerce international. En fait, la campagne d'*Oxfam* vise à changer les règles actuelles du commerce international de manière à utiliser le plein potentiel que représente le commerce international pour réduire la pauvreté. Selon *Oxfam*, « il est temps de mettre fin à la politique du deux poids, deux mesures qui prédomine actuellement et d'instaurer à la place des règles d'un commerce équitable ».<sup>76</sup>

---

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Oxfam, op.cit.*, p.4.

Les années 2000 mettent en scène le MACE dans les débats internationaux sur les enjeux de développement Nord-Sud. Les manifestations entourant la 3<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle permettent au MACE de se tailler une place parmi les nombreux mouvements altermondialistes. Contrairement au MHRCE dans les années 1950 au sein duquel on insiste sur l'importance de trouver des débouchés pour les produits des pays exclus du commerce traditionnel, au MTMCE dans les années 1960 qui dénonce les termes de l'échange inégal entre les pays du Nord et du Sud en remettant fondamentalement en cause le mode d'organisation libérale de l'économie qui conduit à l'exploitation des pays du tiers-monde, au MDDCE dans les années 1980 qui cherche à démontrer que les enjeux environnementaux sont essentiels pour préserver la pérennité des ressources naturelles, au MOCE dans les années 1990 qui met sur pied un réseau international de commerce équitable, le MACE insiste sur la nécessité de promouvoir des alternatives économiques qui revoient en profondeur les pratiques commerciales sur lesquels s'appuient les acteurs de la mondialisation néolibérale pour les remplacer par des pratiques et des règles qui s'adressent aux problèmes particuliers de développement des populations au Sud.

## **1.6 Conclusion**

Ce premier chapitre avait pour objectif de présenter certaines considérations historiques, théoriques et conceptuelles au sujet de l'évolution du MCE dans les relations Nord-Sud des années 1950 à aujourd'hui, et d'en établir une périodisation. Ce chapitre a donc souligné l'importance pour le MCE de transformer la logique actuelle des relations commerciales dans le but d'encourager un nouveau dialogue sur l'équité dans les échanges économiques Nord-Sud. Il a également démontré que le MCE est à la recherche de relations sur la base desquelles les rapports entre acteurs ne doivent plus être synonymes d'asymétrie mais plutôt de partenariat stable. De là a émergé une nouvelle manière de faire du commerce non plus axé sur des relations précaires dans lesquelles les gains sont obtenus à court terme, mais bien sur le

maintien de relations durables dans lesquelles les bénéfices sont partagés équitablement à long terme. Le MCE a été motivé par la volonté de promouvoir de nouvelles règles de commerce international qui encouragent une meilleure intégration des matières premières du Sud à des prix plus équitables dans les marchés du Nord. Le MCE est parvenu au cours des cinquante dernières années à se tailler une place importante dans les réseaux de la coopération et de la solidarité internationale et dans quelques-uns du commerce international, en proposant des pratiques commerciales alternatives qui visent l'élévation des conditions de vie et de travail des populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. Il aura également démontré qu'une multitude d'actions peuvent être mises de l'avant de concert avec différents milieux de manière à faire progresser plus adéquatement la satisfaction des besoins fondamentaux des populations au Sud.

En somme, si le commerce équitable constitue depuis quelques années une tendance lourde bien ancrée dans les milieux religieux et humanistes, tiers-mondistes, environnementaux et altermondialistes et qu'il y a une quasi-unanimité quant aux impacts bénéfiques que le commerce équitable peut produire dans les populations au Sud, il reste que les principes et les normes du commerce équitable et ultimement de sa définition même, n'ont été précisés que récemment par le MCE. Il faut donc s'y attarder de plus près de manière à comprendre sur quelle base théorique s'appuie le commerce équitable pour garantir sa pérennité dans les années à venir. Dans ce contexte, une analyse des principes et des normes du commerce équitable s'avère intéressante dans la mesure où une attention particulière est mise par le MCE sur la transformation des formes de relations commerciales et des rapports de pouvoir dans le système économique international. Le prochain chapitre examinera donc la mise en oeuvre des concepts sous-jacents du commerce équitable, qui sont dans une perspective théorique essentiels aux transformations souhaitées par le MCE dans les circuits du pouvoir du commerce international.

## CHAPITRE II

### CONSOLIDATION DES PRINCIPES ET DES NORMES DU COMMERCE ÉQUITABLE

L'évolution du commerce équitable dans les relations Nord-Sud depuis les cinquante dernières années aura permis aux acteurs qui en ont fait la promotion de bâtir un mouvement qui s'appuie désormais sur une base théorique tangible, au sein de laquelle les concepts sous-jacents sont mieux définis. En effet, les actions mises de l'avant par le MCE ont servi de terrains d'analyse à la consolidation des principes et des normes du commerce équitable. Grâce à ces expériences, il a effectué une percée éminente dans les débats sur les enjeux de développement de sorte que la place qu'il occupe aujourd'hui dans le commerce international est suffisamment importante pour qu'il soit étudié sérieusement dans la littérature scientifique sur le développement. Le commerce équitable n'est donc plus une tendance passagère véhiculée seulement par quelques militants utopistes, mais bien une approche alternative de développement incontournable pour les chercheurs qui s'intéressent aux enjeux de développement Nord-Sud, et une pratique commerciale bien implantée dans les circuits du commerce international.

Devant l'engouement suscité par les valeurs du commerce équitable dans la littérature scientifique sur le développement, quels en sont les principes et les normes, et comment ceux-ci favorisent-ils une plus grande équité dans les échanges économiques pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international?

Ce chapitre vise à faire une synthèse de la consolidation des principes de développement et des normes de travail du commerce équitable, en mettant en évidence leurs apports dans l'explication de la transformation des formes de relations commerciales désirées et des rapports de pouvoir contestés dans le système économique international. Il explique aussi comment nous considérons que le commerce équitable est bien plus qu'un simple système alternatif d'échanges économiques, mais qu'il constitue également une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud. Mais avant d'en arriver là, il importe d'abord de s'attarder brièvement à la définition du commerce équitable afin d'en mieux comprendre le sens et la portée.

## **2.1 Définition du concept de commerce équitable**

Le concept de commerce équitable s'est progressivement défini au cours des cinquante dernières années, au terme d'un processus qui a permis de prendre conscience du fait que la logique actuelle des relations commerciales et des rapports de pouvoir dans le système économique international n'est pas nécessairement porteuse d'équité et de richesses pour le développement adéquat de certaines populations au Sud.<sup>77</sup> En ce sens, l'émergence du commerce équitable s'explique par la volonté d'établir de nouvelles pratiques commerciales entre le Nord et le Sud afin

---

<sup>77</sup> Consulté le 7 septembre 2006 : Communication de la Commission au conseil sur le «commerce équitable» /\* COM/99/0619 final \*/  
<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:51999DC0619:FR:HTML>

de démystifier l'idée selon laquelle la libéralisation économique est la seule voie du développement à suivre. Réfutant les bases théoriques de cette pratique commerciale, le MCE a plutôt choisi de mettre en œuvre un système d'échanges économiques qui offre des possibilités alternatives de développement aux populations au Sud, étant donné que certaines d'entre elles n'ont de toute évidence pas les moyens financiers de s'insérer dans les circuits du pouvoir actuels du commerce international. Le commerce équitable s'adresse donc spécifiquement aux populations démunies qui sont mal desservies par le fonctionnement actuel du commerce international.

Cela dit, il est important de noter que le concept de commerce équitable n'est pas encore reconnu par les États comme un type de commerce propice au développement des populations au Sud. Cette hésitation peut s'expliquer par le fait que la reconnaissance du commerce équitable serait d'admettre que le commerce traditionnel est fondamentalement inéquitable, voire non favorable au développement des populations. Si quelques gouvernements ont tout de même convenu, discrètement, de l'apport du commerce équitable au développement des pays du Sud, notamment la résolution du Parlement européen en 1999,<sup>78</sup> aucune définition de « commerce équitable » n'a été officiellement adoptée jusqu'à présent par des administrations étatiques au même titre que l'appellation biologique, d'où la confusion dont le concept de commerce équitable fait l'objet depuis ses premières manifestations dans l'espace public. Dans ce contexte, ce n'est qu'en 2001 qu'un essai de définition du concept de commerce équitable, issue de la table de concertation FINE, a été formulé:

---

<sup>78</sup> *Ibid.*

Le commerce équitable est une approche alternative au commerce conventionnel. C'est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs exclus et marginalisés, essentiellement dans les pays du Sud.<sup>79</sup>

Selon FINE, cette définition a été acceptée par tous les acteurs du MCE. Elle reconnaît cependant que même si de « nombreuses définitions existent, tous s'accordent sur les objectifs fondamentaux qui sous-tendent le concept de commerce équitable ». <sup>80</sup> S'il est vrai que la grande majorité des acteurs du MCE adhèrent à cette définition, il n'en demeure pas moins que celle-ci s'appuie sur des concepts généraux qui méritent une analyse plus fine. C'est ce que ce chapitre va maintenant approfondir afin de mieux comprendre la structure et le fonctionnement du commerce équitable.

## **2.2 Les principes de développement du commerce équitable**

Le commerce équitable opère principalement sur un axe Nord-Sud, car il s'agit d'un axe où les rapports commerciaux ont le plus besoin de régulations intégrant une dimension éthique, en particulier en ce qui concerne les populations rurales au Sud.<sup>81</sup> En effet, étant donné que ces populations ont un faible pouvoir d'achat, et par conséquent peu de moyens financiers pour faire entendre leur voix dans le cadre des négociations internationales sur le commerce, il est logique pour le MCE que les relations économiques reposent sur de véritables partenariats entre les acteurs du Nord et les organisations du Sud.<sup>82</sup> Ainsi, pour favoriser de tels partenariats, la

---

<sup>79</sup> Consulté le 28 novembre 2006: [www.fairtrade.net/about\\_fairtrade.html](http://www.fairtrade.net/about_fairtrade.html)

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Pierre William Johnson, *op.cit.*, p.75-76.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p.78.

Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) a défini les « Standards génériques du commerce équitable pour les organisations de petits producteurs »<sup>83</sup> et les « Standards du commerce équitable pour le café pour les organisations de petits producteurs »<sup>84</sup> auxquels ces derniers doivent répondre s'ils veulent obtenir une certification de commerce équitable. Le commerce équitable vise donc trois dimensions de développement, soit économique, social et environnemental, pour répondre au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux. Ces dimensions constituent donc la pierre angulaire de la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud. Après les avoir définies, nous serons mieux en mesure de les analyser dans l'étude de cas du chapitre suivant. Car, comme nous le verrons, si le commerce équitable n'était qu'un simple système alternatif d'échanges économiques, les principes et les normes qui l'accompagnent ne comporteraient autant d'éléments pour les communautés ciblées par ce type de commerce.

Le développement économique est la première dimension. Il permet de revoir, selon les standards définis par FLO, les règles du jeu du commerce traditionnel en les modifiant à l'avantage des populations visées par celui-ci.

### 2.2.1 Le développement économique

- UN COMMERCE DIRECT : le produit doit être acheté par l'importateur du Nord, directement des producteurs au Sud. Cela permet d'éviter la spéculation boursière, de limiter le nombre d'intermédiaires et de partager dans une plus grande proportion les bénéfices.

---

<sup>83</sup> Consulté le 20 décembre 2006. Il s'agit d'un résumé des standards. Pour de plus amples informations: [www.fairtrade.net/fileadmin/user\\_upload/content/Standards\\_Generiques\\_du\\_Commerce\\_Equitable\\_pour\\_les\\_Organisations\\_de\\_Petits\\_Producteurs\\_-\\_Decembre\\_2005\\_-\\_FR.pdf](http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/Standards_Generiques_du_Commerce_Equitable_pour_les_Organisations_de_Petits_Producteurs_-_Decembre_2005_-_FR.pdf)

<sup>84</sup> Consulté le 20 décembre 2006. Il s'agit d'un résumé des standards. Pour de plus amples informations: [www.fairtrade.net/fileadmin/user\\_upload/content/Standards\\_du\\_Commerce\\_Equitable\\_pour\\_le\\_cafe\\_-\\_Organisations\\_de\\_Petits\\_Producteurs\\_-\\_Decembre\\_2005\\_-\\_FR.pdf](http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/Standards_du_Commerce_Equitable_pour_le_cafe_-_Organisations_de_Petits_Producteurs_-_Decembre_2005_-_FR.pdf)

- UNE RELATION DURABLE ET À LONG TERME : les vendeurs et acheteurs s'engagent à établir une relation durable et à long terme, au cours de laquelle les droits et les intérêts des deux parties sont respectés.
- UN PRIX MINIMUM JUSTE ET ÉQUITABLE : les prix des produits doivent être plus élevés que ceux des cours boursiers.<sup>85</sup>
- UN ACCÈS À DU CRÉDIT : l'importateur doit mettre à la disposition des producteurs, une possibilité de crédit pouvant atteindre 60% de la valeur du contrat, calculé sur la base du prix minimum de FLO.
- DES CAPACITÉS À L'EXPORTATION : les producteurs doivent avoir accès à des moyens logistiques, administratifs et techniques afin de produire et d'exporter un produit de qualité sur le marché.
- AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE: l'organisation des producteurs a pour mission de renforcer le pouvoir d'achat des producteurs. Cela peut se faire par l'accumulation de fonds de roulement ou par un système de gestion des risques.
- DES FORMATIONS TECHNIQUES : l'organisation doit privilégier un développement économique intégral, c'est-à-dire améliorer les techniques de production et la diversification de la production afin de diminuer la dépendance des producteurs à un seul produit comme source de revenus.

Si le développement économique joue un rôle clef pour ces populations ciblées, le développement social occupe également une place importante dans les standards définis par FLO. Ils visent surtout à améliorer leurs conditions de vie.

---

<sup>85</sup> Dans le cas du café par exemple, le prix équitable varie selon le type et l'origine du café. Mais le prix équitable est toujours supérieur à celui du marché traditionnel. De plus, si le prix du marché traditionnel est supérieur au prix équitable, il y a un surprix de 0,05\$ US par livre. Le café biologique reçoit un surprix de 0,15\$ US par livre.

### 2.2.2 Le développement social

- UN SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL PLUS AVANTAGEUX : Le commerce équitable doit favoriser un développement plus avantageux que celui du commerce traditionnel. Une partie des revenus doivent être réinvestie pour la mise sur pied de projets liés à l'amélioration de la santé et de l'éducation.
- UNE PRODUCTION LOCALE: la main-d'œuvre doit être embauchée localement afin de favoriser le développement économique et social de la communauté. Les producteurs doivent compter sur leur propre force de travail ou celle de leur famille pour ne pas dépendre d'une main-d'œuvre extérieure.
- UNE ADMINISTRATION DÉMOCRATIQUE, PARTICIPATIVE ET TRANSPARENTE: la production doit être administrée par les membres de l'organisation.
- UNE INDÉPENDANCE POLITIQUE : l'organisation ne doit pas être l'instrument d'une idéologie, d'un parti politique ou d'un intérêt politique particulier.
- DES VALEURS NON DISCRIMINATOIRES: l'administration de l'organisation doit se conformer aux normes de travail établies par l'OIT.<sup>86</sup>

Le développement environnemental est celui qui est le plus difficile à appliquer dans ce type de communautés. Il demande à celles-ci de nombreuses connaissances en la matière, et surtout des moyens financiers qui ne sont pas toujours à leur portée.

### 2.2.3 Le développement environnemental

- UNE PRODUCTION ÉCOLOGIQUE : l'organisation doit veiller à utiliser des techniques de production respectant les écosystèmes.

---

<sup>86</sup> Consulté le 8 février 2007 : Organisation internationale du travail, <http://www.social.gouv.fr/IMG/doc/Convention111.doc>

### 2.3 Les normes de travail du commerce équitable

Outre ces principes de développement, le commerce équitable se base également sur quatre normes de travail principales définies par l'OIT. Ces dernières ont été sélectionnées par FLO en accord avec les populations au Sud parce qu'elles représentent les normes de travail les plus largement acceptées par la communauté internationale et les plus répandues dans le droit international.

- LE TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS : FLO se conforme aux Conventions 29, 105, 138 et 182 de l'OIT concernant le travail forcé et le travail des enfants.<sup>87</sup>
- LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE : FLO se conforme aux Conventions 87 et 98 de l'OIT concernant la liberté d'association et les négociations collectives.<sup>88</sup>
- CONDITIONS D'EMPLOI : FLO se conforme aux Conventions 110 de l'OIT sur les Plantations, 100 sur l'égalité de rémunération et 111 concernant la discrimination.<sup>89</sup>
- SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL : FLO se conforme à la Convention 155 de l'OIT ayant pour objectif de prévenir les accidents et les atteintes à la santé qui résultent du travail.<sup>90</sup>

### 2.4 Retour sur les principes et normes

En poursuivant ces principes de développement et ces normes de travail, la relation entre les acteurs au Nord et au Sud ouvre clairement un espace décisionnel

---

<sup>87</sup> Consulté le 10 février 2007 : Organisation internationale du travail : <http://www.ilo.org/ilolex/french/convdsp1.htm>

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Ibid.*

démocratique, ce qui rend le commerce équitable fondamentalement différent du système concurrentiel habituel.<sup>91</sup> En effet, le système d'échanges du commerce équitable permet de créer un nouveau dialogue sur les enjeux de développement Nord-Sud en redéfinissant la nature traditionnelle des relations économiques et sociales. À vrai dire, il est nettement plus avantageux pour certaines populations marginalisées au Sud, parce qu'il leur permet de déjouer la dynamique des rapports de force du marché traditionnel conduite par des acteurs économiques prépondérants dans le processus habituel des négociations internationales sur le commerce. Ce système joue donc le rôle de contrepoids aux forces du marché grâce :

[...] au surprix payé aux producteurs qui sert à financer la croissance d'un marché concurrentiel; de promotion du développement d'une région déterminée; dans ce cas, l'activité du commerce équitable correspondrait à celles des ONG et d'autres agents du développement; de stabilité des prix pour une brève durée afin de permettre d'améliorer le bien-être et les perspectives de croissance des opérations marginales.<sup>92</sup>

Le commerce équitable favorise donc la sortie des petits producteurs de matières premières du Sud d'une situation concurrentielle, considérée comme non favorable à leur propre développement, voire destructrice pour eux.<sup>93</sup> À cet égard, le concept du « prix juste et équitable » reflète bien cette volonté. Elle consiste à fixer un « prix plancher » pour certaines matières premières, comme par exemple le café, de sorte que les petits producteurs n'aient pas à subir les fluctuations du marché qui leur sont défavorables. En effet, selon Cenival,

---

<sup>91</sup> Sophie Adam et Michael Barratt Brown, *op.cit.*, p.9.

<sup>92</sup> Tonino Perna, *op.cit.*, p.363.

<sup>93</sup> Amina Béji-Bécheur et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *op.cit.*, p.19.

Les prix des matières premières vendues sur le marché international ne reflètent pas les coûts réels de production. Ils sont fixés le plus bas possible, sans tenir compte des conséquences humaines, sociales ou écologiques. C'est pourquoi, parmi les critères fondamentaux du commerce équitable, le prix juste doit non seulement couvrir le coût de la matière première, des moyens de production et du temps de travail, mais aussi les coûts sociaux et environnementaux. ».<sup>94</sup>

Dans cette logique, le prix n'est pas le résultat de la confrontation de l'offre et de la demande comme c'est le cas dans les lois actuelles du marché.<sup>95</sup> Le prix d'achat des produits est le résultat d'une logique de coûts égale à la somme des coûts de production, additionnée d'une marge destinée à assurer un niveau de vie décent aux producteurs, une amélioration de leurs conditions de travail et de vie (accès à l'éducation, transformation de l'habitat) et la préservation de l'environnement.<sup>96</sup> Cette notion de prix juste rejette la stratégie commerciale classique qui consiste à vendre toujours au plus bas prix possible.<sup>97</sup> Pour contrer ce phénomène, le commerce équitable offre aux producteurs marginalisés « un marché protégé, tout en les aidant à développer les capacités et les compétences nécessaires à leur entrée sur le marché à l'exportation traditionnel ».<sup>98</sup> C'est ce qui explique en partie, selon Moore, la raison pour laquelle le « prix équitable » est si populaire auprès des producteurs marginalisés:

---

<sup>94</sup> Laure de Cenival, « Un juste prix: pierre angulaire du commerce équitable », in Collectif, *Pour un commerce équitable: expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*, Éditions Charles Leopold Mayer, 1998, p.23.

<sup>95</sup> Odile Albert, « Miel Maya Honig: l'apiculteur au service de la dignité des Indiens mayas », In Collectif, *Pour un commerce équitable: expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*, Éditions Charles Leopold Mayer, 1998, p.49.

<sup>96</sup> Amina Béji-Bécheur et Marie-Hélène Fosse-Gomez, *op.cit.*, p.11.

<sup>97</sup> Laure de Cenival, *op.cit.*, p.25.

<sup>98</sup> EFTA, *Mémento du Commerce équitable*, 2001, p.29.

The fair price is, of course, also one of the other fundamental elements of Fair Trade and is one of the reasons that producers are attracted of the Fair Trade model. Littrell and Dickson cite evidence that financial return to artisan producers averages 40% of the retail price as compared to 10% from mainstream retailers.<sup>99</sup>

On comprend mieux maintenant la raison pour laquelle les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international adoptent plus facilement le système du commerce équitable. En effet, le modèle du commerce équitable propose un système commercial grâce auquel les producteurs marginalisés, les négociants et les importateurs partagent plus équitablement les bénéfices dégagés par ce type de commerce.<sup>100</sup> Pour paraphraser une célèbre métaphore, l'idée de la « main invisible » a cédé la place à celle d'un travail réalisé « main dans la main »: le marché est réglé par un pouvoir démocratique.<sup>101</sup>

Cela dit, il faut bien admettre que la question du « prix juste et équitable » reste l'une des plus difficiles à aborder dans le débat sur les enjeux de développement du commerce équitable. Selon Harbbard, la difficulté est de collecter des données permettant de comparer les différents coûts de production des produits dans les différentes régions du monde, afin d'essayer d'en tirer une moyenne en fonction de laquelle peut s'établir un prix minimum après discussion avec les producteurs.<sup>102</sup> C'est bien là effectivement l'un des débats qui suscite le plus de discussion entourant le prix juste et équitable. Tous les produits et les secteurs d'activités ont leurs propres caractéristiques. Malgré cette difficulté, nous allons présenter un aperçu global du

---

<sup>99</sup> Geoff Moore, « The Fair Trade Movement: Parameters, Issues and Future Research », *Journal of Business Ethics*, no.53 (2004), p.78.

<sup>100</sup> EFTA, *op.cit.*, p.29.

<sup>101</sup> *Ibid*

<sup>102</sup> Pierre Harbbard et al., *op.cit.*, p.17.

prix juste et équitable selon la théorie utilisée par Voituriez. Car la question du prix juste est la pierre angulaire du commerce équitable.

## 2.5 Analyse théorique du prix équitable

Le commerce équitable se positionne en réaction aux préceptes de la théorie libérale.<sup>103</sup> Cette dernière indique qu'en situation de « concurrence parfaite » l'équilibre entre l'offre et la demande établit le juste prix des biens et des services sur le marché. De nombreuses analyses montrent au contraire que, sur le marché réel, les prix n'intègrent pas à leur juste valeur les conditions sociales et environnementales de production, mais sont déterminés en grande partie par des rapports de force entre acteurs économiques, lesquels ne sont pas le fruit de conditions purement économiques, mais aussi le produit de circonstances historiques et des conditions sociales et politiques dans les différents pays.<sup>104</sup>

Selon Voituriez, on peut retenir les quatre effets suivants d'un prix garanti fixé (prix juste et équitable), sans référence aux fluctuations des prix du marché comme le sont les prix d'intervention des politiques d'après-guerre:<sup>105</sup>

- Réduction de l'incertitude et du risque;
- Augmentation conséquente de la capacité d'emprunt;
- Augmentation conséquente de la capacité d'innovation technologique;
- Augmentation à terme de la productivité du travail.

---

<sup>103</sup> Selon la théorie libérale, les individus sont le point de départ de l'analyse. Ainsi, toute représentation de la théorie économique commence par caractériser les individus comme l'unité de base de l'économie. Cette caractérisation doit cependant être faite, en raison même de la démarche adoptée, en dehors de toute référence à la société, puisque celle-ci est considérée comme le résultat, ou la conséquence, des actions individuelles.

<sup>104</sup> Pierre Johnson William, *op.cit.*, p.73.

<sup>105</sup> T. Voituriez *et al.*, *Le prix équitable: définitions et méthodes d'évaluations*, Nogent sur Marine Solagral, 2002, p.9.

À partir de là, l'auteur fait la distinction entre les objectifs « allocatifs », ou d'efficacité, des objectifs « redistributifs », ou d'équité.<sup>106</sup> Les objectifs allocatifs ont pour fonctions principales les suivantes:

- Réduction de l'incertitude (c'est-à-dire de la variation de prix);
- Réduction du risque a fortiori lorsque le prix garanti est en partie versé en début de campagne;
- Intégration des coûts environnementaux.

En adaptant ses objectifs au vocabulaire des économistes, Voituriez indique que l'on peut traduire l'idée générale du commerce équitable par l'égalisation du prix au coût social de production. Autrement dit, selon lui, « le prix équitable doit, par intégration successive de tous les coûts qui le composent, couvrir les coûts de production, en incluant les coûts environnementaux et sociaux. ».<sup>107</sup> Il ajoute que dans le registre :

[...] de l'efficacité, l'écart entre le coût de production total et le coût couvert par le prix du marché représente une charge pour le producteur lorsque le coût de production total est supérieur au prix du marché. Comblé cet écart et rémunérer la production à son coût individuel est théoriquement justifié parce qu'efficace. L'opération nécessite d'ajouter au coût individuel les coûts successifs induits par les défaillances de marché qui demeurent à la charge du producteur (coût environnemental, coût du risque ou coût social) Le prix mondial, supposé refléter les coûts individuels, une fois majoré d'un montant égal au coût des défaillances de marché, devient le prix efficace.<sup>108</sup>

Quant aux objectifs redistributifs, ils ont comme fonctions principales:<sup>109</sup>

- Redistribution au sein de la filière par un transfert de marges entre opérateurs vers l'amont, c'est-à-dire vers les producteurs;

---

<sup>106</sup> *Ibid*, p.14.

<sup>107</sup> *Ibid*.

<sup>108</sup> *Ibid*, p.60.

<sup>109</sup> *Ibid*, p.14.

- Redistribution intra-sectorielle avec un transfert de richesse des plus gros producteurs vers les plus petits en amont de la coopérative.

Ainsi, en reformulant ses objectifs au vocabulaire des économistes, Voituriez souligne que dans le registre:

[...] de l'équité (redistributif), des considérations de justice sociale peuvent conduire un gouvernement à redistribuer par les instruments de son choix une partie de la richesse vers les plus déshérités. Dans le cas d'un marché international agricole, ce gouvernement n'existe pas, et les instruments de redistributions pour le coût sont réduits: aux contribuables se substituent les consommateurs, et aux instruments de la fiscalité nationale, le prix, seul véhicule de richesse capable de transférer des revenus des consommateurs riches vers les producteurs pauvres.<sup>110</sup>

L'auteur ajoute ensuite des indicateurs et méthodes de définitions des prix équitables. Il en vient à la conclusion qu'il y a deux composantes qui permettent d'en définir les contours. La première composante est celle allocative:

[...] qui intègre les coûts cachés (environnementaux, sociaux) et l'éventuelle prime de risque que règle le producteur en l'absence de marché du risque (ou lorsque les services d'assurance s'avèrent inabordables). Ces coûts cachés et cette prime de risque sont autant de signes de défaillances de marché qui, au total, dissocient le coût total du prix observé. Rapprocher le prix du coût total qui intègre tous les coûts cachés est la justification de la composante allocative du prix.<sup>111</sup>

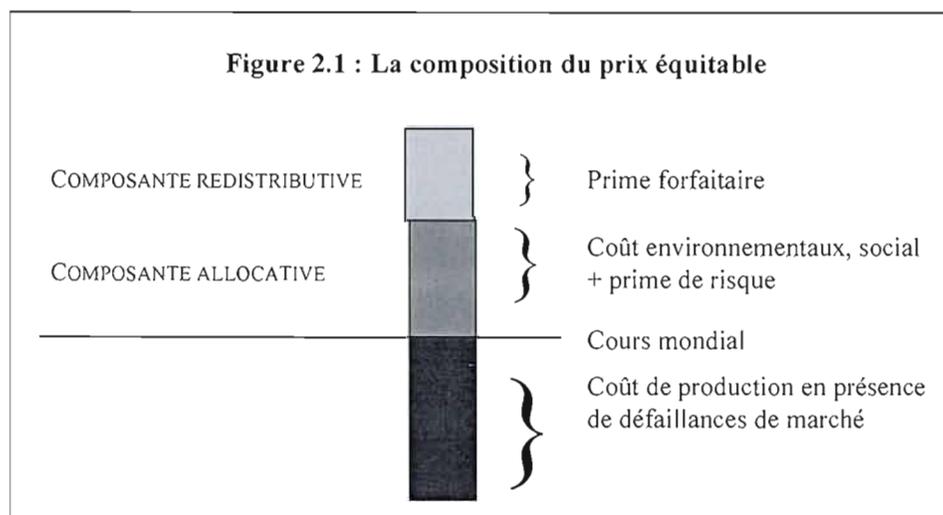
La deuxième composante, redistributive, se réalise « sous forme de versement forfaitaire accordé à certaines franges de producteurs pour de pures raisons de justice sociale (et non plus d'efficacité), telle que la satisfaction de besoins élémentaires

---

<sup>110</sup> *Ibid*, p.60.

<sup>111</sup> *Ibid*, p.16.

(eau, éducation, santé, logement ...).<sup>112</sup> En résumé, la figure 2.1 ci-dessous représente la composition du prix équitable selon Voituriez:



Source: T. Voituriez *et al.* *Le prix équitable: définitions et méthodes d'évaluations*. Nogent sur Marine: Solagral, 2002/10, p.16.

La présentation de la définition du prix juste et équitable est un enjeu important comme l'analyse vient de le démontrer. Même si sa définition demeure vague, il faut tout de même reconnaître, selon Perna, que la force du commerce équitable consiste à avoir mis sur pied un nouveau type de relations sociales entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord.<sup>113</sup> Il note que si le commerce équitable avait consisté seulement au fait de payer un peu plus les producteurs, il n'aurait pas connu une aussi grande progression dans les marchés internationaux au cours des dernières années. Dans cette perspective, il apparaît que le commerce équitable représente l'une des initiatives les plus significatives pour répondre au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux, grâce à la création d'espaces de travail et de

<sup>112</sup> *Ibid*

<sup>113</sup> Tonino Perna, *op. cit.*, p.359-360.

consommation qui échappent à l'« omnicommercialisation ».<sup>114</sup> On comprend mieux maintenant la raison pour laquelle le commerce équitable s'est doté de principes de développement et de normes de travail qui ont pour objectifs de travailler avec les plus défavorisés, de refuser toute forme d'esclavage, de s'engager à long terme et de fonctionner dans la transparence,<sup>115</sup> ce qui ne fait pas partie, en règle générale, de l'omnicommercialisation dont parle Perna.

La question soulevée par Perna porte à s'interroger sur l'opérationnalisation des principes et normes du commerce équitable. En effet, si l'on ne peut douter des intentions du MCE à vouloir remédier aux inégalités économiques et sociales entre le Nord et le Sud, il en est tout autrement quant à la réalisation de ces objectifs. Tout de même, comme le fait remarquer Cary, le commerce équitable n'hésite pas à proposer:

<sup>116</sup>

[...] un questionnement éthique, nécessairement total, puisque la question de la justice dans l'échange nous oblige à interroger les formes d'organisation de la production qui le précède, par là même la structure sociale qui lui est solidaire, c'est-à-dire le modèle de société désiré. En ce sens, le commerce équitable apparaît ainsi, en se plaçant entre don et marché, comme une forme d'échange particulièrement originale et, de par les réseaux qu'il met en place (entre consommateurs et producteurs), comme une tentative nouvelle de poser la question de la reconnaissance d'individus pourtant géographiquement et socialement éloignés.

Il s'agit bien là d'un point central du commerce équitable qui fait rarement partie, sauf exception, des politiques économiques internationales dominantes, dans lesquelles l'individualisme occupe une place importante dans les fondements des

---

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> Serge Latouche, « De l'éthique sur l'étiquette au juste prix », in *Revue du MAUSS Éthique et économie : l'impossible (re) mariage*, 2000, p.357.

<sup>116</sup> Paul Cary, *Le commerce équitable: des théories aux pratiques*, Centre d'Études et de Recherches Urbaines et Régionales, Paris, 2002, p.25.

modèles de développement au sein des pays au Sud. C'est sans compter qu'avec l'affaiblissement de la souveraineté des États, dans un contexte de mondialisation économique, une plus grande place est laissée à la régulation économique conduite en grande partie par les FTN. En ce sens, comme l'indique Carvalho da França, le commerce équitable met en place une nouvelle forme de régulation politique et économique, de manière à essayer de contrer ce problème pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international :

En tant que phénomène socio-économique, inscrit dans une visée politique de changement institutionnel, le commerce équitable a l'ambition de construire une solidarité internationale, reflétant ainsi les préoccupations autour de possibilités d'une régulation internationale fondée sur de nouvelles relations commerciales. Dans un commerce international où les producteurs et consommateurs sont coupés l'un de l'autre, l'absence de critère autre que marchand génère des formes nouvelles de surexploitations dont pâtissent, en premier lieu, les producteurs du Sud. Les États ne peuvent pas endiguer ce phénomène, et les grandes entreprises oeuvrent au remplacement d'une régulation politique qu'elles estiment désuète. Lorsqu'elles mettent l'accent sur l'éthique, elles le font sans mettre en question la répartition inique des ressources à l'échelle mondiale. L'éthique est ainsi intégrée au processus de marchandisation globale et mise à son service.<sup>117</sup>

Somme toute, on comprend mieux pourquoi le commerce équitable est né du constat selon lequel, plutôt que d'apporter une aide financière aux populations marginalisées, mieux vaut leur donner les moyens de se développer elles-mêmes en encourageant des conditions de développement qui tiennent compte de leurs réalités économiques et sociales. Car le déséquilibre actuel dans les relations économiques entre le Nord et le Sud ne permet qu'à certaines populations bien ciblées de se développer convenablement sur le plan économique et social.

---

<sup>117</sup> Genauto Carvalho da França *et al.*, « L'espérance économie solidaire: introduction au dossier », in *l'Alteréconomie, Quelle « autre mondialisation? »*, no.20 (2003), p.39.

## 2.6 Conclusion

Ce deuxième chapitre avait pour objectif de faire une synthèse de la consolidation des principes et des normes du commerce équitable. Il cherchait à démontrer que le commerce équitable est bien plus qu'un simple système alternatif d'échanges économiques, mais qu'il constitue également une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud.

Plus précisément, ce chapitre visait à approfondir le fonctionnement du commerce équitable. Pour ce faire, il a souligné l'importance pour le MCE de mettre en œuvre un type de commerce qui s'appuie sur des principes de développement et des normes de travail spécifiques aux besoins fondamentaux des populations démunies au Sud, pour les aider à favoriser un type de développement qui correspond à leur propre réalité économique et sociale. Car le commerce est certainement une source d'opportunités en matière de développement pour ces populations, mais peut être aussi, en même temps, une source de problèmes récurrents si aucun changement structurel n'est apporté au système d'échanges économique dominant. En effet, la logique actuelle du commerce international peut limiter les capacités de développement de certaines populations au Sud, et réduire leurs marges de manœuvre lorsque vient le temps de faire entendre leur voix dans le cadre des négociations internationales sur le commerce. Les possibilités de développement économique et social de ces populations dépendent donc largement du type de commerce qu'elles adoptent et influencent grandement les objectifs fixés et les résultats à atteindre.

Cependant, malgré la reconnaissance accordée aux bienfaits des principes et des normes du commerce équitable dans les populations marginalisées, ils peuvent parfois donner lieu à certaines polémiques. En effet, des critiques ont été formulées à l'égard de l'inadéquation de certaines mesures proposées avec la réalité des

populations les plus démunies.<sup>118</sup> Par exemple, les programmes d'assistance technique, d'accès au crédit, de formation et de recherche de marchés semblent davantage s'adresser à des entreprises bien structurées qu'à des groupes de producteurs moins organisés et de moindre importance.<sup>119</sup> C'est d'ailleurs le cas des « Standards génériques du commerce équitable pour les organisations de petits producteurs » qui spécifient que les producteurs locaux à favoriser sont « les associations organisées de petits producteurs, les coopératives de producteurs et les plantations privées ou publiques dans lesquelles les conventions de l'OIT ou ses recommandations sur les normes de travail pour les ouvriers sont respectées ».<sup>120</sup>

Dans ce contexte, il faut admettre que d'appliquer ce principe de sélection à la lettre serait peu réaliste et non souhaitable dans de nombreuses communautés, et il convient ainsi de faire preuve de souplesse dans leurs interprétations,<sup>121</sup> car ceci pourrait conduire à exclure plusieurs communautés ou tout qui se situerait en deçà des normes de travail prescrites par l'OIT.<sup>122</sup> Ceci irait à l'encontre même des objectifs du commerce équitable qui visent précisément à sortir les communautés au Sud des conditions de vie et travail précaires. Qui plus est, si ces objectifs sont fondamentaux pour la transformation des relations commerciales désirées et des rapports de pouvoir contestés dans le système économique international, ils doivent toutefois être considérés comme des bases d'exigences de progrès à atteindre dans des délais définis avec les communautés au Sud dans un cadre de débat démocratique, et non pas comme des exigences absolues imposées par le Nord.

---

<sup>118</sup> Mauro-F. Malservisi et Isabel Faubert-Mailloux, *op. cit.*, p.6.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>120</sup> Sophie Adam et Michael Barratt Brown, *op. cit.*, p.109.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*, p.109.

Ceci dit, les principes et les normes du commerce équitable ont tout de même une influence notoire sur le système traditionnel d'échanges économiques. En effet, il a été observé dans les communautés de producteurs de café au Honduras que lorsque les OCE du Nord achètent une partie de la production de café à un meilleur prix, les réserves de café disponible pour les intermédiaires sur le marché traditionnel s'en trouvent réduites et ceux-ci se voient dans l'obligation d'offrir un meilleur prix aux producteurs de café. Le prochain chapitre se penche sur ce phénomène observé à partir de l'expérience de trois communautés productrices de café au Honduras. Il démontra également dans la pratique comment le commerce équitable est bien plus qu'un simple système alternatif d'échanges économiques, mais qu'il constitue aussi une nouvelle dynamique de développement Nord-Sud qui couvre une grande partie des besoins fondamentaux des populations marginalisées.

## CHAPITRE III

### LE COMMERCE ÉQUITABLE VU DU SUD: ANALYSE COMPARATIVE À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DE TROIS COMMUNAUTÉS PRODUCTRICES DE CAFÉ AU HONDURAS

La recherche de l'équité dans le domaine de la production de café est intimement liée à la transformation de la logique actuelle des relations commerciales de même que des rapports de pouvoir dominants. Cet objectif constitue l'une des mutations revendiquées par le MCE. L'analyse comparative réalisée à partir de l'expérience de trois communautés productrices de café au Honduras démontre comment la transformation de la logique commerciale dominante fait émerger une plus grande équité dans le secteur du café.

L'objectif de ce chapitre est d'examiner nos hypothèses de recherche à l'aide d'une étude de cas. Revenons d'abord sur nos hypothèses : 1) les principes et les normes de la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud, définis par le MCE, favorisent à la faveur des populations marginalisées une plus grande équité dans les échanges économiques en procédant à une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

2) La nouvelle dynamique est une innovation économique en matière de développement, en renouvelant les formes de relations commerciales et en rééquilibrant les rapports de pouvoir dans les filières commerciales, en particulier celles du café.

Ce chapitre est structuré selon trois propositions. D'abord, il démontre que la nature des relations économiques et sociales constitue le facteur principal des transformations revendiquées par les acteurs du commerce équitable, dans le domaine de la production de café au Honduras. Ensuite, il établit un lien entre ces transformations et les principes/normes, tels que définis dans le deuxième chapitre, en matière de développement dans les trois communautés de café au Honduras. Enfin, le chapitre illustre que les principes et les normes du commerce équitable alimentent fortement l'équité dans la communauté où ils ont été appliqués, en améliorant les conditions de vie et de travail des producteurs de café exclus du pouvoir dans les circuits du commerce international. Il importe maintenant de présenter brièvement un aperçu de la crise actuelle du marché international du café afin de situer notre objet d'étude dans son contexte.

### **3.1 La crise du marché international du café**

La production de café est un secteur d'activité stratégique en matière de développement dans de nombreux pays du Sud. Le café est la deuxième matière première en importance échangée dans les marchés internationaux après le pétrole. Il est l'or vert des spéculateurs sur les marchés boursiers. Plus de 120 millions de personnes, dans environ 50 pays producteurs, sont tributaires pour leur subsistance de la culture, de la transformation, de la commercialisation et de la distribution du café.<sup>123</sup> Avec une population aussi nombreuse, il n'est pas surprenant de constater que

---

<sup>123</sup> Consulté le 4 janvier 2007 : [www.ico.org/documents/icc90-8f.pdf](http://www.ico.org/documents/icc90-8f.pdf), Conseil commémoratif du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation internationale du café, Déclaration de Cartagena, Londres, 2004.

la production de café soit une activité stratégique dans une grande majorité de pays du Sud. Le pouvoir sur la valeur ajoutée du café est un enjeu considérable en matière de développement économique et social.

Or, depuis la fin des années 90, se cache derrière ces chiffres, une réalité économique et sociale qui affecte ces millions de producteurs d'une manière sans précédent. Le marché international du café traverse une crise inégalée dans l'histoire. Selon l'Organisation internationale du café (OIC),<sup>124</sup>

[...] les recettes des pays producteurs de café étaient, au début des années 90, de l'ordre de 10 à 12 milliards de dollars ÉU et la valeur des ventes au détail de café, essentiellement dans les pays industrialisés, était d'environ 30 milliards de dollars ÉU. À l'heure actuelle, la valeur des ventes au détail dépasse 70 milliards de dollars, mais les pays producteurs de café n'en perçoivent que 5,5 milliards de dollars ÉU. Les prix sur les marchés mondiaux, qui étaient en moyenne de 120 cents ÉU la livre dans les années 80, ont chuté de sorte qu'ils sont maintenant de l'ordre de 50 cents la livre, soit les prix les plus bas en valeur réelle depuis 100 ans.<sup>125</sup>

La gravité de cette situation fait en sorte qu'au cours des dernières années, les pays producteurs ont subi un manque à gagner d'environ 20 milliards de dollars ÉU; ceci en raison de la chute drastique des prix internationaux du café de plus de 65% par rapport à sa moyenne historique à long terme.<sup>126</sup> Alors que les prix du café s'établissaient en moyenne à 127,92 cents ÉU la livre entre 1980 et 1989, les prix ont

---

<sup>124</sup> L'Organisation internationale du café est la principale organisation intergouvernementale qui traite des questions relatives au café. Elle rassemble 74 pays producteurs et importateurs. Pour de plus amples informations : [www.ico.org](http://www.ico.org).

<sup>125</sup> Consulté le 2 janvier 2007 : [www.ico.org/documents/globalcrisisf.pdf](http://www.ico.org/documents/globalcrisisf.pdf), Organisation internationale du Café La crise mondiale du café menace le développement durable, Londres, 2002.

<sup>126</sup> Consulté le 2 janvier 2007 : [www.ico.org/documents/icc90-8f.pdf](http://www.ico.org/documents/icc90-8f.pdf), Conseil commémoratif du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation internationale du café, Déclaration de Cartagena, 2004.

chuté en moyenne à 54,33 cents ÉU la livre entre 2000 et 2004.<sup>127</sup> Cette crise touche directement les producteurs qui dépendent largement de la production de café pour leur sécurité économique et alimentaire. L'impact de la crise des prix du café précarise donc encore davantage la capacité d'atteindre les besoins fondamentaux des producteurs.

Pourtant, cette crise aurait pu être atténuée si les règles stipulées dans les Accords internationaux du café (AIC) précédant 1989 avaient été respectées. En effet, avant 1989, le marché international du café a été régulé pendant plus de vingt ans, soit de 1962 à 1989, par les AIC de 1962, 1968, 1976 et 1983 entre les pays membres exportateurs et importateurs de l'OIC.<sup>128</sup> Ces AIC avaient comme principale fonction d'assurer la gestion de l'offre grâce à un système de contingentement des exportations des pays producteurs dans le but de soutenir les prix du café, notamment dans les cours boursiers, au dessus d'un niveau plancher dans une situation de surproduction.<sup>129</sup> Dans cette logique, les AIC représentaient un modèle de régulation des prix du café sur les marchés internationaux.

Ces vingt-cinq années de régulation ont démontré qu'il était possible de réglementer les marchés internationaux plutôt que de suivre la voie tracée par la libéralisation économique. La régulation avait pour effet : la répartition équilibrée de la production sur les territoires, la limitation des quotas d'exportation, la diversification de la production, la stabilité du marché, la fin de la spéculation et surtout une rémunération

---

<sup>127</sup> Consulté le 3 janvier 2007 : <http://dev.ico.org/documents/ed1966f.pdf>, Organisation internationale du café, *L'impact de la crise due à la faiblesse des prix du café*, Communication à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies – Sommet du Millénaire + 5 – Examen des objectifs du Millénaire pour le développement New York, 14 – 16 septembre 2005, Londres, 2004

<sup>128</sup> Consulté le 28 décembre 2006 : [www.ico.org/history.asp#ical](http://www.ico.org/history.asp#ical). Titre la page internet : History, Organisation internationale du café, Londres, 2007.

<sup>129</sup> Marie-Christine Renard. « Les interstices de la globalisation : un label (Max Havelaar) pour les petits producteurs de café ». Thèse de Doctorat, Toulouse, Université de Toulouse Le-Mirail, 1996, p.39.

plus avantageuse pour les producteurs qu'en situation de libre marché. Qui plus est, ces mesures permettaient aussi bien aux pays exportateurs qu'importateurs de produire et de consommer sans pour autant fixer un seuil de prix minimum. La loi de l'offre et de la demande jouait son rôle en stabilisant les prix et la concurrence entre les pays producteurs était tout de même présente. Bref, les AIC avaient pour objectif principal la limitation de la production de café en vue d'amener l'offre en équilibre raisonnable avec la demande mondiale ainsi que le maintien de cet équilibre, ce qui non seulement affermirait la situation économique du pays, mais encore, permettrait aux producteurs de café d'accroître leurs revenus.<sup>130</sup>

Toutefois, c'est à l'approche de l'échéance de l'AIC de 1983 que les pays membres de l'OIC ne parviennent plus à s'entendre sur les mêmes conditions de régulation. Plusieurs facteurs en sont à l'origine. Le principal est l'existence d'un marché hors-quota dans lequel se vendent les excédents non vendus sur le marché de quotas à des prix parfois 50% inférieurs à ceux des AIC.<sup>131</sup> L'existence de ce marché a provoqué la corruption de quelques agences gouvernementales et la contrebande de café acheté à bas prix par les pays non-membres de l'OIC qui est revendu ensuite sur les marchés des pays membres au double de leur prix réel.<sup>132</sup> Résultat : le système de contingentement des exportations des pays producteurs a perdu de sa robustesse, la production s'est soumise à la loi du libre marché et les prix se sont remis à fluctuer. La fin de l'Accord a touché en premier lieu les producteurs de café. Chute de prix draconien, perte de pouvoir d'achat et affaiblissement de l'autonomie économique et alimentaire, sont quelques-unes des conséquences de la fin du système de régulation des prix du café.

---

<sup>130</sup> Consulté le 6 février 2007 : [www.ico.org/documents/eb3860f.pdf](http://www.ico.org/documents/eb3860f.pdf), Organisation internationale du café, Diversification dans les pays exportateurs de café, Londres, 2004.

<sup>131</sup> Marie-Christine Renard, *op. cit.*, p.66.

<sup>132</sup> *Ibid.*

En réaction à la déréglementation du marché du café, le MCE s'est affairé à mettre en œuvre un système alternatif d'échanges économiques qui favorise le rétablissement des prix du café à des valeurs plus respectables pour la sécurité économique et sociale des producteurs. Ce système part de l'idée qu'il est possible de commercer dans une autre logique que celle des règles du commerce traditionnel basé sur la loi du libre marché. S'il y a des impératifs économiques auxquels le système du commerce équitable doit tout de même se soumettre, notamment l'offre et la demande pour ce type de commerce, il n'en demeure pas moins qu'il a réussi là où le commerce traditionnel a échoué; c'est-à-dire établir l'équité dans les échanges économiques internationaux sur le café entre producteurs, importateurs et consommateurs.

Ceci dit, qu'importent les solutions que le commerce équitable peut apporter à la résolution de la crise du café, il reste qu'il faut en mesurer les impacts directs en matière de développement économique et social dans les communautés productrices de café du Sud. Trois communautés productrices de café du Honduras serviront donc à explorer cette question.

### **3.2 Objectifs de l'étude de cas**

L'objectif de l'étude de cas consiste à comparer la situation économique et sociale de trois communautés productrices de café au Honduras.<sup>133</sup> La première communauté, Bueltoza, s'appuie sur les règles du commerce traditionnel et ne fait partie d'aucun regroupement coopératif ni d'un système d'échanges alternatif. La seconde, la communauté San Luis, se base sur les règles du commerce éthique, et s'inscrit dans un regroupement coopératif et un système d'échanges alternatif. La dernière, la communauté San Nicolas, coordonne ses activités par le biais d'un regroupement coopératif et participe à un système d'échanges alternatif, et s'appuie par-dessus tout

---

<sup>133</sup> Annexe B : présentation de la méthodologie de travail de l'étude de cas.

sur les principes et les normes du commerce équitable. L'étude de cas permettra de constater ce qui distingue, dans la pratique, l'application de ces différents modèles de développement.

### 3.3 Le marché du café au Honduras

Le Honduras a débuté la production de café dans les années 1950.<sup>134</sup> Il fut l'un des dernier pays d'Amérique latine à développer ce secteur d'activité. Comme plusieurs pays de ce continent à cette époque, il s'agissait d'une politique de développement axée sur l'exportation de produits agricoles.

Pour ce faire, le gouvernement a créé, dans les années 1960, un Office du café, l'Institut hondurien du café (IHCAFE), qui avait pour rôle à l'époque de coordonner la production sur la scène nationale avec la réglementation internationale établie par les AIC. La gestion de l'IHCAFE était assurée par un Conseil d'administration composé du Ministre de l'Agriculture et de l'élevage, celui de l'Industrie et du commerce, ainsi que de représentants des différents groupes d'intérêts liés à la culture du café, notamment l'Association hondurienne des producteurs de café qui regroupe les producteurs paysans. Selon le registre établi par l'IHCAFE, il existait dans le pays pour la saison 2001-2002 environ 70 500 producteurs de café, dont 22% produisent moins de 50 quintaux<sup>135</sup> de café par année, 66 % entre 50 et 100 quintaux et les 12 % restants plus de 100 quintaux.<sup>136</sup> Parmi ces producteurs, 75% font appel à des intermédiaires locaux, nationaux ou internationaux pour la commercialisation de leur production sur les différents marchés, 6% d'entre eux vendent leur production à une

---

<sup>134</sup> Marie-Christine Renard, *op. cit.*, p.54.

<sup>135</sup> 1 quintal de café équivaut à 100 livres.

<sup>136</sup> Organisation mondiale du commerce, *Examen des politiques commerciales · Honduras*, Rapport du Secrétariat, 2003, p.89.

des 42 entreprises privées exportatrices et 6 % commercialisent leur production par l'entremise de coopératives.<sup>137</sup> Les autres producteurs, soit environ 1%, exportent directement leur production.<sup>138</sup>

La superficie des terres à usage agricole totalise 1,68 million d'hectares, répartie entre quelques 317 200 parcelles. Environ 75% des parcelles ont une superficie inférieure à 5 hectares (nombre d'hectares que possèdent en moyenne les producteurs de café), et représentent environ 12% de la surface agricole. Une autre tranche de 12% est constituée par des parcelles de 500 hectares ou plus, qui représentent moins de 1% du nombre total de parcelles (nombre d'hectares moyen appartenant aux grands propriétaires terriens).<sup>139</sup> Donc, une incidence directe sur le volume de production du café.

La production de café est une source importante de valeur ajoutée et de devises pour le Honduras. En 1996, le café représentait environ 30% de la valeur ajoutée et un cinquième des exportations totales dans le secteur agricole.<sup>140</sup> En 2001, ce pourcentage a chuté violemment d'environ 50% suite à la crise des prix du café sur les marchés internationaux. Il représentait à peine 13% de la valeur ajoutée agricole, alors que les exportations ne contribuaient que pour 12% des exportations totales.<sup>141</sup> Cette crise a affecté le secteur du café hondurien qui employait, en 2000, 300 000 personnes, soit un quart de la population active rurale.<sup>142</sup> Selon le gouvernement

---

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> *Ibid.*

<sup>139</sup> *Ibid.*, p.84.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p.89.

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, « Les conséquences de la chute des prix du café », Études et perspectives de la CEPAL, n° 9 (2002).

hondurien, les problèmes que rencontrent les producteurs de café sont nombreux: l'insécurité juridique, notamment pour ce qui est de la propriété foncière; l'existence de pratiques anticoncurrentielles, l'accès limité aux sources de financement, la faible productivité de la main-d'œuvre, des infrastructures insuffisantes; la méconnaissance des normes de qualité, l'impossibilité d'accéder aux techniques appropriées, finalement la disponibilité limitée des programmes d'assistance technique de qualité de même que l'accès limité aux marchés des produits et des intrants.<sup>143</sup> Bref, le secteur du café au Honduras connaît, depuis son entrée dans le marché international, d'énormes difficultés en matière de développement économique et social pour les producteurs de café. La production est faible, le marché est contrôlé par une minorité d'intermédiaires et les prix du café demeurent très bas.

La prochaine section présente un aperçu de la situation du marché du café à l'aide de trois communautés productrices de café au Honduras. On verra qu'au cours des dernières années, ces communautés se sont immiscées dans des réseaux de commercialisation distincts qui ont eu des conséquences positives ou négatives sur leur développement économique et social.

### **3.4 Présentation de l'étude de cas à partir de l'expérience des communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras**

#### **3.4.1 Bueltoza : une communauté en crise**

La communauté Bueltoza se situe dans la province de Santa Barbara au Nord-est du Honduras.<sup>144</sup> Selon les informations obtenues, il y a environ 125 personnes qui habitent la communauté.<sup>145</sup> De ce nombre, environ 85% de la population produit du

---

<sup>143</sup> Organisation mondiale du commerce, *op. cit.*, p.85.

<sup>144</sup> Annexe A : carte du Honduras.

<sup>145</sup> Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras, 2004.

café depuis une vingtaine d'années, et ce qui constitue sa principale activité économique. Le niveau de scolarité est faible. La grande majorité des producteurs ont seulement complété des études primaires. La moyenne d'âge des cinquante producteurs interviewés est de 39 ans.

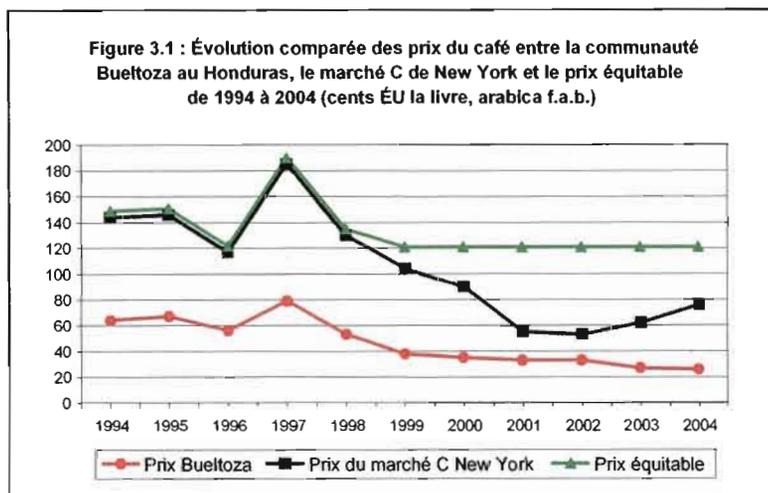
Depuis le début des années 90, la communauté Bueltoza traverse une grave crise économique qui entraîne des conséquences néfastes sur les conditions de vie et de travail des producteurs de café. La forme des relations commerciales et les rapports de force et de pouvoir sont à la base des difficultés dans la communauté.

La première information qui soutient cette observation est la conséquence de la crise internationale des prix du café dans la communauté Bueltoza depuis le milieu des années 1990. Au cours de cette période, les producteurs ont sévèrement subi les contrecoups de la crise, et par conséquent connu une chute drastique des prix de leur café. La figure 3.1 illustre l'évolution comparée des prix du café en cents ÉU la livre entre la communauté Bueltoza, ceux du marché C de New York<sup>146</sup> et celui équitable<sup>147</sup> de 1994 à 2004. Elle démontre que de 64 cents ÉU la livre en 1994, le prix payé aux producteurs de Bueltoza est passé à 26¢ en 2004 pour une moyenne sur la période de 46¢ la livre. L'écart des prix est disproportionné par rapport au prix réel du marché. En 10 ans, la communauté Bueltoza a perdu en moyenne 60 cents ÉU la livre par année par rapport au marché C de New York. Cette perte est encore plus imposante si on la compare au prix équitable, soit en moyenne 88 cents ÉU la livre par année. Les producteurs ont donc reçu, sur 10 ans, un prix inférieur de l'ordre 57 % par rapport au marché C de New York et de 66 % par rapport au prix équitable.

---

<sup>146</sup> Le marché C de New York est la référence boursière pour les prix du café arabica vendu sur le marché international. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com)).

<sup>147</sup> Le prix équitable est de 121 cents ÉU la livre pour le café arabica basé sur la norme de FLO. Si le prix du marché est supérieur à celui équitable, une prime de 0,05 cents ÉU est ajoutée. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).  
 Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))  
 Source : FLO. *Fairtrade Labelling Organizations International*. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).

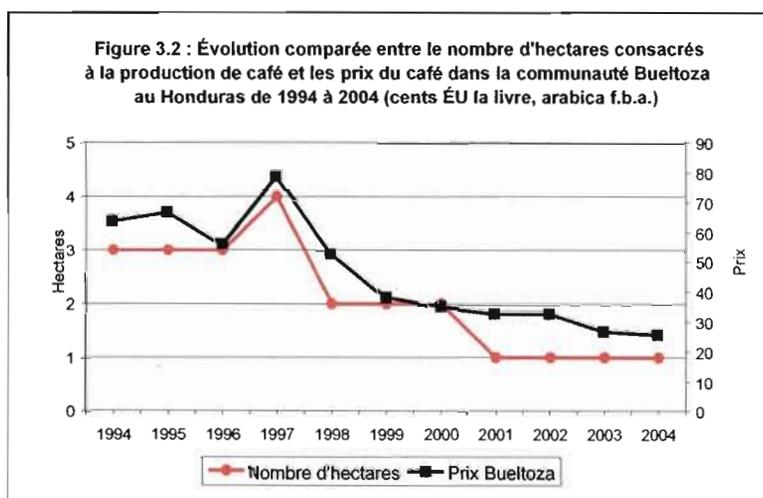
Cet écart de prix est intimement lié à la crise actuelle du marché international du café, mais surtout attribuable aux effets négatifs de la nature des relations économiques et sociales qu'entretiennent les producteurs avec les intermédiaires locaux, notamment les « coyotes ».<sup>148</sup> En effet, on a observé au cours de notre étude terrain que, dans de nombreux cas, les producteurs sont victimes d'intimidation de la part des intermédiaires locaux. Ce chantage fait en sorte que les producteurs finissent par céder aux pressions exercées contre eux, étant donné leur faible rapport de pouvoir de négociation. Dépourvus d'un pouvoir d'achat, isolés par l'absence de transport et désolidarisés à défaut d'un regroupement coopératif, les producteurs sont totalement dépendants des intermédiaires locaux pour vendre leur café sur le marché local, national et international. Suite aux entrevues effectuées auprès des producteurs, on a réalisé que l'écart des prix du café entre la communauté Bueltoza et le marché C de New York était profitable aux intermédiaires locaux. Il se matérialise, en quelque sorte, par une taxe déguisée sur le droit d'utilisation des terres même si celles-ci ne

<sup>148</sup> Coyote est le surnom donné aux usuriers qui achètent les récoltes des producteurs de café à des prix extrêmement bas.

sont pas, dans bien des cas, la propriété des intermédiaires locaux, mais bien de l'État hondurien. Dans ce contexte, les producteurs n'ont d'autre choix que de concéder aux menaces des intermédiaires étant donné leur situation économique déjà suffisamment précaire.

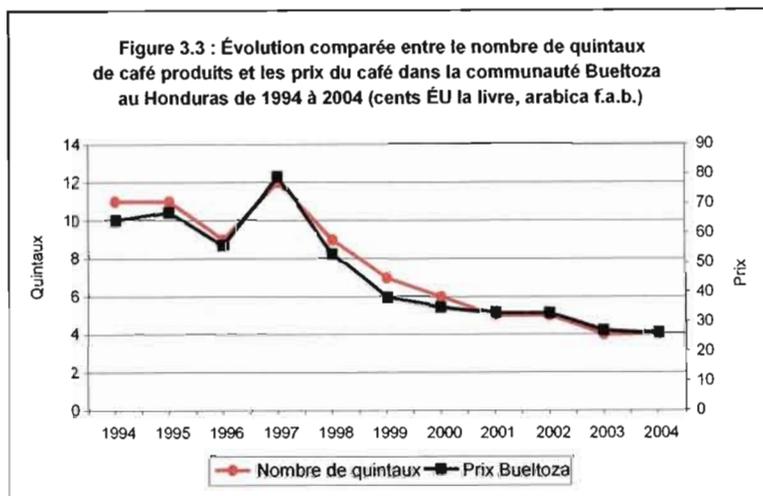
On a également observé que les intermédiaires locaux ont des relations étroites avec l'élite économique, ce qui leur permet d'établir un système de cartel sur le contrôle des prix du café dans la région. Ils représentent aussi bien le commerçant de la communauté qui achète directement du producteur que le négociant de la métropole qui exporte sur les marchés internationaux. Dans la communauté Bueltoza, le « coyote » joue le rôle de créancier, contrôle les transports et administre les magasins généraux de la région. Il a ainsi la main mise sur presque toutes les activités économiques de la région, ce qui lui confère un pouvoir presque absolu sur l'économie locale de la communauté. Qui plus est, les infrastructures de transport sont quasi inexistantes dans la communauté, étant donné l'état des routes tortueuses et montagneuses. Conséquence : le seul moyen efficace de transport pour les producteurs capable d'affronter la condition des routes est le véhicule motorisé du coyote de la communauté. Ce dernier peut alors contrôler à peu près tous les échanges de biens et services relatifs à la production du café aussi bien entrants que sortants de Bueltoza, exerçant ainsi une forme de monopole sur les prix du café dans la communauté. Ne faisant partie d'aucun regroupement coopératif ni d'un réseau alternatif d'échanges économiques, les producteurs sont soumis à la loi des rapports de force et du libre marché et subissent, de ce fait, selon nos observations sur le terrain, des pressions énormes de la part des intermédiaires locaux pour vendre leur café à des prix nettement inférieurs à ceux du marché international. Bueltoza s'inscrit donc dans un contexte où il n'y a aucune mesure qui permette de percevoir une quelconque amélioration des prix du café à court et à long terme.

La chute des prix dans la communauté Bueltoza a, par défaut, une incidence directe sur toute la chaîne de production, tel que le nombre d'hectares consacrés à la production de café. La figure 3.2 témoigne de l'évolution comparée entre le nombre d'hectares consacrés à la production et les prix dans la communauté Bueltoza de 1994 à 2004. Si l'on tient compte du nombre d'hectares moyen que possède chaque producteur, soit environ 2, on constate que ce nombre a suivi la même tendance des prix au cours de cette période. Il illustre que de 3 hectares en 1994, le nombre d'hectares a chuté à 1 hectare seulement en 2004.



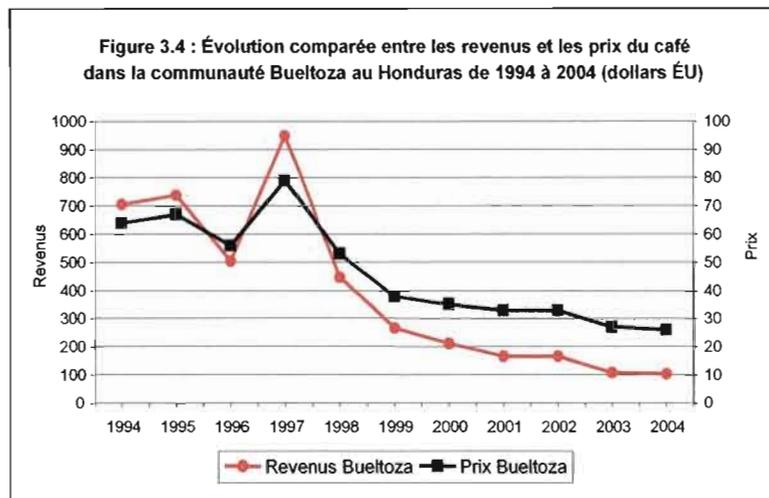
Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).

La baisse du nombre d'hectares consacrés à la production de café affecte également de manière considérable le nombre de quintaux produits dans la communauté. La figure 3.3 démontre que de 11 quintaux en 1994, ce nombre est descendu à 4 en 2004 pour une moyenne sur 10 ans de 8 quintaux par année. La production est donc continuellement à la baisse en fonction des prix du café que les producteurs reçoivent pour une livre; ce qui nuit au développement économique et social de la communauté.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).

L'information la plus symptomatique quant à la mauvaise situation économique de la communauté est sans aucun doute les revenus annuels des producteurs. Il faut en moyenne trois jours de travail pour un producteur, à raison d'environ dix heures par jour, pour récolter un seul quintal de café, soit 100 livres. Comme on peut le voir à la figure 3.4, les revenus annuels des producteurs sont particulièrement bas par rapport aux efforts demandés pour ce type de travail. En 1994, le revenu annuel moyen dans la communauté Bueltoza était de 704 dollars ÉU. À partir de 1998, les revenus annuels des producteurs subissent leur plus importante baisse en trois ans. Leurs salaires sont de 447\$ en 1998 et de 104\$ en 2004 pour une moyenne sur 10 ans de 396\$. Bref, les producteurs ont gagné en moyenne 1 dollars ÉU par jour, de 1994 à 2004. Avec de tels revenus, les producteurs vivent dans une situation précaire.

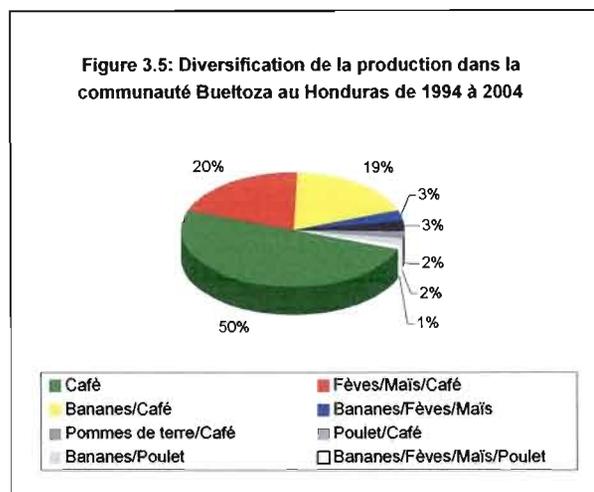


Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).

Un autre problème majeur dans la communauté Bueltoza est la faible diversification de la production. Comme on peut le voir dans la figure 3.5, 50% des producteurs cultivent seulement du café et en sont dépendants pour leur survie, 20% produit en plus des fèves, du maïs et du café et 19% des bananes et du café. Les autres cultures sont presque nulles. Elles servent à leur propre subsistance, mais ils n'en retirent à peu près jamais de bénéfiques. S'il y en a, ces producteurs les utilisent surtout comme monnaie d'échanges contre des services rendus par ceux qui cultivent seulement du café. Ce système de troc permet ainsi à l'ensemble de la communauté de profiter des différentes cultures.

Néanmoins, la dépendance envers le café demeure tout de même très élevée considérant le fait que les producteurs reçoivent des prix extrêmement bas pour une livre de café. Et ce qui est surprenant, c'est que malgré cette dépendance, les producteurs persévèrent tout de même dans la production de café même si elle est un investissement à long terme qui demande de nombreux efforts, car il s'agit de leur seule source de revenus ayant potentiellement une valeur ajoutée sur le marché, aussi minime soit-elle. Le passage d'une monoculture à une multiculture est donc presque

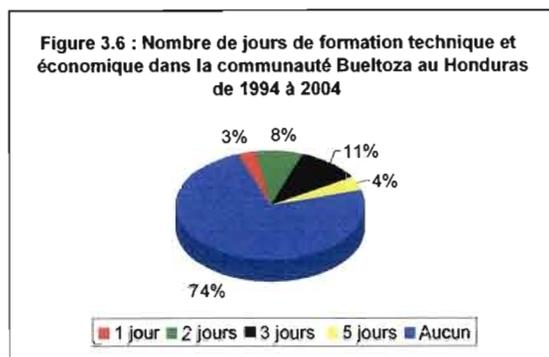
impossible dans de telles circonstances, du moins pour le moment, dans la communauté Bueltoza.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).

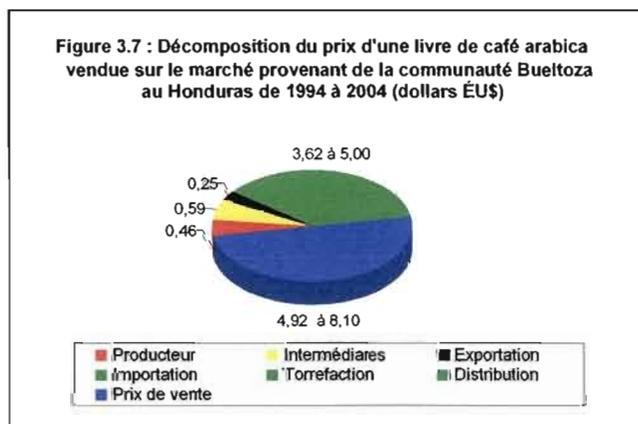
Si la diversification de la production est presque inexistante, la formation continue sur l'amélioration des techniques de production et sur les connaissances économiques du marché du café est aussi quasi absente. La figure 3.6 témoigne du nombre de jours de formation technique et économique que certains producteurs ont reçu de 1994 à 2004. On remarque que 74% de la communauté n'a jamais reçu une seule journée de formation. Si, comme on l'a vu précédemment, il est essentiel de transformer la logique actuelle des relations commerciales et des rapports de force et de pouvoir dans la communauté, de manière à faire émerger une plus grande équité dans le secteur du café, il semble également fondamental, pour Bueltoza, d'avoir accès à des ateliers de formation continue de façon à combler ses carences sur le plan des techniques de production. Pour cela, il faudrait qu'elle ait les moyens financiers et les capacités physiques de le faire, ce qui n'est pas le cas présentement considérant la nature des relations économiques et sociales entre les producteurs et les intermédiaires locaux. Selon nos observations sur le terrain, les intermédiaires

préfèrent de beaucoup l'ignorance des producteurs au perfectionnement de leurs connaissances car cette situation leur procure un pouvoir certain sur les producteurs.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).

En résumé, la figure 3.7 présente la décomposition du prix moyen d'une livre de café vendue sur le marché provenant de Bueltoza de 1994 à 2004. Elle a reçu en moyenne 0,46 cents ÉU pour chaque livre vendue sur le marché, selon un prix de vente finale pouvant varier entre 4,92 et 8,10 dollars ÉU. Les intermédiaires ont gagné en moyenne 0,59 cents ÉU la livre, soit 0,13 cents ÉU de plus que les producteurs. Les coûts d'exportation ont été d'environ 0,25 cents ÉU la livre. Enfin, les coûts d'importation, de torréfaction et de distribution ont été d'environ de 3,62 à 5,00 dollars ÉU la livre.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté Bueltoza au Honduras (2004).

## **Conclusion**

Depuis une dizaine d'années, la communauté Bueltoza traverse une crise économique. Les informations obtenues au cours de l'étude terrain confirment les effets négatifs de la crise des prix du café sur les conditions de vie et de travail des producteurs ainsi que ceux de la logique actuelle des formes de relations commerciales et des rapports de force. En l'absence d'un système alternatif d'échanges économiques, la communauté Bueltoza ne peut mettre en œuvre des politiques, établir des relations directes et durables avec les partenaires de leur choix, qui lui garantissent une certaine sécurité économique et alimentaire. De plus, la nature des relations économiques et sociales qu'entretiennent les producteurs avec les intermédiaires locaux empêchent une quelconque reprise de contrôle sur leur propre développement communautaire. Ils sont tributaires des intermédiaires locaux et soumis à la logique de la loi des rapports de pouvoir et du libre marché. La production du café n'est aucunement administrée de manière démocratique, ce qui favorise le copinage entre les intermédiaires locaux et les élites nationales. Les décisions sont prises par des acteurs qui ne visent que l'amélioration de leurs propres intérêts individuels au détriment des intérêts collectifs de la communauté. Ainsi, les producteurs n'ont pas la liberté de se regrouper dans l'organisation de leur choix, d'établir et d'élaborer leurs statuts et règlements administratifs, d'élire leurs représentants et de formuler leur programme d'action pour l'avenir de leur communauté. L'indépendance politique et économique de Bueltoza est inexistante.

En somme, la crise que vit actuellement les producteurs de la communauté Bueltoza n'a pas seulement entraîné la détérioration de la qualité de leurs conditions de vie et de travail, elle hypothèque la possibilité d'une relance de l'économie locale pour de nombreuses années à venir.

### 3.4.2 San Luis : une communauté en développement

La communauté San Luis se situe dans la province de Santa Barbara au Nord-est du Honduras.<sup>149</sup> Environ 150 personnes habitent la communauté.<sup>150</sup> De ce nombre, environ 85% de la population produit du café depuis une vingtaine d'années, ce qui constitue sa principale activité économique. Le niveau de scolarité est faible. La grande majorité des producteurs interviewés ont complété des études primaires et une minorité des études secondaires. La moyenne d'âge des cinquante producteurs interrogés est de 43 ans.

Depuis le début des années 2000, la situation économique et sociale s'est améliorée dans la communauté. La transformation des formes des relations commerciales et des rapports de force a fait émerger une certaine équité à la faveur des producteurs. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas. Au cours des années 1990, la communauté San Luis subissait les conséquences négatives de la crise internationale des prix du café ainsi que celles de la logique des rapports de force et de pouvoir, à l'instar de la communauté Bueltoza. Elle était soumise à la loi du libre marché, aux diktats des intermédiaires locaux et ne faisait partie d'aucun regroupement coopératif ni d'un réseau alternatif d'échanges économiques. San Luis ne bénéficiait d'aucune mesure singulière permettant de percevoir une amélioration de sa situation économique et sociale à court ou à long terme.

C'est à partir de 2002 qu'une entente est intervenue entre les producteurs, CARE Canada<sup>151</sup> et Van Houtte,<sup>152</sup> transformant de ce fait la nature des relations

---

<sup>149</sup> Annexe A : carte du Honduras.

<sup>150</sup> Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras, 2004.

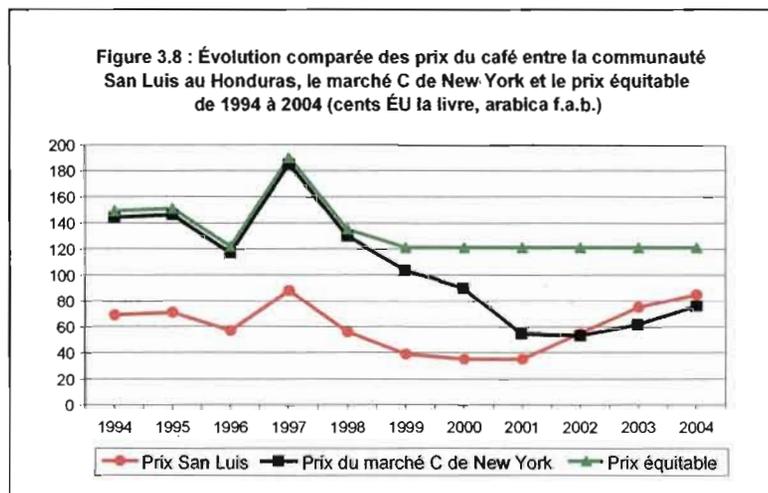
<sup>151</sup> CARE Canada est l'une des plus importantes ONG au Canada. Elle se spécialise dans l'intervention de crises humanitaires, mais développe parallèlement des projets de développement au Sud, comme celui du café dans la communauté San Luis. ([www.care.ca](http://www.care.ca)).

économiques et sociales entre les producteurs, les intermédiaires locaux et les importateurs du Nord, ouvrant ainsi une nouvelle ère pour la communauté. Cette entente a eu pour premier résultat positif de mettre un terme au monopole des « coyotes » sur le contrôle des prix dans la région, mais surtout de développer un réseau d'échanges alternatif qui permet aujourd'hui aux producteurs de vendre leur production via cette nouvelle filière commerciale. L'entente consiste d'abord à offrir aux producteurs de San Luis un prix supérieur à celui du marché, mais aussi à établir une relation économique durable sur la base d'une coopération.

Cette observation s'appuie sur la hausse des prix du café dans la communauté, et ce dans un contexte de crise internationale. La figure 3.8 illustre l'évolution comparée des prix du café en cents ÉU la livre entre la communauté San Luis, ceux du marché C de New York et celui équitable de 1994 à 2004. Comme on peut le constater, les impacts de l'entente intervenue entre San Luis, CARE Canada et Van Houtte ont encouragé un rattrapage des prix du café par rapport à ce qu'ils étaient avant le début de la crise. Il démontre que de 69 cents ÉU la livre en 1994, le prix est passé à 85¢ en 2004, pour un prix moyen sur 10 ans de 60¢ la livre. Malgré ce rattrapage, l'écart des prix est tout de même démesuré par rapport au prix réel du marché. En 10 ans, la communauté San Luis a perdu en moyenne 46 cents ÉU la livre par rapport au marché C de New York et 74¢ par rapport au prix équitable. San Luis a donc reçu, sur 10 ans, un prix inférieur de l'ordre 43% par rapport au marché C de New York et de 55 % par rapport au prix équitable.

---

<sup>152</sup> Van Houtte est l'une des plus importantes entreprises de café en Amérique du Nord, présente dans toute la chaîne de l'industrie. ([www.vanhoutte.com](http://www.vanhoutte.com)).



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

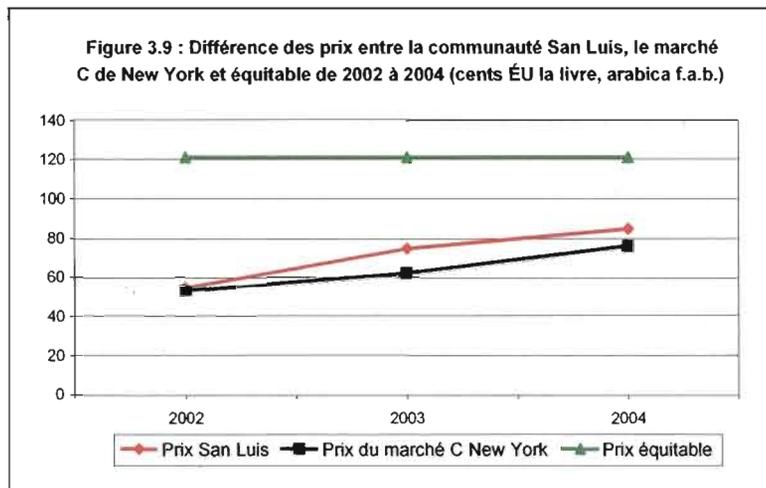
Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))

Source : FLO. *Fairtrade Labelling Organizations International*. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).

Ceci dit, on remarque que même s'il s'agit seulement d'un rattrapage de prix, la situation économique et sociale de la communauté San Luis a subi de profondes transformations à partir de 2002. Avant cette date, les effets négatifs de la crise des prix du café étaient palpables, et les relations qu'entretenaient les producteurs avec les intermédiaires locaux avaient détérioré leurs conditions de vie et de travail. Selon les interviews réalisées auprès des producteurs, les relations commerciales et les rapports de pouvoir ressemblaient à ceux observés dans la communauté Bueltoza. Des coyotes avaient des relations étroites avec l'élite économique locale et nationale, ce qui leur permettait d'établir un système de contrôle des prix du café dans la communauté. À vrai dire, ils avaient le monopole sur la presque totalité des activités économiques de la communauté, incluant les transports, les magasins généraux et les entrées et sorties des biens et services relatifs à la production du café. Bref, les producteurs de San Luis étaient soumis à la loi des rapports de force et subissaient, selon les interviews, l'intimidation de la part des intermédiaires locaux pour vendre leur café à des prix nettement inférieurs à ceux du marché international.

Or, à partir de 2001, les producteurs de San Luis se sont regroupés autour d'une coopérative et ont développé leur propre réseau de commercialisation avec la collaboration de CARE Canada et de Van Houtte. L'impact le plus significatif de ce projet de coopération est d'avoir instauré une concurrence à l'égard des prix du café dans la communauté mettant ainsi un terme au monopole des coyotes de la région. Grâce à cette collaboration, les producteurs ont non seulement obtenu de meilleurs prix, mais ils ont maintenant la liberté de choisir leurs propres réseaux de commercialisation autant traditionnel qu'alternatif. De plus, ils ont surtout la possibilité de négocier eux-mêmes les prix de leur café avec les importateurs étrangers, notamment Van Houtte, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant à San Luis.

La figure 3.9 témoigne de l'amélioration des prix du café à partir de 2002. Elle présente la différence des prix entre San Luis, ceux du marché C de New York et celui équitable de 2002 à 2004. En trois ans, San Luis a fait en moyenne un gain de 8¢ ÉU la livre par année par rapport au marché C de New York. Cependant, si on le compare au prix équitable, il s'agit plutôt d'une perte de 49¢ la livre de 2002 à 2004. San Luis a donc reçu, sur trois ans, un prix supérieur de l'ordre 13% par rapport au marché C de New York, mais elle continue à enregistrer un prix inférieur de 40 % par rapport au prix équitable. Cela dit, il est important de noter qu'environ 75% de la production de café est vendue via le réseau de Van Houtte. Donc, même si le prix demeure en-dessous de celui équitable, les producteurs vendent la presque totalité de leur production à un meilleur prix.

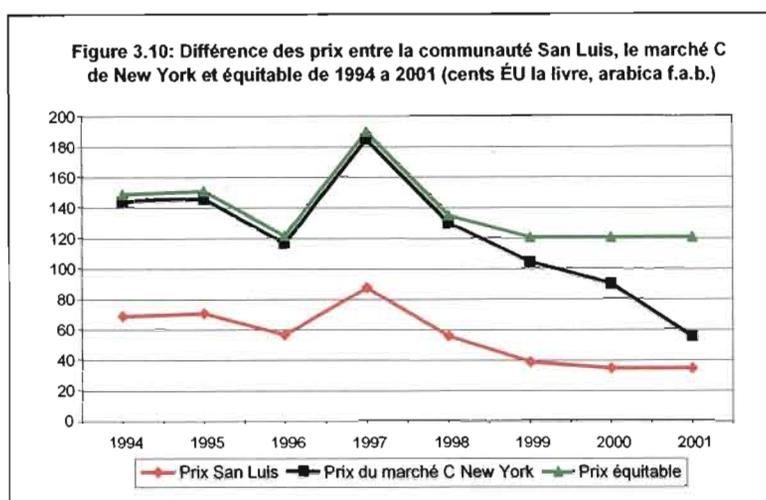


Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))

Source : FLO. *Fairtrade Labelling Organizations International*. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).

La progression des prix est tout de même importante si on compare les prix de la période de 1994 à 2001 à ceux de la période 2002 à 2004. La figure 3.10 illustre la différence des prix entre la communauté San Luis, le marché C de New York et celui équitable de 1994 à 2001. En sept ans, San Luis avait subi en moyenne une perte 65 cents ÉU la livre par année par rapport au marché C de New York et 83¢ par rapport au prix équitable. Les producteurs recevaient donc en moyenne un prix inférieur de l'ordre de 54% par rapport au marché C de New York et de 60% par rapport au prix équitable. Malgré cela, si on compare les prix du café de la période 1994 à 2001 avec celle 2002 à 2004, on remarque que San Luis a fait un gain de 16 cents ÉU la livre par rapport au prix qu'elle recevait avant l'entrée en vigueur de l'entente de coopération avec CARE Canada, soit une augmentation de 29%. Toutefois, il s'agit encore d'une différence de 49 cents ÉU la livre par rapport au marché C de New York, soit un écart de 40%. Quant au prix équitable, il s'agit d'une différence 67¢, soit un écart de 48%.

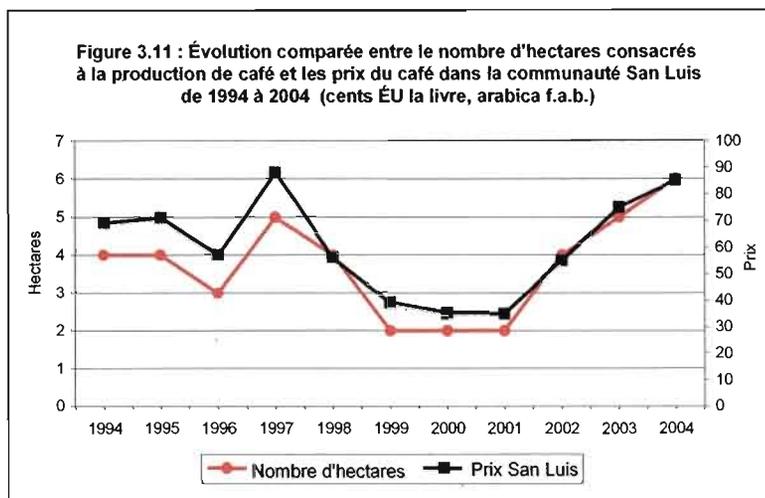


Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))

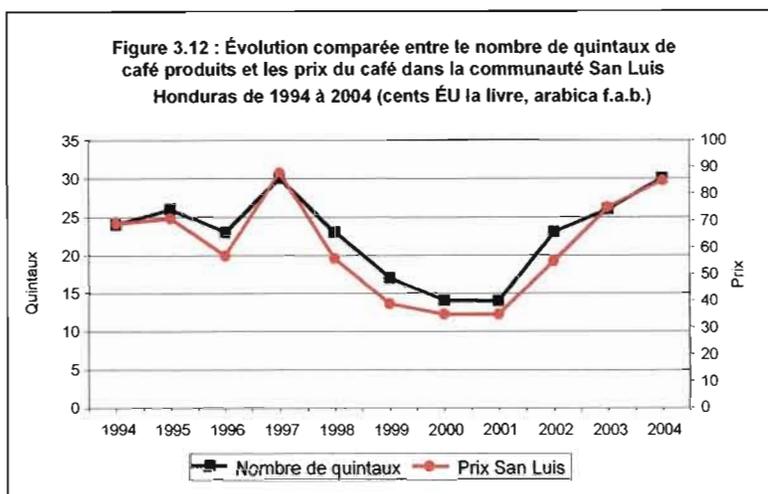
Source : FLO. *Fairtrade Labelling Organizations International*. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).

Si la hausse des prix à San Luis n'a, en fait, que rééquilibré les prix à ce qu'ils étaient avant le début de la crise, elle a cependant eu une incidence significative sur la relance de la production dans la communauté. La figure 3.11 témoigne de l'évolution comparée entre le nombre d'hectares consacrés à la production et les prix du café dans la communauté San Luis de 1994 à 2004. Si l'on tient compte du nombre d'hectares que possède chaque producteur pour sa propre production de café, soit en moyenne quatre hectares, on constate que le nombre d'hectares consacrés à la production a suivi la même tendance des prix au cours de cette période. Elle illustre que de quatre hectares en 1994 et 1995, puis a chuté à deux de 1999 à 2001 pour ensuite remonter à son niveau le plus élevé, soit de six hectares en 2004. En ayant la garantie que les prix du café tendront à progresser au cours des prochaines années, les producteurs augmentent au fur et à mesure à chaque année le nombre d'hectares consacrés à la production de café. Ce qui constitue une avancée pour le développement de la communauté à long terme, du moins dans une perspective économique.



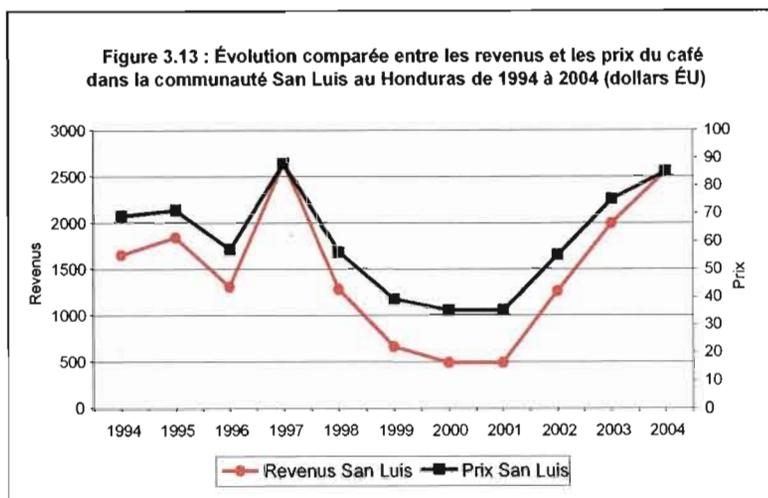
Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

La hausse du nombre d'hectares consacrés à la production a également fait augmenter le nombre de quintaux produits dans la communauté San Luis, suivant également l'évolution des prix du café, comme on peut le constater à la figure 3.12. En effet, on remarque que le nombre de quintaux en 1994 était de 24 et a atteint son plus bas niveau en 2000 et 2001 avec seulement 14 quintaux, pour finalement atteindre en 2004 le nombre de 30. En moyenne sur 10 ans, 23 quintaux ont été produits par année. Par contre, à partir de 2002 jusqu'à 2004, le nombre de quintaux moyens produits a été de 26 alors qu'il était de 21 de 1994 à 2001, soit une hausse de 5 quintaux en 3 ans seulement.



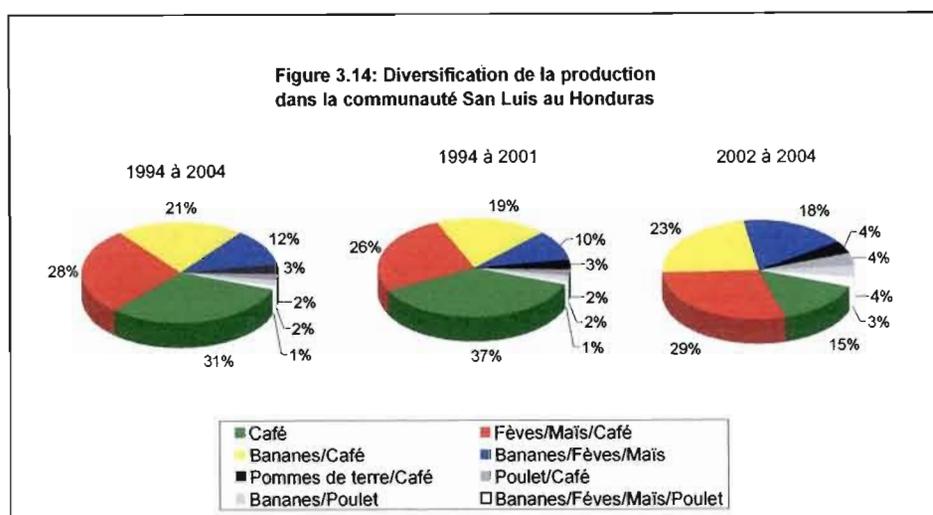
Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

La donnée la plus positive dans la communauté San Luis est la progression des revenus annuels moyens. Tel que l'on peut lire sur la figure 3.13, la moyenne des revenus annuels des producteurs ont été en moyenne de 1994 à 1998 de 1298 dollars ÉU. En période de crise soit de 1999 à 2001, les revenus ont chuté presque de moitié. Ils ont reçu 663\$ dollars ÉU en 1999 et 490\$ en 2000 et 2001. Toutefois, à partir de 2002, grâce à la participation de CARE Canada, les revenus annuels des producteurs ont augmenté et ils ont obtenu en moyenne un rattrapage salarial de 639 dollars ÉU, soit une augmentation de l'ordre 49% par rapport aux années précédentes. Les producteurs ont gagné 1265 dollars ÉU en 2002, 1995\$ en 2003 et 2550\$ en 2004 pour une moyenne sur 3 ans de 1937\$. Quant au salaire quotidien, il était en moyenne de 5 dollars ÉU par jour de 2002 à 2004 comparativement à 3,55\$ par jour de 1994 à 2001, soit une augmentation de 41%. Cette hausse peut sembler anodine mais elle est pourtant très importante si l'on considère qu'une cent ÉU la livre de plus procure aux producteurs 1\$ de plus pour chaque quintal récolté.



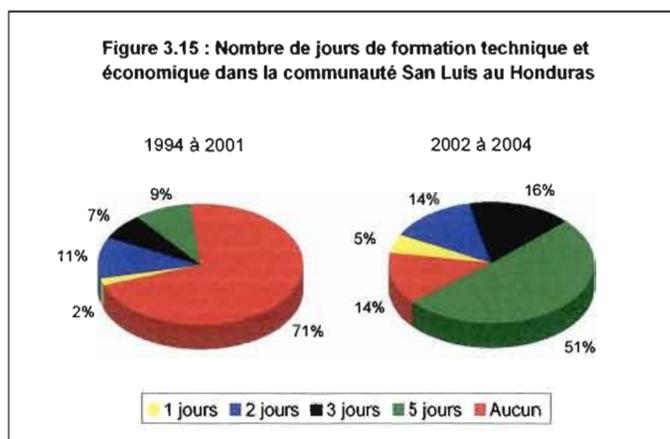
Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

Comme autre facteur positif de cette augmentation des prix du café il y a la diversification de la production. La figure 3.14 démontre en effet qu'avant l'entrée en vigueur de l'entente intervenue entre San Luis, CARE Canada et Van Houtte, soit de 1994 à 2001, 37% de la communauté était dépendant vis-à-vis la production de café. Cette dépendance a chuté dès 2002 à 15%, soit une diminution de l'ordre de 57% en trois ans. La dépendance envers le café a donc considérablement diminué à partir du moment où les producteurs de San Luis ont développé leur propre système d'échanges économiques ayant ainsi la garantie de recevoir des prix supérieurs à ceux du marché. De plus, les autres cultures ont toutes augmenté à partir de 2002 en grande partie grâce à la hausse des prix du café. Les surplus dégagés ont servi à diversifier la production dans la communauté. Le passage d'une monoculture à une multiculture est donc en bonne voie de réussite dans la communauté San Luis.



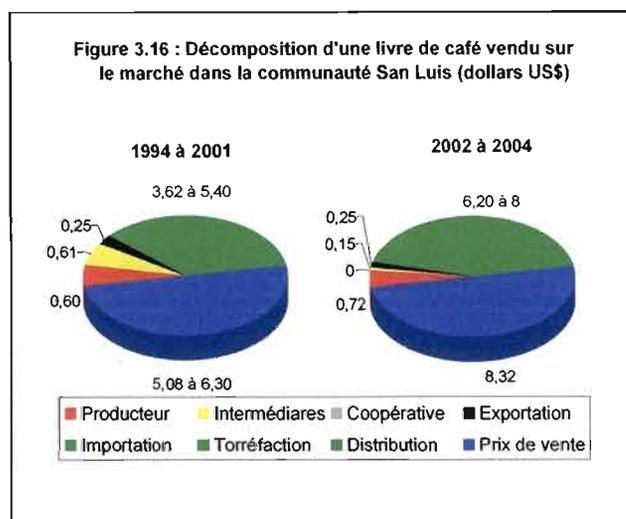
Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

La diminution de la dépendance envers le café dans la communauté San Luis semble être intimement liée à la formation continue que les producteurs ont reçue à partir de 2002. La figure 3.15 témoigne du nombre de jours de formation technique et économique dans la communauté San Luis. On remarque que de 1994 à 2001, 71% de la communauté n'avait jamais reçu une seule journée de formation, 9% 5 jours, 7% 3 jours, 11% 2 jours et 2% une seule journée. Le portrait a radicalement changé à partir de 2002. De 2002 à 2004, 14% de la communauté n'avait jamais reçu une seule journée de formation, 51% 5 jours, 16% 3 jours, 14% 2 jours et 5% une seule journée. C'est donc dire que l'absence de formation technique et économique a chuté de 80% dans la communauté San Luis en 3 ans seulement. Une formation continue qui a permis à San Luis d'améliorer ses techniques de production, mais surtout de mieux comprendre les enjeux relatifs à la commercialisation du café dans les marchés internationaux.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

En somme, la figure 3.16 présente la décomposition du prix moyen d'une livre de café vendu sur le marché provenant de la communauté San Luis. De 1994 à 2001, les producteurs ont reçu en moyenne 0,60 cents ÉU pour chaque livre de café vendue sur le marché sur un prix de vente finale qui variait entre 4,60 et 6,30 dollars ÉU. Les intermédiaires se partageaient en moyenne 0,61 cents ÉU la livre, soit presque autant que les producteurs. Les coûts d'exportation ont été d'environ 0,25 cents ÉU la livre. Enfin, les coûts d'importation, de torréfaction et de distribution ont été d'environ 3,62 à 5,00 dollars ÉU la livre. De 2002 à 2004, les producteurs ont reçu en moyenne 0,72 cents ÉU pour chaque livre de café vendue sur le marché sur un prix de vente qui variait entre 6,20 et 8 dollars ÉU, alors que les intermédiaires ne recevaient plus rien. Enfin, la coopérative des producteurs a reçu 0,25 cents ÉU, ce qui permet de couvrir les frais d'administration et d'investir dans des programmes sociaux pour la communauté, notamment la formation technique et économique et la sécurité au travail.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Luis au Honduras (2004).

## Conclusion

De 2002 à 2004, la situation économique et sociale de la communauté de San Luis a renoué avec la croissance, la stabilité et une certaine équité. Le développement d'un réseau commercial alternatif a grandement changé le portrait de la communauté. L'amélioration des prix du café est sans aucun doute la variable qui a eu le plus d'influence positive et directe sur les conditions de vie et de travail des producteurs.

Sur le plan économique, le nombre d'hectares consacrés à la production de café, le nombre de quintaux, les revenus annuels et la diversification de la production ont tous été influencés positivement par la nouvelle filière commerciale alternative. Sur le plan social, l'augmentation des journées de formation continue a permis aux producteurs d'améliorer leurs techniques de production et de mieux comprendre les enjeux économiques relatifs à la commercialisation du café dans les marchés internationaux. De plus, l'arrivée d'une coopérative dans la communauté a donné l'occasion aux producteurs de reprendre le contrôle sur leur développement économique et social en mettant ainsi un terme définitif au monopole des coyotes

dans la région. Résultat, les décisions relatives à la production du café sont prises par eux-mêmes, et non plus par les intermédiaires locaux, ce qui favorise l'amélioration de leurs propres intérêts collectifs plutôt que des intérêts individuels. Les producteurs ont maintenant la liberté de se regrouper autour de l'organisation de leur choix, d'élaborer leurs statuts et règlements administratifs, d'élire leurs propres représentants et de formuler leur programme d'action pour l'avenir de leur communauté. Les producteurs ont aussi accès à des moyens logistiques et financiers afin de produire et d'exporter un produit de qualité sur le marché. La coopérative renforce le pouvoir d'achat des producteurs et les opérations liées au commerce. Les producteurs pourront ainsi progressivement prendre plus de responsabilités dans le processus de production, de commercialisation et d'exportation. L'indépendance politique et économique est présente.

En somme, la crise que vivaient autrefois les producteurs de San Luis est en voie de disparition grâce à la transformation des relations commerciales et des rapports de pouvoir. La nature des relations économiques et sociales entre les producteurs et leurs partenaires favorise une plus grande équité. Les rapports entre acteurs ne sont plus synonymes de pouvoir les uns contre les autres, mais plutôt de partenariat les uns avec les autres. Les producteurs participent maintenant activement à leur propre développement, et ils ne sont plus considérés comme une population exclue du pouvoir dans les circuits du commerce international du café. Cependant, une amélioration devra être apportée aux prix du café que reçoivent les producteurs, car ils sont légèrement au-dessus des prix du marché C de New York et en-dessous du prix équitable. L'équité dans les prix du café dans la communauté San Luis est donc à mi-chemin entre le prix du marché C de New York et le prix équitable. Des négociations étaient d'ailleurs en cours lors de notre passage au sujet de l'augmentation des prix qui devraient varier entre 90 et 100 cents ÉU la livre et sur l'obtention d'une certification équitable dans les années à venir.

### 3.4.3 San Nicolas : une communauté dynamisée

La communauté San Nicolas se situe dans la province de l'Intibucá au Sud-ouest du Honduras.<sup>153</sup> Selon les informations obtenues, il y a environ 150 personnes qui habitent la communauté. De ce nombre, 85% produit du café depuis une vingtaine d'années, et cela constitue leur principale activité économique. Le niveau de scolarité est moyen. La grande majorité des producteurs interviewés ont complété soit des études primaires et/ou des études secondaires. La moyenne d'âge des cinquante producteurs questionnés est de 45 ans.

Depuis la fin des années 90, la situation de la communauté San Nicolas s'est améliorée grâce à l'application des principes et des normes définis par le MCE, qui sous-tendent la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud. Cette dernière a permis de faire émerger une plus grande équité dans les échanges économiques sur le café à la faveur des producteurs, en procédant à une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. La nouvelle dynamique a fait de la communauté San Nicolas une communauté active plutôt qu'une communauté exclue du pouvoir dans les circuits du commerce international du café. Elle a fait preuve d'innovation économique en matière de développement, en renouvelant les formes de relations commerciales et en rééquilibrant les rapports de force et de pouvoir dans la communauté. La transformation a eu pour effet direct de mettre un terme au monopole des coyotes sur le contrôle des prix dans la région, ce qui a permis aux producteurs de relancer l'économie locale de leur communauté.

Pourtant, au début des années 1990, San Nicolas subissait autant les conséquences négatives de la crise internationale des prix du café que celles des relations commerciales et des rapports de pouvoir dominants, à l'instar des communautés Bueltoza et San Luis. Elle était aussi soumise à la loi du libre marché et aux diktats

---

<sup>153</sup> Annexe A : carte du Honduras.

des coyotes de la région, et ne faisait partie d'aucun regroupement coopératif ni d'un réseau d'échanges économiques alternatif. San Nicolas ne bénéficiait ainsi d'aucune mesure permettant d'améliorer sa situation économique et sociale à court et à long terme.

Le portrait de la communauté a radicalement changé à partir du moment où elle a adhéré aux principes et aux normes du commerce équitable. En effet, en 1999, la communauté San Nicolas s'est constituée en coopérative de travail, a élu ses représentants et a défini ses propres statuts et règlements. Pour ce faire, la coopérative de San Nicolas s'est inscrite dans le registre de la FLO chapeauté par la *Central de Cooperativas Cafeteleras de Honduras*, une organisation qui compte plus de 10 000 producteurs et 80 coopératives à travers le Honduras.<sup>154</sup> Cette association avec la *Central* a permis à la communauté de San Nicolas d'obtenir une certification de café équitable émise par la FLO en 1999.<sup>155</sup> Dès lors, un nouveau dialogue s'est ouvert sur les enjeux de développement dans la communauté, qui s'observe dans la nature des relations économiques et sociales entre les producteurs, les intermédiaires et les importateurs.

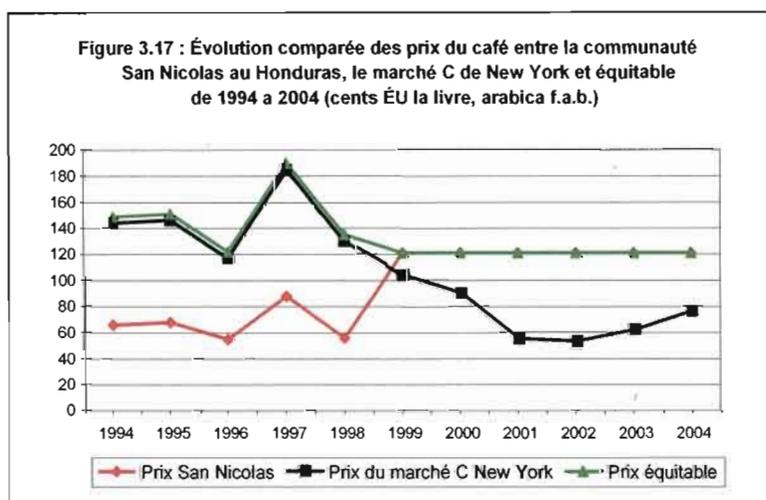
L'information la plus significative qui traduit cette observation est l'explosion des prix du café dans la communauté dans un contexte de crise internationale. La figure 3.17 témoigne de l'évolution comparée des prix du café en cents ÉU la livre entre la communauté San Nicolas et ceux du marché C de New York et celui équitable de 1994 à 2004. Comme on peut le voir, les impacts positifs de cet arrangement sur les prix du café ont été majeurs pour la communauté. Il démontre que de 66 cents ÉU la livre en 1994, le prix est passé à 121¢ à partir de 1999 jusqu'en 2004, pour un prix

---

<sup>154</sup> Consulté le 23 février 2007 : Fairtrade Labelling Organizations international (FLO), *Fairtrade Coffee Producer Profile*, [www.fairtrade.net/uploads/media/LA\\_CENTRAL\\_HONDURAS.pdf](http://www.fairtrade.net/uploads/media/LA_CENTRAL_HONDURAS.pdf), 2006.

<sup>155</sup> Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras, 2004.

moyen sur 10 ans de 96¢ la livre. Alors qu'entre 1994 et 1998, l'écart des prix était considérable par rapport au prix réel du marché, les prix ont subi une importante hausse à partir de 1999. En dix ans, San Nicolas a perdu en moyenne 9 cents ÉU la livre par année par rapport au marché C de New York et 38¢ par rapport au prix équitable. San Nicolas a donc reçu, sur 10 ans, un prix inférieur de l'ordre 9% par rapport au marché C de New York et de 28% par rapport au prix équitable.

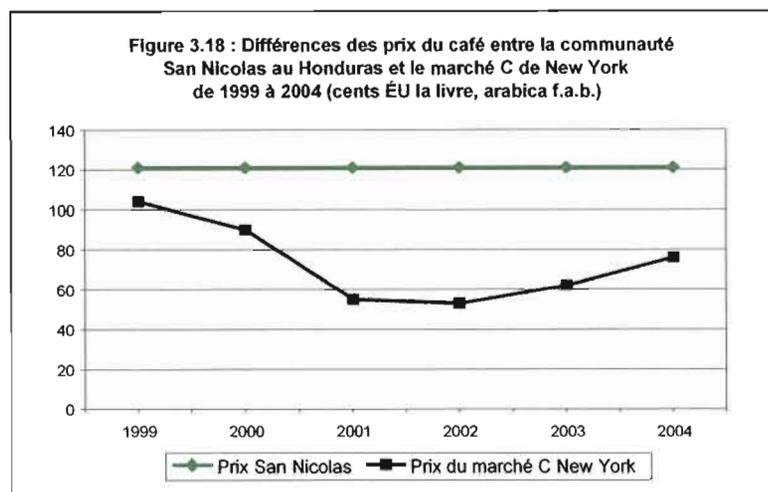


Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))

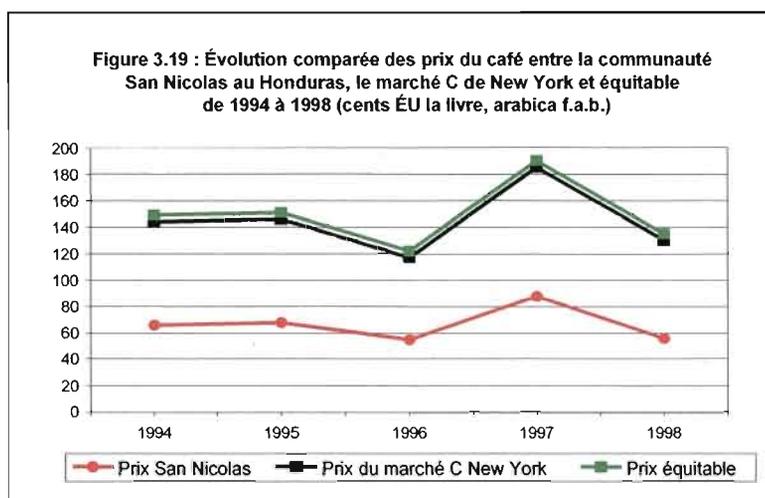
Source : FLO. *Fairtrade Labelling Organizations International*. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).

La figure 3.18 témoigne encore davantage de l'importante hausse des prix du café à partir de 1999. Elle présente la différence des prix entre la communauté San Nicolas et ceux du marché C de New York de 1999 à 2004. En 5 ans, San Nicolas a fait en moyenne un gain de 48¢ ÉU la livre par année par rapport au marché C de New York. San Nicolas a donc reçu, sur 5 ans, un prix supérieur de l'ordre 66% par rapport au marché C de New York.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).  
 Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))

La progression des prix du café est donc énorme si on les compare avec ceux de la période de 1994 à 1998. La figure 3.19 illustre la différence des prix entre la communauté San Nicolas, ceux du marché C de New York et celui équitable de 1994 à 1998. En 4 ans, San Nicolas avait subi en moyenne une perte 77 cents ÉU la livre par année par rapport au marché C de New York et 82¢ par rapport au prix équitable. Les producteurs recevaient donc en moyenne un prix inférieur de l'ordre 53% par rapport au marché C de New York et de 55% par rapport au prix équitable. Si on compare les prix moyen du café la livre de la période de 1994 à 1998 avec celle de 1999 à 2004, on remarque que San Nicolas a fait un gain de 54 cents ÉU la livre par rapport au prix qu'elle recevait avant l'entrée en vigueur du prix équitable, soit une augmentation de 81%.

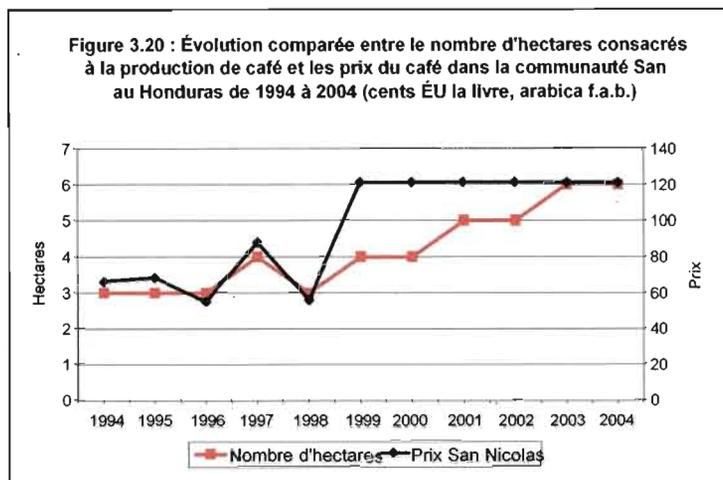


Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

Source : NYBOT. *New York Board of Trade*. ([www.nybot.com](http://www.nybot.com))

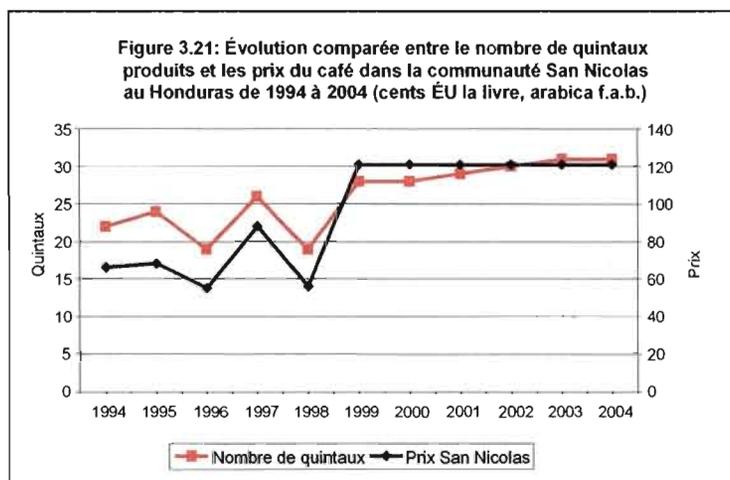
Source : FLO. *Fairtrade Labelling Organizations International*. ([www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)).

La hausse des prix dans la communauté San Nicolas à partir de 1999 a eu des impacts directs sur la relance de la production. La figure 3.20 témoigne de l'évolution comparée entre le nombre d'hectares consacrés à la production et les prix du café dans la communauté San Nicolas de 1994 à 2004. Si on tient compte du nombre d'hectares que possède chaque producteur pour sa propre production de café, soit en moyenne quatre hectares, on constate que le nombre d'hectares a suivi la même tendance des prix au cours de cette période. Elle illustre que de trois hectares en 1994, le nombre a monté à quatre en 1999 et 2000, à cinq en 2001 et 2002, pour ensuite remonter à six en 2003 et 2004. En ayant la garantie de recevoir un prix minimum grâce à la certification équitable, les producteurs ont augmenté au fur et à mesure à chaque année le nombre d'hectares consacrés à la production de café.



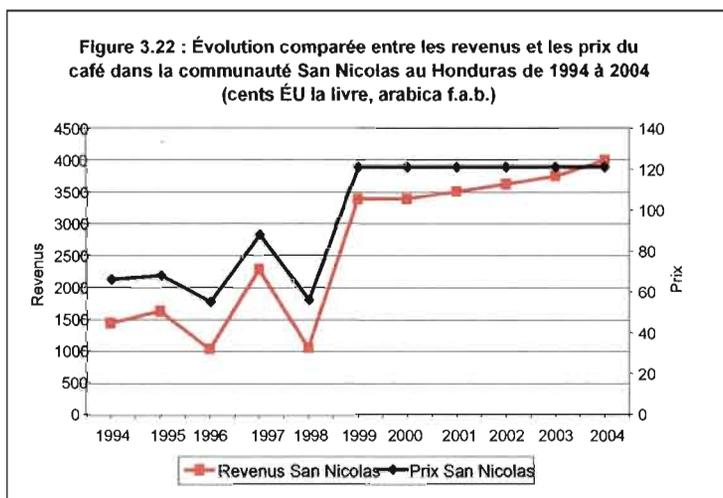
Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

L'augmentation du nombre d'hectares a également eu des conséquences directes sur le nombre de quintaux produits. La figure 3.21 démontre que de 22 quintaux en 1994, ce nombre est passé à 31 en 2003 et 2004, pour une moyenne sur 10 ans de 26 quintaux par année. Là encore on peut observer que le nombre de quintaux produits a suivi l'évolution des prix du café. Mais à partir de 1999 jusqu'à 2004, le nombre de quintaux moyens produits a été de 30 alors qu'il était de 22 de 1994 à 1998, soit une hausse de 8 quintaux en 5 ans seulement.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

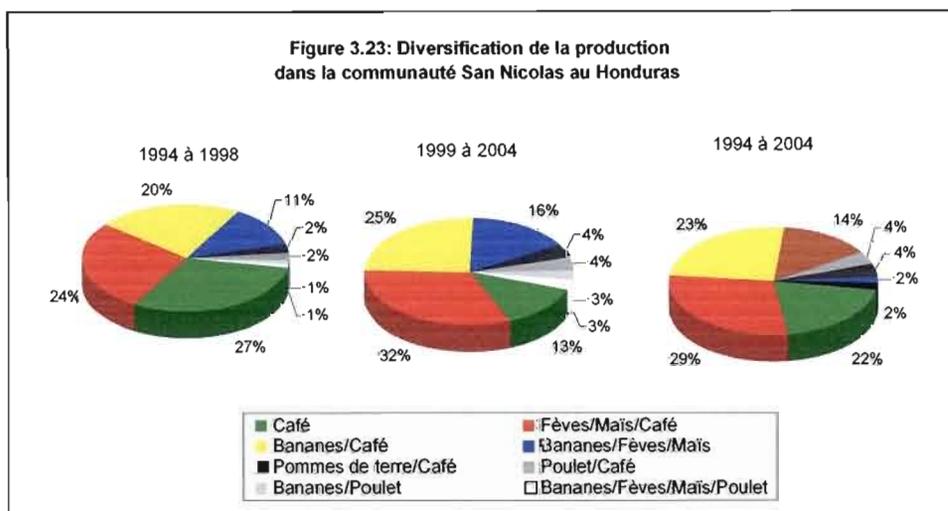
L'information la plus éloquente dans la communauté San Nicolas est la progression des revenus annuels moyens. Comme on peut lire sur la figure 3.22, les revenus annuels des producteurs ont bondi à partir de 1999. En 1994, le revenu annuel moyen dans la communauté était de 1452 dollars ÉU, 1 632\$ en 1995, 1 045\$ en 1996 et 2 288\$ en 1997 et 1 288\$ en 1998, pour une moyenne sur 4 ans de 1 496\$. Mais à partir de 1999 et 2000, les producteurs ont gagné 3 388\$ dollars ÉU, 3 509\$ en 2001, 3 630\$ en 2002, 3 751\$ en 2003 et 3 993\$ en 2004, pour une moyenne sur 5 ans de 3 610\$. C'est donc dire qu'à partir de 1999, les producteurs ont augmenté en moyenne leurs revenus annuels de 2 114 dollars ÉU, soit une augmentation de l'ordre 141% par rapport aux années précédentes. Quant au salaire quotidien, il a été de 10 dollars ÉU par jour de 1999 à 2004 comparativement à 4\$ par jour de 1994 à 1998, soit une augmentation de 60%.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

Une autre amélioration majeure a été observée dans la communauté San Nicolas, soit la diversification de la production. Comme on peut le lire dans la figure 3.23, la moyenne de dépendance de la communauté vis-à-vis la production de café de 1994 à 2004 était de 22%. Cette dépendance était légèrement plus élevée avant que la

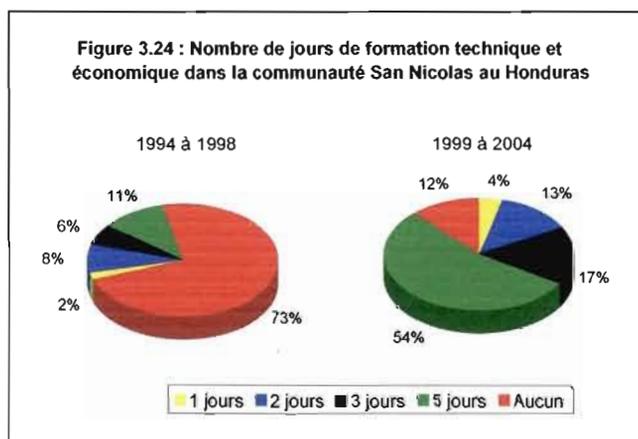
communauté obtienne sa certification équitable de 1994 à 1998, soit 27%. Mais à partir de 1999, la dépendance vis-à-vis le café a chuté à 13%, soit une diminution de l'ordre de 52% en 5 ans. La dépendance envers le café a donc considérablement diminué à partir du moment où les producteurs de San Nicolas ont développé leur propre système alternatif d'échanges économiques ayant ainsi la garantie de recevoir des prix supérieurs à ceux du marché, ce qui leur a permis d'investir dans la production d'autres cultures. Le passage d'une monoculture à une multiculture est donc sur la bonne voie dans la communauté San Nicolas.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

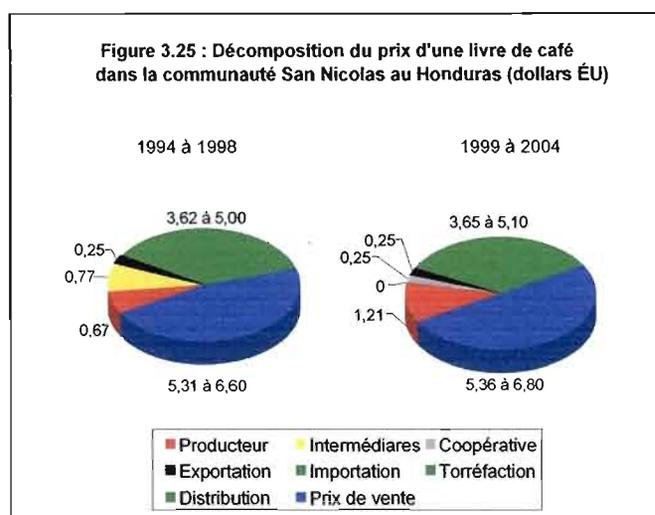
La diminution de la dépendance envers le café dans la communauté San Nicolas semble être intimement liée à la formation continue que les producteurs ont reçue à partir de 1999. La figure 3.24 témoigne du nombre de jours de formation technique et économique dans la communauté San Nicolas. On remarque que de 1994 à 1998, 73% de la communauté n'avait jamais reçu une seule journée de formation. Le portrait a radicalement changé à partir de 1999. Cette année là, 12% seulement n'avait jamais reçu une seule journée de formation. C'est donc dire que l'absence de formation technique et économique a chuté de 84% dans la communauté en 5 ans

seulement. Une formation continue qui a permis à San Nicolas d'améliorer ses techniques de production, mais surtout de mieux comprendre les enjeux relatifs à la commercialisation du café dans les marchés internationaux.



Source : Étude terrain réalisée dans la communauté San Nicolas au Honduras (2004).

En somme, la figure 3.25 présente la décomposition du prix moyen d'une livre de café vendue sur le marché provenant de la communauté San Nicolas. De 1994 à 1998, les producteurs ont reçu en moyenne 0,67 cents ÉU pour chaque livre de café vendue sur le marché, selon un prix de vente finale pouvant varier entre 5,31 et 6,60 dollars ÉU. Les intermédiaires se partageaient en moyenne 0,77 cents ÉU la livre, soit 0,10¢ de plus que les producteurs. Les coûts d'exportation ont été d'environ 0,25 cents ÉU la livre. Enfin, les coûts d'importation, de torréfaction et de distribution ont été d'environ de 3,62 à 5,00 dollars ÉU la livre. De 1999 à 2004, les producteurs ont reçu en moyenne 121 cents ÉU pour chaque livre café vendue sur le marché selon un prix de vente qui variait entre 5,36 et 6,80 dollars ÉU, alors que les intermédiaires ne recevaient plus rien. Enfin, la coopérative des producteurs a reçu 0,25 cents ÉU, ce qui permet de couvrir les frais d'administration et d'investir dans des programmes sociaux pour la communauté, notamment la formation technique et économique et la sécurité au travail.



## Conclusion

L'amélioration de la situation économique et sociale de San Nicolas témoigne des effets bénéfiques du commerce équitable dans la communauté. L'étude démontre qu'il a permis de transformer la logique des relations commerciales et des rapports de pouvoir entre les producteurs et les intermédiaires. L'équité dans les prix du café a émergé dans la communauté à partir du moment où les principes et les normes de la nouvelle dynamique développement Nord-Sud ont été appliqués. Elle a permis non seulement d'améliorer les conditions de vie et de travail des producteurs, mais surtout de renouer avec la croissance économique, la stabilité et la rentabilité. Alors que San Nicolas était autrefois exclue du pouvoir dans les circuits du commerce international sur le café, elle a maintenant repris le contrôle sur son propre développement économique et social.

Sur le plan économique, la progression des prix du café est la variable qui a eu le plus d'impacts positifs et directs sur les conditions de vie et de travail des producteurs. Elle a mis un terme à l'incertitude liée à la variation des prix du café, ce qui a

encouragé à court terme l'augmentation de la production autant dans le nombre d'hectares consacrés à la production de café que le nombre de quintaux produits par année.

Sur le plan social, l'augmentation des journées de formation continue a permis aux producteurs d'améliorer leurs techniques de production et de mieux comprendre les enjeux économiques relatifs à la commercialisation du café dans les marchés internationaux. Qui plus est, la création d'une coopérative dans la communauté a permis aux producteurs de reprendre le contrôle sur leur développement économique et social en mettant ainsi un terme au monopole des coyotes dans la région. Résultat, les décisions relatives à la production du café sont prises par les producteurs eux-mêmes, et non plus par les intermédiaires locaux, ce qui favorise les intérêts collectifs plutôt que les intérêts individuels. Les producteurs ont maintenant la liberté de se regrouper autour de l'organisation de leur choix, d'élaborer leurs statuts et règlements administratifs, d'élire leurs propres représentants et de formuler leur programme d'action pour l'avenir de leur communauté. Les producteurs ont aussi accès à des moyens logistiques et financiers afin de produire et d'exporter un produit de qualité sur le marché. La coopérative renforce le pouvoir d'achat des producteurs et les opérations liées au commerce. Les producteurs pourront ainsi progressivement prendre plus de responsabilités dans le processus de production, de commercialisation et d'exportation. L'indépendance politique et économique est accrue.

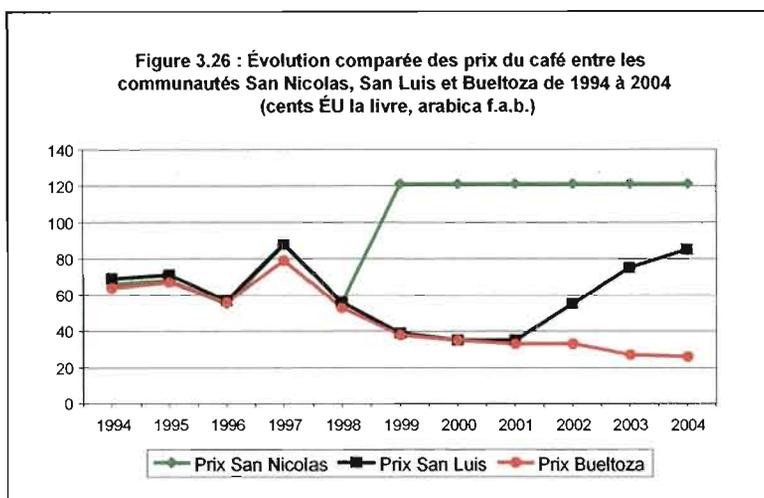
En somme, la crise que vivait autrefois la communauté San Nicolas est disparue grâce à l'application des principes et des normes de la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud. Elle permet désormais de développer des relations économiques et sociales durables entre les producteurs et leurs partenaires, ce qui favorise une plus grande équité entre les parties. Les rapports entre acteurs ne sont plus synonymes de pouvoir les uns contre les autres, mais plutôt de partenariat. Les producteurs participent maintenant activement à leur propre développement, et ils ne

sont plus considérés comme une population exclue du pouvoir dans les circuits du commerce international du café. Cependant, il reste à voir quels seront les effets de l'augmentation des prix du café à San Nicolas sur une longue période. Car, même si pour l'instant l'augmentation des prix du café produit des impacts de développement considérables dans la communauté, il reste à voir si ce sera le cas pour les années à venir.

### **3.5 Conclusion**

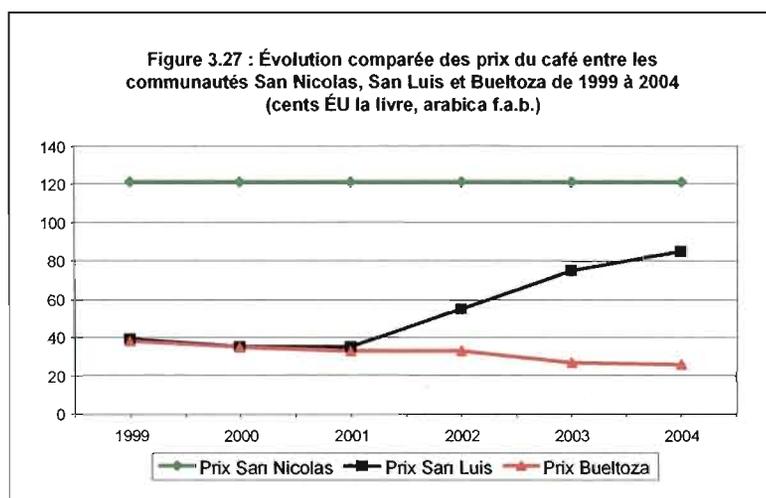
L'analyse comparative réalisée à partir de l'expérience des communautés au Honduras confirme la nécessité de transformer la logique actuelle des relations commerciales et des rapports de pouvoir de manière à faire émerger une plus grande équité dans le secteur du café. Si le statu quo est maintenu, comme dans le cas de la communauté Bueltoza, les conditions de vie de et de travail tendront à se détériorer.

Comme on peut le voir dans la figure 3.26, il est fortement utile pour les communautés de café qu'elles développent de nouvelles relations économiques et sociales par le biais de réseaux alternatifs afin qu'elles puissent augmenter les prix du café. Elle illustre l'évolution comparée des prix du café en cents ÉU la livre entre les communautés Bueltoza, San Luis, San Nicolas et le marché C de New York de 1994 à 2004. Elle démontre que Bueltoza a reçu en moyenne sur 10 ans pour une livre de café 46 cents ÉU alors que San Luis a obtenu en moyenne pour la même période, 60¢. Bueltoza a donc reçu 14¢ de moins que San Luis, soit un prix inférieur de l'ordre de 23%. Quant à San Nicolas, elle a gagné en moyenne sur 10 ans pour une livre de café 96 cents ÉU. C'est 50¢ de plus que Bueltoza et 36¢ de plus que San Luis, soit un prix supérieur de l'ordre de 108% par rapport à Bueltoza et 60% par rapport à San Luis. San Nicolas a donc reçu des prix nettement plus élevés pour une livre de café comparativement aux communautés Bueltoza et San Luis.



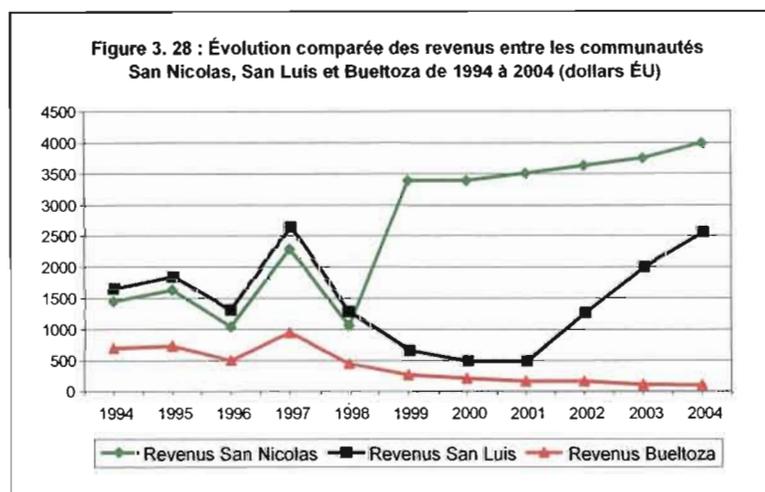
Source : Étude terrain réalisée dans les communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras (2004).

Si l'on compare les prix du café à partir du moment où San Nicolas a reçu un prix équitable, la différence de prix est encore plus élevée. San Nicolas a reçu un prix 124% plus élevé que San Luis et 278% de plus que Bueltoza.



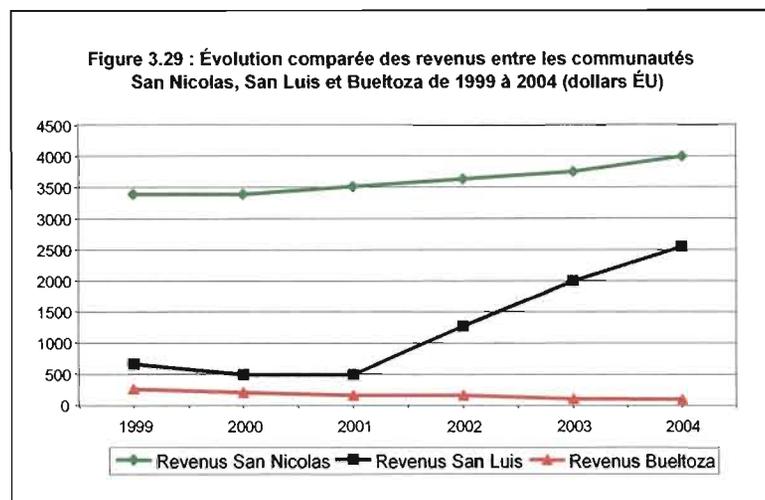
Source : Étude terrain réalisée dans les communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras (2004).

Les revenus annuels ont été aussi plus élevés dans la communauté San Nicolas. De 1994 à 2004, elle a gagné en moyenne annuellement 2 649 dollars ÉU alors que Bueltoza et San Luis ont reçu respectivement 396\$ et 1 472\$. San Nicolas a donc reçu sur 10 ans 2 253\$ de plus que Bueltoza et 1 777\$ de plus que San Luis, soit un salaire supérieur de l'ordre de 569% par rapport à Bueltoza et 80% par rapport à San Luis.



Source : Étude terrain réalisée dans les communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras (2004).

Cet écart entre les revenus est encore plus élevé lorsque San Nicolas a adhéré au commerce équitable. De 1999 à 2004, San Nicolas a reçu un salaire moyen de 3 610 dollars ÉU alors que Bueltoza et San Luis recevaient respectivement 170\$ et 1 242\$, soit une différence de 2 024% et 191%.



Source : Étude terrain réalisée dans les communautés Bueltoza, San Luis et San Nicolas au Honduras (2004).

En somme, l'application de certains principes et normes du commerce équitable dans la communauté de San Nicolas a eu pour effet de changer la nature des relations commerciales dans le secteur du café. En effet, l'étude terrain ne nous permet pas de confirmer que l'ensemble des principes et des normes du commerce équitable ont été appliqués dans la communauté. C'est surtout les principes de développement économique et social qui ont eu le plus d'influence pour ces producteurs, notamment le prix équitable, le renforcement du pouvoir d'achat et la gestion démocratique de la production de café. Tout ce qui touche à l'amélioration de la qualité de vie sur le plan environnemental reste à démontrer. Peu d'avancements ont été réalisés dans ce domaine, sauf peut-être la formation technique qui a enseigné aux producteurs qu'il était moins dommageable pour l'environnement de composter les pulpes du café. Malgré cela, ce qu'il faut surtout retenir de cette étude c'est qu'un modèle reposant sur des relations clientélistes, San Nicolas est passé à un mode de d'organisation collectif et démocratique. Elle a ainsi posé de nouveaux défis en matière d'équité dans les échanges économiques mondiaux à ceux qui prônent la libéralisation économique.

Les hypothèses de recherche sont donc validées par le cas du Honduras dans le secteur du café. Toutefois, la généralisation de celles-ci à d'autres cas ne nous est pas permise. Pour cela, il serait nécessaire d'étudier d'autres secteurs d'activités et d'autres pays. Mais compte tenu des limites de ce mémoire, nous nous sommes restreints à trois communautés productrices de café au Honduras.

## CONCLUSION

### **Retour sur la problématique**

Ce mémoire s'appuyait sur le constat d'une nouvelle logique alternative de développement Nord-Sud. Ce changement a permis d'engager un nouveau dialogue en matière d'équité dans les échanges économiques, qui s'observe dans les principes et les normes définis par le MCE. Ce dernier a favorisé la transformation des relations commerciales et des rapports de pouvoir dans le secteur d'activité étudié. À partir de là, des solutions alternatives ont émergé face au problème de l'iniquité dans les échanges économiques pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international du café.

Dans le premier chapitre, nous avons présenté l'évolution historique, conceptuelle et théorique du MCE dans les relations Nord-Sud. Dès lors, nous avons défini cinq mouvements qui ont contribué, à des époques différentes, à l'émergence d'une plus grande équité dans les échanges économiques mondiaux.

La première période débute dans les années 1950 avec le MHRCE qui est soutenu par les réseaux d'Églises catholiques et protestantes. Sur le plan des relations Nord-Sud,

ce mouvement se caractérise par l'introduction de considérations éthiques et morales dans les échanges économiques. Il s'agit de mener une campagne de sensibilisation en faveur de nouveaux débouchés pour les produits des populations au Sud, mais sans pourtant exiger des changements d'ordre structurel dans la logique du système d'échanges économiques Nord-Sud. Elle se décrit plutôt comme une volonté d'insertion à l'économie mondiale.

La seconde période prend un ton contestataire dans les années 1960-70 avec le MTMCE. Au cours de cet intervalle, les relations Nord-Sud sont animées par la recherche d'un NOEI qui dénonce systématiquement le mode d'organisation de l'économie internationale. Selon le MTMCE, il faut redéfinir le cadre d'une nouvelle division internationale du travail entre le Nord et le Sud. Elle doit refléter une volonté de rééquilibrer les rapports de force dans le processus de négociation sur les échanges économiques Nord-Sud. Il s'agit en fait d'une contestation de la structure d'accumulation du capital établie par les forces économiques, qui se traduit par une volonté émancipatrice des relations de pouvoir de production.

La popularité des questions environnementales dans les années 1980-90 pave ensuite la voie au MDDCE. Deux événements majeurs en ont favorisé l'avènement sur la scène internationale. Premièrement, la théorisation du concept de développement durable, suite au rapport Brundtland publié en 1987, et deuxièmement, le Sommet de la Terre de Rio Janeiro en 1992 qui contribue à légitimer et à institutionnaliser l'approche du commerce équitable sur la scène internationale. Les relations Nord-Sud durant cette période se préoccupent des conséquences liées aux méthodes de production sur l'environnement.

Au même moment, dans les années 1990, le débat sur l'organisation du commerce équitable à l'échelle internationale est soulevé par le MOCE. L'arrivée du premier label de certification équitable, *Max Havelaar* en 1988, aux Pays-Bas et la création

d'un réseau international de commerce équitable, avec notamment l'Organisation internationale de labellisation du commerce équitable (FLO), ont contribué à l'émergence du MCE dans les circuits du pouvoir du commerce international. Ce mouvement se caractérise par la construction d'une structure de commerce équitable sur la scène internationale.

Enfin, le débat sur la mondialisation économique dans les années 2000 à aujourd'hui a permis au MACE de faire son entrée sur la scène internationale. Ce mouvement a repris une grande majorité des revendications des MCE précédents, mais dans une perspective globale. Plus précisément, il se positionne en réaction au « laissez-faire » qui est désormais la norme dominante dans les discours des partisans de la mondialisation économique. Le MACE ne conteste pas en soi le processus de mondialisation, mais l'absence d'une autorité politique mondiale qui encadrerait les échanges économiques mondiaux de manière équitable

L'objectif de ce premier chapitre était donc d'apporter des éléments d'explication au sujet de l'évolution des principaux MCE dans les relations Nord-Sud à travers leurs différentes expériences sur les scènes nationale et internationale. Nous avons ainsi présenté les acteurs à partir desquels ont pris forme les premières initiatives du concept de commerce équitable en lien avec la conjoncture économique internationale propre à chaque époque. Ce chapitre a souligné les impacts qu'ont eus les différents MCE sur la transformation de la logique des relations commerciales dans le but de d'encourager un nouveau dialogue sur les enjeux de développement Nord-Sud. Bref, le MCE a été motivé par la volonté de promouvoir de nouvelles relations économiques et sociales sur la base desquelles les rapports entre acteurs ne doivent plus être synonymes de pouvoir les uns contre les autres, mais plutôt de partenariat les uns avec les autres.

Le deuxième chapitre s'est intéressé à la consolidation des principes et des normes du commerce équitable. Pour ce faire, nous avons d'abord présenté la définition du commerce équitable adoptée par le MCE. Ensuite, nous avons fait une analyse des concepts sous-jacents cette définition. Suite à cela, nous avons étudié l'opérationnalisation des principes et des normes dans une perspective théorique. Enfin, nous avons conclu qu'il fallait faire preuve de souplesse dans l'application des principes et des normes du commerce équitable. Car, l'application de ceux-ci dans leur intégralité demeure irréaliste dans certaines communautés compte tenu de leurs moyens économiques et sociaux. Ils doivent être considérés comme des bases d'exigences de progrès à atteindre dans des délais définis avec les communautés et dans le cadre de débats démocratiques, et non pas comme des exigences absolues.

### **Retour sur l'étude de cas**

Le troisième chapitre présentait une étude de cas qui comparait la situation économique et sociale de trois communautés de café au Honduras. D'abord, il a été question de la crise internationale du marché du café. Ensuite, nous avons présenté un aperçu du marché du café au Honduras. Ce pays éprouve depuis son entrée dans ce secteur d'activité d'énormes difficultés à le développer autant sur la scène nationale qu'internationale. Les problèmes liés à cette carence sont notamment le résultat de la crise des prix du café mais aussi de l'absence de moyens financiers et techniques.

Les différentes formes de contraintes et d'opportunités reliées à la crise internationale du café ont amené les trois communautés étudiées à prendre des parcours distincts. Deux d'entre elles ont érigé de nouveaux réseaux de commercialisation qui ont eu des conséquences positives sur leur développement, tandis qu'une est demeurée dans une situation précaire.

Dans le cas de la communauté de Bueltoza, les impacts du modèle de développement a subi des changements, mais de manière négative. Par conséquent, les conditions de vie et de travail se sont détériorées. L'une des causes est le fait que les producteurs n'ont ni les moyens financiers ni techniques pour rivaliser et compétionner contre les pouvoirs en place autant sur la scène locale, nationale et internationale.

Pour ce qui est de la communauté de San Luis, elle a connu un tournant important vers le début des années 2000, en s'alliant avec des partenaires au Nord. D'un modèle basé sur le monopole, elle est passé à mode de gestion basé sur l'intervention et la concurrence. Cette mutation a eu des répercussions positives sur le pouvoir de négociation des producteurs.

Enfin, dans la communauté de San Nicolas, le commerce équitable a joué un rôle clef. Elle est passée d'un modèle axé également sur le monopole à un modèle de stabilisation et de régulation. Résultat, l'équité dans les prix du café est maintenant atteignable grâce à l'application de certains principes et normes du commerce équitable.

### **Regard sur les impacts du commerce équitable**

La démarche de notre recherche permet de confirmer que dans le cas du secteur du café au Honduras, pour les trois communautés comparées, la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud est une réponse viable au défi d'une plus grande équité dans les échanges économiques, en procédant à une amélioration des conditions de vie et de travail des populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. Elle est une innovation économique en matière développement, en modifiant les relations commerciales et en rééquilibrant les rapports de pouvoir. Le commerce équitable constitue donc un moyen pour atteindre ces objectifs de développement.

Ceci dit, cette réponse à notre question de recherche valide nos hypothèses seulement dans la mesure où nous avons cherché à apporter des éléments d'explication à une problématique beaucoup plus complexe que ce mémoire nous permettait de le faire. En d'autres termes, nous pouvons confirmer nos hypothèses parce qu'elles ont été étudiées dans un contexte bien précis. Il est donc impossible de généraliser ces conclusions dans le cadre de cette étude. Pour ce faire, il aurait fallu étudier une panoplie de pays, de régions, de communautés et de secteurs d'activités qui présentent des caractéristiques distinctes. Nous ne pouvons donc conclure que les principes et les normes définis par le MCE, qui sous-tendent la nouvelle dynamique de développement Nord-Sud, émergent à la faveur d'une plus grande équité dans les échanges économiques en procédant à une amélioration des conditions de vie et de travail des populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international. En effet, c'est surtout le prix équitable qui contribue à cet objectif dans la communauté concernée. Il représente la pierre angulaire du commerce équitable, et entraîne des changements importants sur le plan économique, en particulier sur l'augmentation des revenus des producteurs. Quant aux normes de travail, elles sont peu ou pas du tout appliquées dans de nombreuses situations. Les producteurs sont conscients qu'elles sont importantes pour l'amélioration de leurs conditions de vie au travail, mais elles leur demandent une certaine période d'adaptation.

En ce qui concerne le choix du pays, nous avons été influencés par des considérations pratiques et d'originalité. D'abord, le projet de café à San Luis a été développé en 1999 par CARE Canada en collaboration avec CARE Honduras. Ce pays fut choisi parce que le café qui y est produit a une mauvaise réputation sur le marché international. Les deux ONG ont donc décidé de changer la donne. Ainsi, après que le projet fut démarré, les initiateurs voulaient le comparer avec d'autres communautés au Honduras de manière à mesurer les impacts positifs et négatifs à San Luis. C'est à ce moment que nous sommes intervenus dans le projet lorsque CARE Canada a ouvert un poste pour cette étude comparative. Étant donné qu'il avait déjà une

relation d'établie entre CARE Canada et San Luis, il était plus pratique pour nous de s'immiscer dans le réseau et les communautés de café ciblées. Ensuite, le Honduras n'est pas un pays très actif dans la production de café et son gouvernement a de la difficulté à faire de ce secteur d'activité un secteur rentable en matière de développement économique et social pour son pays. Dans ce contexte, il nous apparaissait intéressant de se pencher sur le cas du Honduras dans la mesure où les études sur la question sont peu documentées et accessibles. De plus, le Honduras représente un pays où la question de l'équité dans les échanges économiques est toujours d'actualité.

Même le choix des exemples de cas que nous avons choisis était lié aux limites de cette recherche de même que le secteur d'activité. Ce dernier a été choisi parce qu'il est le plus documenté dans la littérature, ce qui rend notre étude plus accessible et compréhensible pour la recherche dans ce domaine. Qui plus est, dès le départ nous avons spécifié que nous intéressions aux enjeux de développement Nord-Sud dans un contexte de mondialisation. Il fallait donc inscrire notre démarche dans un secteur d'activité qui soit en lien avec ce critère de sélection. La production de café en matière de développement économique et social dans les pays au Sud est une question essentielle et récurrente dans les négociations internationales sur le commerce. C'est la raison pour laquelle nous l'avons retenue.

### **Les défis**

Le cycle de négociations de Doha devait être celui des pays en développement. L'enjeu principal était d'augmenter leur accès aux marchés du Nord dans des conditions de concurrence loyale. Jusqu'à preuve du contraire, cet objectif n'a pas été atteint. Les discussions se sont soldées jusqu'à maintenant qu'à des promesses d'ouverture. Quoiqu'il en soit, l'étude de cas de ce mémoire a démontré qu'il est possible de contourner ces longs processus de négociation qui débouchent

difficilement sur des mesures alternatives pour des populations comme celles que nous avons étudiées. Les exemples de cas que nous avons choisis révèlent que d'autres initiatives peuvent être mises de l'avant en dehors des cadres traditionnels de négociation de manière à faire progresser efficacement l'équité dans les échanges économiques. La tendance actuelle vers la libéralisation des marchés ne signifie donc pas nécessairement l'acceptation par tous de ce type de développement. Dans ce contexte, après avoir érigé les balises de la mondialisation économique, faudrait-il maintenant penser à définir une mondialisation politique? Car, si le commerce peut représenter un outil puissant de développement pour les populations exclues du pouvoir dans les circuits du commerce international, il peut être aussi une source de problèmes cycliques pour certaines d'entre elles s'il n'y a aucune politique d'encadrement.

Mais pour cela, il est essentiel que les États se réclament d'un rôle actif dans la définition des conditions d'entrée et de prospérité du commerce équitable en son territoire. Car malgré les contraintes qui se posent sur eux dans un contexte de mondialisation économique, tous les gouvernements conservent en ce sens une responsabilité dans la mise en place de stratégies économiques alternatives aux modèles dominants de développement leur permettant de conserver cette part de marge de manœuvre essentielle à la réalisation d'un projet qu'aucun type de commerce ne pourra jamais entreprendre aussi équitablement qu'eux : celui d'investir dans la structure économique et sociale de leur pays respectif.

ANNEXE A  
CARTE DU HONDURAS



Source : <http://encarta.msn.com>

## ANNEXE B

### LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL DE L'ÉTUDE DE CAS

L'étude de cas fut réalisée de avril à mai 2004 dans les communautés de San Luis, Bueltoza et de San Nicolas au Honduras. Nous avons séjourné dans chacune d'elles 15 jours. De là, nous avons réalisé en moyenne de 3 à 5 entrevues par jour. La réponse des producteurs de café à nos questions fut excellente à notre grand étonnant. Nous aurions pensé que les producteurs de café allaient être méfiants vis-à-vis un étranger qui vient étudier leur condition de vie, mais c'est tout le contraire qui s'est produit. L'impression générale que nous en tirons des entrevues est que pour une fois quelqu'un s'intéressait de près à leur travail. Nous avons donc reçu un accueil plus que favorable à nos questions.

#### **La forme du questionnaire-interview**

La méthodologie de travail de l'étude de cas s'appuie sur un questionnaire-interview. Les questions s'adressent directement et individuellement aux producteurs de café. Le but visé par cette méthode de travail consiste à connaître l'opinion personnelle des producteurs de café plutôt que celle des intermédiaires impliqués directement ou indirectement dans la production et la commercialisation du café au sein des trois communautés, soit Bueltoza, San Luis et San Nicolas. Qui plus est, dans le cas des communautés San Luis et San Nicolas, certaines informations ont été revérifiées auprès de leurs coopératives respectives.

La forme du questionnaire-interview est à la fois directive et semi-directive. Directive parce que les thèmes du questionnaire ont été choisis par l'intervieweur et que les interviewés doivent répondre aux questions posées selon les réponses qui leur sont disponibles. Semi-directive parce que certains thèmes du questionnaire-interview ont

été choisis par l'intervieweur, mais que les interviewés sont libres quant à la manière de répondre aux questions qui leur sont posées. Plus précisément, il y a dans le questionnaire-interview deux types de questions. Il s'agit dans le premier cas de questions fermées et dans le deuxième cas de questions ouvertes. Le but visé par les questions fermées consiste à obtenir des réponses claires et brèves afin d'éviter toute ambiguïté quant à leur compréhension. Quant aux questions ouvertes, l'objectif est d'obtenir des réponses sur des thèmes dont les réponses peuvent varier d'un interviewé à un autre, comme par exemple le nombre de quintaux que ce dernier produit dans une année.

### **Le type de prélèvement**

Le type de prélèvement privilégié pour le questionnaire-interview est de deux ordres. D'une part quantitatif, auquel l'intervieweur s'intéresse à des compilations chiffrées plutôt qu'à des types de réactions des interviewés et, d'autre part, qualitatif, l'intervieweur s'intéresse dans ce cas-ci à des types de réactions des interviewés plutôt qu'à des compilations chiffrées.

### **L'échantillon**

L'échantillon de la recherche-terrain repose sur cinquante producteurs de café par communauté. Ces producteurs ont été choisis parce qu'ils n'ont aucune relation politique, économique et sociale entre eux, ce qui permet à l'interviewer de puiser à la source les informations sans qu'il n'ait une quelconque ingérence d'une tierce personne. Ces communautés ont également été sélectionnées parce qu'elles ont à peu près le même nombre de producteurs et qu'elles produisent du café depuis environ le même nombre d'années. Ce qui permet de comparer des échantillons qui ont sensiblement la même échelle de grandeur.

ANNEXE C  
QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE TERRAIN

- 1) De quel genre êtes-vous?
- 2) Dans quel groupe d'âge situez-vous?  
 16 ans ou moins     17-23 ans     24-30 ans     31-37 ans     38-42 ans  
 43-49 ans     50-56 ans     57 ans et plus
- 3) Depuis combien d'années exercez-vous le métier de producteur de café?
- 4) Occupez-vous un autre travail en plus de celui de producteur de café pendant la saison de culture et après celle-ci? Si oui, lequel?
- 5) Êtes-vous membre d'une coopérative? Si oui, est-ce que vous payez une cotisation au moins une fois par année pour en être membre?
- 6) Si vous êtes membre d'une coopérative, considérez-vous que votre situation financière s'est améliorée depuis que vous faites affaire avec celle-ci?
- 7) Combien recevez-vous pour chaque quintal de café?
- 8) Combien de quintal de café vendez-vous chaque année?
- 9) Combien d'hectare de terre possédez-vous pour la production de votre café?
- 10) Cultivez-vous d'autres produits et les vendez-vous sur le marché? Si oui, lesquels?
- 11) À combien estimez-vous les bénéfices reliés à la vente de ces produits sur le marché?
- 12) Que faites-vous avec les bénéfices encourus par la vente de ces produits?
- 13) Est-ce que vous avez reçu de la formation pour améliorer vos techniques de production? Si oui, combien de jours par année?
- 14) De manière générale, considérez-vous que la situation socio-économique de la communauté s'est améliorée depuis les dernières années? (revenus, alimentation, éducation)

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographies

Albagli, C. *Alterdéveloppements et développements altérés*. Paris: L'Harmattan, 2004.

Albert, O et al. *Pour un commerce équitable. Expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*. Paris: Edition Léopold Mayer, 1998, 167 pages.

Auroi, Claude et al. *Le commerce équitable: vers de plus justes pratiques commerciales entre le Nord et le Sud*. Genève: IUED, 2001/06, 351 pages.

Banque mondiale. *Global Economic Prospects 2004: Réaliser les promesses de développement du Programme de Doha*, Banque mondiale, 2003.

Barlow, Maude et Tony Clarke. *La bataille de Seattle: sociétés civiles contre mondialisation marchande*. Paris: Fayard, 2002.

Bartoli, Henri. *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*. Paris: UNESCO Economica, 1999.

Brown, Michael Barratt. *Fair Trade: Reform and Realities in the International Trading System*. London: Zed Books, 1993

Bucolo, Elizabetta. *Le commerce équitable*. Les Notes de l'Institut Karl Polanyi. Paris: CRIDA, 1999.

Cary, Paul. *Le commerce équitable. Quelles théories pour quelles pratiques?*. Paris: Éditions L'Harmattan, 2005.

Cary, Paul. *Le commerce équitable: des théories aux pratiques*. Centre d'Études et de Recherches Urbaines et Régionales. Paris: CERUR, 2002.

Castel, Odile. *Le Sud dans la mondialisation: quelles alternatives ?* Paris: La Découverte, collection Alternatives Economiques, 2002

Colard, Daniel. *Vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international*. Paris: La Documentation française, 1997.

Collectif. *Où va le mouvement altermondialisation ?* Paris: La Découverte, 2003.

Collectif. *Pour un commerce équitable: expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud.* Éditions Charles Leopold Mayer, 1998.

Daviron, Benoît et al. *Les critères du commerce équitable: état des lieux du travail d'élaboration des critères du commerce équitable au sein d'IFAT et de FLO.* Nogent sur Marine: Solagral, 2002/10, 36 pages.

Daviron, Benoît et al. *L'évaluation du commerce équitable: pertinence, cohérence, efficience, efficacité et impact.* Nogent sur Marine: Solagral, 2002/10, 46 pages.

Deshpande, R. *Alternative Trade: Theory and practice.* Thèse, Stanford University, Palo Alto CA, 1994.

De Senarclens, Pierre. *Maîtriser la mondialisation: la régulation sociale internationale* Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2000.

De Senarclens, Pierre. *La mondialisation: théories, enjeux et débats.* Paris: Éditions Armand Colin, 2001.

Develtere, Patrick. *Économie sociale et développement.* Bruxelles: Éditions De Boeck, 1998.

European Fair Trade Association. *EFTA Yearbook: Challenges of Fair Trade 2001-2003.* Bruxelles: EFTA, 2002.

Favreau, L. et L. Fréchette. *Mondialisation, économie solidaire, développement local et solidarité internationale.* Collection: Pratiques et politiques sociales et économiques. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 251 pages, 2002.

Favreau, L et al., *Altermondialisation, économie et coopération internationale.* Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 404 pages, 2004.

Favreau, L et al., *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives? Le renouvellement des modèles de développement.* Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 408 pages, 2004.

Gendron, Corinne. *Le commerce équitable: un nouveau mouvement social économique.* Cahier de recherche conjoint: Chaire de recherche de coopération Guy Bernier et Chaire Économie et Humanisme, no.02, 2004.

Giovannucci, Daniele. *Sustainable Coffee Survey of The North American Specialty Coffee Industry*. Philadelphie: North American Commission for Environmental Cooperation and Specialty Coffee Association of America, 2001.

Giovannucci, Daniele et Freek Jan Koekoek. *The State of Sustainable Coffee: A study of twelve major markets*. Cali: Printing Feriva S. A, 2003.

Harbbard, Pierre *et al.* *État des lieux et enjeux du changement d'échelle du commerce équitable*. Nogent sur Marine: Solagral, 2002/10, 62 pages.

Kocken, M. *The impact of Fair Trade. A summary of studies on the impact of Fair Trade*. EFTA, 2002.

Krier, Jean-Marie. *Fair Trade in Europe: Facts and Figures on the Fair Trade sector in 18 European countries*. Bruxelles: EFTA, 2001.

Lecomte, Patrice. *Le commerce équitable*. Paris: Éditions Eyrolles, 2004.

Lecomte, Patrice. *Le pari du commerce équitable*. Paris: Éditions d'Organisations, 2003.

Littrell A., Mary et Marsha A. Dickson. *Social Responsibility in the Global Market: Fair Trade of Cultural Products*. Thousand Oaks: Editions: Sage Publications Inc, 1999.

Losson, Christian et Paul Quinio. *Génération Seattle: les rebelles de la mondialisation*. Paris: B. Grasset, 2002.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Rapport mondial sur le développement humain. Les objectifs du millénaire pour le développement: un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*. PNUD, 2003.

Renard, Marie-Christine. *Les interstices de la globalisation: un label pour les Max Havelaar pour les petits producteurs de café*. Thèse de doctorat. Université de Toulouse Le-Mirail, 1996.

Rist, Gilbert. *Le développement: Histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1996.

Ronchi, Loraine. *The Impact of Fair Trade on Producers and their organisations: A case study with Coocafé in Costa Rica*. Sussex: Poverty Research Unit at University of Sussex, 2002.

Schuurman, F. et F. Van Driel. *Evaluation of the Impact of the FLO Model: An analysis of the significance for coffee farmers and coffee cooperatives*. University of Nijmegen, Institute of Development Studies, The Netherlands, 1999.

Sommier, Isabelle. *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*. Paris: Flammarion, 2001.

Stuckelberger, Christophe. *Les valeurs fondamentales du commerce équitable et durable*. Genève: IUED, 2001, p.75-95.

Voituriez, T. *Le prix équitable: définitions et méthodes d'évaluations*. Nogent sur Marine: Solagral, 2002/10, 69 pages.

### Articles

Adam, Sophie. et Michael Barratt Brown. « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud ». In *L'économie solidaire au Nord et au Sud*. Bruxelles: De Boeck, 1999.

Alker, Sandra et Adrian McDonald. « Incorporating Sustainable Development into Redevelopment ». *Sustainable Development*, vol.11 (2003), p.171-182.

Andriamandroso, Denis. « Commerce équitable et développement ». Les Cahiers de l'association Tiers-Monde, no.16, 2001, p.251-256.

Bacon, Christopher « Confronting the Coffee Crisis: Can Fair Trade, Organic, and Speciality Coffees Reduce Small-Scale Farmer Vulnerability in Northern Nicaragua? ». In *World Development*, 2005, p. 1-15.

Berberoglu, B. « Dependency and World System: Two Alternatives Theory of Development ». In *The Political Economy of Development*, pp.25-36. New York: University of New York Press, 1992.

Bessis, S. « Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90 ». *Revue Tiers-Monde*, numéro 151, 1997, Paris.

Béji-Bécheur, Amina et Marie-Hélène Fosse-Gomez. *Commerce équitable, une approche alternative de l'échange?* Actes du 17<sup>ème</sup> congrès international de l'Association Française de Marketing, Deauville, 2001.

Chavagneux, Christian. « Une maîtrise politique de la mondialisation économique ». In *L'Alteréconomie Quelle « autre mondialisation » ?*, no. 20 (2002), p. 54-63.

Cox W., Robert et Timothy J. Sinclair. « Ideologies and the New International Economic Order: reflections on some recent literature ». In *Approches to World Order*, Melbourne: Cambridge University Press, 1996, p.376-419.

De Senarclens, P. « Les nouveaux enjeux de la régulation sociale ». In *Maîtriser la mondialisation, la régulation sociale internationale*. Paris: Presses de sciences po, 2000, pp.27 à 60.

Dickson A., Marsha et Mary A. Littrell. « Alternative Trading Organization: Shifting Paradigm in a Culture of Social Responsibility ». *Human Organization*, vol. 56, no.3 (1997), p.344-352.

Dickson A., Marsha et Mary A. Littrell. « Consumers of Ethnic Apparel from Alternative Trading Organization: A Multifaceted Market ». *Clothing and Textiles Research Journal*, vol.16, no.1 (1997), p.1-10.

Dufour, Sophie. « L'agriculture, un secteur sensible ». In *L'Organisation mondiale du commerce: où s'en va la mondialisation*, pp.101-115. Saint-Laurent: Éditions Fides, 2002.

Faucher, Philippe. « Un agenda pour une mondialisation équitable ». In *L'Organisation mondiale du commerce: où s'en va la mondialisation*, pp.169-180, Saint-Laurent: Éditions Fides, 2002.

Favreau, L. « Économie solidaire et renouvellement de la coopération Nord-Sud: le défi actuel des ONG ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.12, numéro 1 (1999) Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec PUQ, pp. 127-143.

Fougier, Eddy. « Le mouvement altermondialiste ». *Problèmes politiques et sociaux*, no 894, Paris: La Documentation française, février, 2004

Fremaux, Philippe *et al.* « Commerce équitable: l'autre mondialisation ». *Alternatives économiques*, no.188 (2001), p.36-43.

Fridell, Gavin. *Fair Trade and the International Moral Economy: Within and Against the Market*. Totonto: CERLAC Working Paper Series, 2003, p.3-12.

Fridell, Gavin, et Vivian Jimenez. *Fair Trade: Economic Justice, Environmental Sustainability and Cultural Identity in the New Millennium*. Toronto: CERLAC Colloquia Paper, 2004, 1-12.

Gendron, Corinne. « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques ». *Revue Pour*, no.172 (2001), p.175-181.

Gore, Charles. « The Rise and Fall of the Washington Consensus as a Paradigm for Developing Countries ». *World Development*, vol. 28, no.5 (2000), p.789-804.

Holly, Daniel. « Les Nations unies et le nouvel ordre économique mondial ». *Études internationales*, Québec, no.7 (1997), p.500-515

Hopkins. R. *Impact assessment study of Oxfam fair trade. Final report*, rapport interne de l'association Oxfam GB, Londres, 2000, 74 pages.

Hudson, Ian et Mark Hudson. *How Alternative is Alternative Trade?: Alternative Trade Coffee in the Chiapas Region of Mexico*. University of Manitoba, 2003.

Johnson William, Pierre. « Commerce équitable et mondialisation ». *L'alteréconomie Quelle « autre mondialisation? »* (2003), no.21,p.73-79.

Laidi, Zaki. « Mondialisation: entre réticences et résistances ». *L'Alteréconomie Quelle « autre mondialisation » ?*, no. 20. (2002), p.25-41.

Latouche, Serge. « De l'éthique sur l'étiquette au juste prix ». *Éthique et économie : l'impossible (re) mariage*, Revue du MAUSS (2000), p.346-358.

Leclair S., Mark. « Fighting the tide: Alternative Trade Organizations in the Era of Global Free Trade ». *World Development*, vol.30, no.6 (2002), p.949-958.

Littrell A., Mary et Marsha A. Dickson. « Fair Trade performance in a competitive market ». *Clothing and Textiles Research Journal*, vol.16, no. 4 (1998), p.176-189.

Maseland, Robbert, et Albert De Vaal. « How Fair Is Fair Trade ». *Economist*, no.150 (2002), p.251-272.

Massiah, Gustave. « Le mouvement citoyen mondial ». *L'Alteréconomie Quelle « autre mondialisation » ?*, no. 20. (2002), p. 23-31.

Moore, Geoff. « The Fair Trade Movement: Parameters, Issues and Future Research ». *Journal of Business Ethics*, no.53 (2004), p.73-86.

Morin, Edgar. « Au-delà de la globalisation et du développement, société-monde ou empire-monde? ». *Quelle autre mondialisation ?*, no. 20 (2002), p.43-53.

Murray L., Douglas et Laura T. Raynolds. « Alternative trade in bananas: Obstacles and opportunities for progressive social change in the global economy ». *Agriculture and Human Values*, vol.17 (2000), p.65-74.

Perna, Tonino. « La réalité du commerce équitable ». *Éthique et économie : l'impossible (re) mariage*, Revue du MAUSS (2000), p.359-372.

Plihon, Dominique. « Une autre mondialisation ». *L'Alteréconomie Quelle « autre mondialisation » ?*, no. 20. (2002), p.103-114.

Raynolds T., Laura. « Re-embedding global agriculture: The international organic and fair trade movements ». *Agriculture and Human Values*, no.17 (2000), p.297-309.

Renard, Marie-Christine. « Fair Trade: quality, market and conventions ». *Journal of Rural Studies*, no.19 (2003), p.87-96.

Rice, A. Robert. « Noble Goals and Challenging Terrain: Organic and Fair Trade Coffee Movements in the Global Marketplace ». *Journal of Agriculture and Environmental Ethics*, no.14 (2001), p.39-66.

Rouillé d'Orfeuill, H. « Le commerce équitable ». In *Economie, le réveil des citoyens. Les alternatives à la mondialisation libérale*. Paris, La Découverte, 2002

Rubio, F. « Les ONG, acteurs de la mondialisation ». *Problèmes politiques et sociaux : dossiers d'actualité mondiale*. La documentation française, (2002), no 877-878.

Strong, Carolyn. « The Role of Fair Trade principales within Sustainable Development ». *Sustainable Development*, vol.15 (1997), p.1-10.

Tadros, Catherine. *Commerce équitable et modèle coopératif: Equal Exchange, un OCE aux États-Unis*. Sous la dir. De Marie-Claire Malo. Montréal: CRISES-HEC, 2002.

Tremblay, D. « L'économie solidaire dans l'univers des relations internationales et transnationales : doser la confiance et la méfiance ». In *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 15, no 1 (2002), pp.25-39.

Tremblay, D. « L'économie sociale dans un espace mondialisé : La question du développement social ». *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2 (2000), pp.3-8.

**Sites internet**

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement  
[www.unctad.org](http://www.unctad.org)

Fédération européenne du commerce équitable  
[www.eftafairtrade.org](http://www.eftafairtrade.org)

International Federation for Alternative Trade  
[www.fairtradefederation.org](http://www.fairtradefederation.org)

Organisation internationale du café  
[www.ico.org](http://www.ico.org)

Organisation mondiale du commerce  
[www.wto.org](http://www.wto.org)

Organisation internationale de labellisation du commerce équitable  
[www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)

Oxfam  
[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Transfair Canada  
[www.transfair.ca](http://www.transfair.ca)

Équiterre  
[www.equiterre.org](http://www.equiterre.org)